




Autour des effets perlocutoires

Pierre Vermersch,

avec la collaboration des membres du Grex,
Maryse Maurel, Claudine Martinez, Nadine Faingold, Claude Marty.

Table des matières et origines des textes rassemblés.



1 - Approche des effets des relances

Vermersch, P. et al, 2003, *Expliciter*, 49, 1-30.

2 - Commentaires exploratoires sur des exemples de relances/répliques.

Vermersch, P., 2003, *Expliciter*, 51, 22-24.

3 - *Exemple d'utilisation du schéma d'analyse des effets des relances.*

Vermersch, P. 2004, *Expliciter*, 55, 27-30.

4 - *Ma participation à l'exercice d'analyse d'une unité de relances.*

Martinez, C., 2004, *Expliciter*, 55, 38-40.

5 Nouvel exemple d'analyse inférentielle des relances.

Maurel, M., 2004, *Expliciter*, 55, 12-15.

6 - Approche des effets perlocutoires : 1- Différentes causalités perlocutoires : demander, convaincre, induire.

Vermersch, P., 2007, *Expliciter*, 71, 1-23.

Expliciter n°49 mars 2003

Etude de l'effet des relances en situation d'entretien

Pierre Vermersch, Claudine Martinez, Claude Marty, Maryse Maurel, Nadine Faingold

Motivation : l'explicitation de l'explicitation

L'entretien d'explicitation s'est développé à partir du constat de l'efficacité d'une pratique de questionnement. Il s'ancre donc non pas dans un projet de recherche, une vision théorique, mais très modestement dans une pratique, dans le pratique.

Après avoir fermement écarté les techniques de recueils de verbalisation au début de mon activité de chercheur, j'ai retrouvé le goût pour la mise en mots, pour l'écoute, pour l'entretien, pour l'accompagnement de l'autre et son guidage, donc pour la médiation de son parcours intérieur, probablement à partir de ma propre expérience de la psychothérapie. Ce qui est cependant curieux, c'est que mon expérience du travail intérieur en thérapie a surtout été orientée par ceux qui m'ont aidé, vers l'expression émotionnelle ou l'ouverture corporelle pour accéder à l'émotion, la commenter, interpréter des productions symboliques, imaginaires, retracer mon histoire, ma biographie. Alors que l'aide à l'explicitation s'est orientée délibérément et sans ambiguïté vers la mise en mots de l'action. Comme si un transfert s'était opéré entre l'écoute et l'expression de l'émotion, du symbolique ou du corps et l'écoute et l'expression du déroulement des actions.

Travaillant avec mes objets de recherche, formant des professionnels dans des perspectives de recherche et d'intervention en éducation, en formation et en ergonomie, j'ai investi ce que je connaissais de l'étude des déroulements d'actions comme moyen de comprendre l'activité cognitive, de saisir le détail de l'effectuation pour rendre intelligible le résultat final et les errements éventuels.

Tout cela s'est déroulé dans une évidence non questionnée.

Pourtant passés les premiers résultats, très positifs, je me suis demandé pourquoi cette technique

d'entretien marchait ? Quelles sont les théories qui pouvaient justifier le fait que cela fonctionne ? Et là s'est déroulé un programme de recherche théorique à long terme et en parallèle la formalisation de la pratique de l'aide à l'explicitation. Le premier volet soutenu par ma motivation de chercheur, le second fortement induit par les exigences de la formation à ces techniques.

Mais maintenant l'explicitation n'est plus seulement une technique d'interview, elle est une psycho phénoménologie des vécus, et le fait d'explicitation appelle une psycho phénoménologie de l'explicitation.

Ce qui allait de soi dans l'efficacité instrumentale des techniques, devient question.

Une forme de réduction (Vermersch 2001) est ici à l'œuvre : réduction du faire efficace engagé dans une pratique, pour le questionner. Réduction de la simplicité instrumentale pour décrire en quoi consiste cette efficacité instrumentale, à quels vécus cela correspond-il ? Il y a là une réduction qui est spécifique à tous les praticiens, une réduction de l'évidence de la pratique efficace. Non seulement, il y a l'obstacle du « ça marche », mais de plus la mise en mots de qu'est-ce qui marche semble dans un premier temps ne rien apprendre au praticien qui y reconnaît son vécu familier, sans prendre conscience que l'on est passé du vivre pré réfléchi au « nommé » supposant la conscience réfléchie de ce qui n'était que vécu. Alors quel est l'intérêt de consacrer autant de temps pour décrire, rendre intelligible ce qui pourrait largement se suffire de s'accomplir de façon efficace ?

Depuis plusieurs années l'association GREX est devenue, sur un mode très particulier, un groupe de co-chercheurs. En particulier, les temps de travail du séminaire d'été à Saint Eble sont devenus l'occasion de transformer en questions ce qui était devenu entre nous une évidence partagée du fait de notre communauté de pratique. Précisément, la

dimension de « groupe » de co-chercheurs permet de fissurer l'évidence et de la questionner du fait de la diversité incontrôlable des vécus de chacun de ses membres.

Cet article en est un exemple. Il est le fruit d'une recherche d'un des petits groupes qui a travaillé à sa manière (les autres petits groupes s'y prenant différemment) sur la question du séminaire 1999 : Qu'est-ce que je fais à l'autre avec mes relances ? Que se passe-t-il pour lui ? Comment mes paroles, mes silences, mon rythme, le touche, le modifie – avec son accord- dans ses actes, dans son orientation attentionnelle, dans son état interne ? Mais de plus, une fois formulées ces interrogations, comment procéder pour les étudier ? Avec quel dispositif peut-on documenter cet objet de recherche ? Avec quelles catégories décrire les changements attentionnels supposés, les modifications d'actes ou d'état interne ? Il nous fallait donc à la fois délimiter le thème qui tel qu'il était formulé était trop large, inventer un dispositif de recherche, le mettre en œuvre et l'exploiter.

On peut reformuler ce travail dans la perspective d'une pragmatique expérientielle. Pragmatique pour l'étude des effets du langage, l'étude des interactions verbales, et expérientielle pour dire qu'elle s'informe des effets du langage en utilisant le point de vue en première et seconde personne, en plus de l'exploitation des inférences que l'on peut faire à partir des traces et des observables que sont les verbalisations et les indications para verbales (mimiques, gestes, intonation, etc.). Expérientiel, signifie donc qui se rapporte à ce dont le sujet peut témoigner par ses verbalisations, il s'agit donc aussi d'un point de vue psycho phénoménologique, dans la mesure où nous traiterons de ce qui peut nous apparaître.

Cette interrogation est importante pour nous, dans la mesure où l'entretien d'explicitation a l'ambition programmatique de chercher à produire des effets déterminés : comme la mise en œuvre des actes d'évocation, donc d'un type de rappel particulier, la centration sur une situation passée singulière, la production d'un discours principalement descriptif, centré sur l'action, une fragmentation de ce qui est ainsi décrit, un ré-aiguillage de la direction de l'attention etc.

Peut-on constater l'obtention de ces effets ?

En quoi paraissent-ils induits par les propositions et les relances ? Comment le montrer ?

Est-ce que le témoignage introspectif corrobore ce que les verbalisations indiquent ?

Se passe-t-il plus de chose, autre chose, que ce que les verbalisations manifestent ?

Dispositif de recherche

Le but que nous nous sommes assigné était donc d'étudier les effets des relances sur la subjectivité de l'interviewé. Cependant compte tenu que nous étions un grand groupe, nous avons choisi de nous

diviser en petits groupes de travail, autonomes dans la conception du dispositif de recherche. Le but était d'accroître la variété des domaines explorés, de manière à ne pas nous laisser enfermer tous dans le même projet préconçu au risque d'avoir un effet d'unanimité de consensus intérieur au GREX, et donc se donner des chances de créer des contradictions, des décalages, propres à nous aider à suspendre nos préconceptions.

Je fais ici état du travail d'un sous-groupe de co-chercheurs auquel j'ai participé, en m'excusant de la variation de ton entre le « je » et le « nous » suivant les épisodes d'élaboration.

Choix de la tâche

Nous avons choisi de faire un début d'entretien d'explicitation et d'étudier ensuite comment l'interviewée avait vécu cet entretien. Sur les cinq participants du petit groupe il y a donc une interviewée : Claudine, un interviewer : Pierre, et trois observateurs : Maryse, Claude, Nadine.

On a donc une première étape, produisant un entretien (noté E1) qui servira de support à l'analyse à venir. Concrètement, nous sommes tous assis autour d'une table ronde, Claudine et moi légèrement dégaugés de la table et tournés l'un vers l'autre. L'entretien est enregistré au magnétophone. A la suite du premier entretien E1, un second entretien s'amorce immédiatement sur ce qui vient de se passer, ce second entretien est noté E2. Il se fait donc sans retour à l'écoute de l'enregistrement, contrairement à ceux qui suivront. Ensuite, tous ensemble (y compris l'interviewée), nous avons réécouté l'enregistrement en faisant des pauses, pour questionner Claudine sur tel ou tel aspect de son vécu, les intervieweurs s'échangeant au grès de l'inspiration et de l'intérêt. D'une certaine manière nous sommes dans un dispositif d'auto-confrontation basé sur l'écoute de la cassette, et le questionnement est au format de l'explicitation. Tous les participants autour de la table peuvent questionner et ne se priveront pas de le faire. Régulièrement nous arrêtons tout pour faire le point sur ce que nous avons appris. Ce processus va prendre environ un jour et demi, avec quelques interruptions pour faire une restitution en grand groupe et écouter le travail des autres petits groupes.

Après coup nous nous rendons compte que le fait de ne pas avoir pris le temps de faire une transcription de E1, avant de questionner Claudine, nous a beaucoup handicapé pour cibler ce qui devait être questionné, compte tenu de la finesse de ce que nous cherchions à documenter.

Les cassettes de l'explicitation du vécu de Claudine constituent globalement l'entretien E3. Mais cet "entretien" E3 n'est pas homogène, il est entrecoupé de discussions sur la méthode suivie, sur la pertinence du questionnement que l'un d'entre nous a développé pendant quelques instants, de réflexions théoriques rapprochant ce que nous faisons cette

année et le thème de l'attention que nous avons travaillé l'année précédente. Le but était de trouver un chemin pour mettre à jour l'effet des relances ou dit autrement, pour aborder l'explicitation du vécu d'un entretien spécifiquement en relation avec l'effet possible des formulations utilisées par l'intervieweur sur l'interviewé. La démarche était exploratoire et même aventureuse, dans le sens où nous ne savions pas comment nous y prendre, ni s'il était possible de documenter précisément notre objet d'étude. Cet "entretien" E3 n'a donc pas été réalisé dans l'esprit d'un protocole strict visant à purifier la mise en évidence des effets. Il est un produit composite, issu d'un travail de groupe, d'un groupe de co-chercheurs, dans lequel l'interviewée était -autant que les autres- impliquée dans l'élaboration. De plus, il s'agit là d'un groupe de co-chercheurs expert dans l'explicitation, au double sens d'expert dans le questionnement et d'expert dans le fait de se tourner vers leur propre vécu passé, autrement dit experts dans la pratique introspective. Cet ensemble de verbalisations, ne sera dépouillé que tardivement, plusieurs semaines après le recueil, dans des moments moins propices à une production suivie. Chacune des cinq cassettes de 90 minutes a été prise en charge par un membre du groupe. Suivront quelques réunions de travail pour faire le point sur les interprétations des matériaux recueillis et leur limite. Puis une élaboration de ces matériaux sur plusieurs années, avec de longues interruptions.

Le matériau de base l'entretien sur le vécu de référence (E1)

En plus du verbal transcrit, des didascalies sur le non verbal complète imparfaitement dans la mesure où nous n'avions pas d'enregistrement vidéos. On a aussi indiqué les silences, notés par des ::: plus ou moins nombreux.

Cette transcription est découpée en séquence pour en faciliter l'exploitation. Chaque séquence est délimitée sur la base d'un changement de sous buts de la part de l'intervieweur. Elle s'initie donc par une relance contenant une nouvelle intention qui fait rupture de manière plus ou moins forte avec la réplique ou la série de réplique qui précède. Cette segmentation reflète donc le point de vue de l'intervieweur en priorité, il restera à se montrer vigilant pour identifier des effets qui, soit parcourrent plusieurs séquences contiguës ou non, soit qui sont étrangers à ce découpage et par exemple sont ancrés dans une préoccupation, non plus de l'interviewer, mais de l'interviewée. C'est le gain et la limite de tout découpage, que d'une part il facilite l'appréhension des phénomènes que l'on souhaite étudier en délimitant des unités d'analyse plus facile à maîtriser, et permettant même de distribuer le travail entre plusieurs co-chercheurs, et le fait que cette délimitation puisse rendre invisibles des effets qui n'appartiennent pas à cette échelle de description. Plus à l'arrière plan, cette manière de

segmenter un processus en séquences, est issue d'une longue expérience de l'analyse des déroulements d'actions, à propos desquels il est vite apparu évident que l'on ne pouvait les rendre appréhendables à l'analyse qu'en les fragmentant, au risque que la fragmentation occulte des divisions imprévues. Mais averti de ce risque, sur les mois et les années de travail sur ce type de données les fragmentations arbitraires ne résistent pas à la relecture des matériaux.

Chaque séquence est précédée d'un numéro et d'un titre qui est basé sur l'intention de l'intervieweur, ce découpage et ces titres seront repris plus loin en détail, ils sont là dans un premier temps pour faciliter l'accès à votre compréhension.

Transcription de l'entretien initial E1

Séquence 1 : préparation à la situation d'entretien, vérification de la disponibilité de Claudine.

(Contexte : Claudine est assise à ma gauche, elle a autour d'elle, posés sur la table, son magnétophone, un paquet de cassettes, le micro qu'elle redispone, ses notes, ses crayons et sa trousse. Au moment où, après une longue discussion -avec tout le groupe- sur la manière de procéder, nous décidons de commencer, Claudine est occupée de tout son bazar et n'est pas vraiment encore tournée vers moi dans la relation, aussi je vais prendre plusieurs étapes pour la conduire vers la relation et vérifier qu'elle consent à changer d'activité).

1. P OK Claudine, tu es prête pour qu'on fasse un bout d'entretien

2. C oui
3. P tout est sur la table, en bien disposé, tout va bien ?
4. C d'accord
5. P t'as plus de souci du côté du magnétophone ?
6. C non non ça va
7. P OK, on y va ?
8. C oui

Séquence 2 : orientation vers l'acte d'évocation, choix d'une cible attentionnelle à évoquer.

9. P d'accord, ce que je te propose, tout d'abord, c'est de: voir si y'a: une situation particulière que tu aimerais: évoquer

- 10 C comme ça non il faut que je cherche, je vais laisser venir, une situation particulière
11. P OK
12. C mm ça peut être hier soir tout simplement quand je suis rentrée dans l'Allier
13. P mm donc là tu: choisis: d'évoquer: hier soir
14. C oui
15. P au moment où tu rentres dans l'Allier
16. C au moment où je rentre dans l'Allier

Séquence 3 aide à la focalisation descriptive :

17. P qu'est-ce qui te revient en premier:

18. C ce qui me revient en premier c'est la façon dont je marchais compte tenu des cailloux qui à la

fois font mal au pied et en même temps glissaient.

19. P mm mm

20. C et donc je voulais pas glisser (rire) pour rentrer trop vite dans l'eau euh: donc oui c'est la sensation donc sous les pieds avec la vue parce que l'eau était assez transparente

21. P mm

22. C il y avait beaucoup beaucoup de courant là où je rentrais parce qu'y avait un petit je sais pas comme on appelle ça déversoir sur la gauche là euh la lumière était moyenne ouais je sais pas trop (4s) et je suis rentrée tout de suite

Séquence 4 : ralentissement et approfondissement des impressions sensorielles

23. P je te propose de prendre du temps là main/ le temps de laisser revenir

24. C oui

25. P toutes les impressions qui peuvent te revenir de ce moment-là

26. C oui je posais les pieds avec beaucoup de précaution pour sentir les : cailloux au fur et à mesure que s'ils étaient trop pointus déplacer le pied ou l'assurer assurer pour pas glisser

27. P tu serais d'accord pour prendre le temps de: juste: retrouver cette sensation des cailloux sous les pieds, peut-être un pied plutôt que l'autre ou peut-être autre chose

28. C j'ai pas encore l'ensemble des pieds, mais oui, c'est quand même là, je vois l'eau qui glisse, qui file vite

29. P mm

30. C c'est l'eau est sombre

31. P mm

32. C bien que transparente mais c'est ça fait quand même assez noir mais on voit bien les cailloux qui se détachent noirs aussi au fond, y a des, y en a beaucoup de ronds, des assez gros

33. P mm

34. C ça c'est ce que je vois

Séquence 5 : modification de l'orientation de l'attention vers les co-remarqués,

35.P est-ce qu'il y a d'autres choses auxquelles tu fais attention, d'autres choses qui se présentent à toi

36.C je me je me je me rapetisse un peu enfin je suis pas accroupie mais je me rapetisse un peu

37.P mm mm

38.C donc je fais plusieurs plusieurs petits pas des petits pas

39.P mm mm

40.C et je prends mon temps, l'eau est fraîche mais c'est c'est agréable (5s) oui et puis y a pas beaucoup d'eau donc je suis obligée d'avancer je peux pas rentrer en faisant un plouf! donc j'avance ça prend du temps parce que je fais doucement

41.P mm mm

42.C et puis quand je vois quand qu'il y a quand même un peu d'eau pour que je me cogne pas au fond hop !

Séquence 6 : modification de l'orientation de l'attention vers l'arrière plan,

43.P OK je te propose de faire une pause là

44.C OK

45.P tu restes où tu es mais tu restes tranquillement avec ces: et: tout en restant en relation avec ce que tu étais en train de décrire, ce que je te propose c'est juste de: porter ton attention dans ce moment passé sur qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi ou qu'est-ce qu'il y a d'autre auquel tu fais attention

46.C le bruit

47.P mm mm

48.C effectivement ça fait beaucoup de bruit le bruit de l'eau puisque y a les petites chutes là juste à côté un bruit d'ambiance permanent

Séquence 7 : modification de l'orientation de l'attention, vers l'horizon externe / interne

49.P mm mm est-ce qu'il y aurait une couche encore plus: plus englobante de: ce que tu décris là, quelque chose qui est encore plus autour qui est: qui était peut-être pas dans le champ d'attention principal, mais qui:

50.C j'avais un gros besoin de faire comme une coupure parce que j'étais assez assommée, j'avais mal à la tête (4s) c'est drôle parce que je le sens pas le mal à la tête là quand je suis rentrée dans l'eau et je savais qu'en entrant dans une eau fraîche, ça me remettrait bien (12s)

51.P mm

52.C (8s) oui et puis alors là je suis dans l'eau

53.P mm mm tu es, tu es dans l'eau maintenant

54.C oui là je suis dans l'eau parce que le courant est très très fort

55.P ouais

56.C et donc il fallait que je m'agrippe aux cailloux pour pas reculer et me faire prendre par la chute derrière

Séquence 8 : début de la sortie de l'entretien

57.P OK, moi je te propose là de rester avec cette impression de t'accrocher aux cailloux

58.C oui

59.P si tu veux continuer à fermer les yeux tu: pour rester avec ça, tu peux et je vais m'adresser aux autres, quelques mots, donc on fait une pause

Commentaire sur l'entretien E1

Globalement cet entretien produit des résultats que l'on peut considérer comme "classiques" des effets recherchés dans l'entretien d'explicitation : le sujet se met en évocation et persiste dans l'activité de rappel évocatif, il le fait à propos d'un moment vécu spécifié, il décrit ce qu'il fait, ce à quoi il est attentif, en apportant un certain nombre de détails sur la manière dont il procède.

Bien sûr, c'est un exercice prétexte, il n'y a pas de but d'élucidation comme lorsqu'on vise la mise à jour d'une difficulté jusqu'à satisfaire un critère d'intelligibilité ou de complétude. Il n'est pas fait référence non plus à une activité productive finali-

sée qui servirait là aussi comme critère pour savoir si l'on a toutes les informations permettant de comprendre comment ce qui a été accompli l'a été. Par tout ces points, cet entretien est particulier à plusieurs titres : il poursuit un but méta, dans le sens où il ne vise qu'à produire des données pour pouvoir documenter l'effet des relances ; il est bref, dans la mesure où pour explorer la poursuite de ce but nous n'avions pas besoin d'avoir beaucoup de données¹. N'ayant pas de but d'élucidation l'intervieweur s'en donne d'autres, des buts de "manœuvres" dans ses relances, en ce sens qu'il y a clairement de nombreuses interventions en forme de sollicitation de changement dans l'intention délibérée de créer les conditions de manifestation de leurs effets. Les effets secondaires imprévus de cette stratégie sont que l'entretien est un peu trop « propre » par rapport à ce que l'on obtient la plupart du temps, dans le sens où il se découpe assez bien en séquences facile à délimiter, ce qui est beaucoup plus difficile à repérer habituellement dans des entretiens plus longs et moins organisés par le projet de l'intervieweur. Cependant il s'agit bien d'un entretien réel, où tout faux-semblant aurait été immédiatement relevé par les observateurs et l'interviewée, qui est elle-même experte, à ce titre cet échange fournit bien des matériaux écologiques qu'il est sensé de chercher à exploiter.

Le contenu de l'entretien

Ceci étant, cet entretien peut être traité comme tout entretien à vocation d'explicitation/élucidation, c'est à dire que l'on prend ce qui est dit pour décrire la situation vécue V1, ce que je résume brièvement ci-dessous :

1 /Elle décide d'aller se baigner dans l'Allier, parce qu'elle avait des tensions (dont elle ne souhaite pas évoquer la cause). 2/ Elle rentre dans l'eau,/ en nous décrivant ce qui l'entoure, le bruit de l'eau, les cailloux au fond dont certains lui blessent les pieds, et qui l'oblige à 3/ marcher dans l'eau/ en faisant attention là où elle pose les pieds, et d'ailleurs à travers la transparence elle les voit. Puis elle doit un peu 4/ s'accroupir pour s'avancer plus loin/, et 5/ dès qu'elle a suffisamment d'eau, plouf, elle plonge dans l'eau,/ ce qui lui procure du plaisir. 6/ Mais il y a beaucoup de courant, et elle est obligée de se retenir aux cailloux du fond pour ne pas être emporté./

¹ Cependant il est possible que ce présupposé soit erroné, et qu'il aurait été plus judicieux de mener un entretien plus long et mieux finalisé pour être sûr d'avoir des matériaux mieux accrochés à une validité écologique à la fois pour l'intervieweur qui aurait du chercher à obtenir des informations manquantes pour l'élucidation, ou même découvrir quelles sont les informations qui auraient manqué, et l'interviewé qui n'a rien à élucider de son vécu passé.

On a la suite temporelle des six principales phases de l'action, quoique pas très détaillée du point de vue de la fragmentation temporelle. Par exemple, si l'on s'arrête sur la phase 2 /rentrer dans l'eau/, on ignore tout des actions élémentaires qu'elle a accompli pour gagner un point qui lui convienne sur la berge, pour peut-être descendre le passage d'une plage ou d'une berge plus ou moins commode pour aboutir à ses premiers pas dans l'eau, il en est de même pour chacune des autres phases. En ce sens elles sont peu détaillées. On a pour chaque phase des éléments descriptifs des points auxquels elle fait attention que ce soit dans le contexte, que ce soit pour elle-même en relation avec son corps. Mais là encore, cela reste assez global, la fragmentation des parties et des propriétés de l'action n'est pas très poussée.

Voilà les informations obtenues avec ce bref entretien, c'est assez complet au niveau des phases temporelles du vécu, mais pas au niveau des actions élémentaires qui ne sont qu'esquissées. Il est vrai que nous n'avions pas de projet d'élucidation précis. Cependant le but de notre travail n'est pas l'étude du vécu de référence V1² -le fait de se baigner dans l'Allier- tels qu'on peut l'approcher grâce aux verbalisations descriptives de Claudine lors de son rappel évocatif (second vécu V2), mais nous allons prendre ce vécu V2 comme nouveau vécu de référence. C'est à dire que nous allons chercher à étudier ce que vit Claudine quand elle est interviewée, à partir des verbalisations descriptives de son vécu d'être interviewée. Ces verbalisations seront produites lors d'un troisième moment vécu V3. Donc le point important sera l'analyse du contenu de l'entretien se déroulant ensuite (le vécu V3, ayant pour but d'amener à la conscience réfléchie et donc à l'explicitation le contenu vécu V2).

Méthodologie I/ Pas de description sans catégorisation

Si l'idée de base de l'effet des relances et des questions est présente dès le début de la formalisation de l'entretien d'explicitation, puisqu'elle est clairement intégrée dans les objectifs pédagogiques de la formation à cette technique, le projet de la requestionner s'est exprimé concrètement en août 1999 en tirant parti des essais méthodologiques des années précédentes.

Globalement, l'idée était : créons des données d'entretien, puis ressaisissons-les comme vécus à expliciter. Ces vécus de « vivre un entretien » étant par-

² V1 vécu de référence, ici s'être baigné dans la rivière, V2 second vécu qui consiste à évoquer et verbaliser le vécu passé V1, V3 troisième vécu qui consiste à évoquer et à verbaliser ce qui s'est passé lors de "l'évocation du vécu de référence" donc le contenu de V2. Ici V1 consiste à se baigner, V2 à évoquer cette baignade, V3 à évoquer l'évocation de la baignade.

ticulièrement ciblés sur les effets des relances, alors que nous avons aussi longuement travaillé d'autres années par exemple, sur la mise à jour comparative des types d'adressages entre récit autobiographique, narrations, et explicitation, ou encore, en 2002 sur les repères relationnels du sentiment d'être accompagné ou d'accompagner. Mais comme on le voit cette intention de mettre en évidence les effets des relances n'était exprimée qu'en structure, dans le sens où nous avons un instrument de mise à jour : l'entretien d'explicitation, nous créons les conditions pour produire des données, et ensuite nous produisons ces données et les analysons.

Le problème du déficit initial de catégorisation

Les choses ne se sont pas passées aussi simplement. Pour questionner un aspect d'un vécu il faut aussi avoir un minimum de préparation sur ce qui est à questionner, sur la psycho phénoménologie de ces vécus particuliers. Sans cette préparation, le fait de savoir questionner ne permet pas à lui seul de questionner, puisque ce sur quoi il y a lieu de fragmenter, et de mettre à jour n'est même pas conçu !

Il est vrai que tant que nous avons travaillé sur des tâches structurant facilement le questionnement par la segmentation temporelle en étapes, et à segmentation fonctionnelle par des propriétés faciles à séparer, il pouvait sembler que la seule compétence dont nous avons besoin était de procéder avec soin à la segmentation temporelle, de prolonger son morcellement autant que nécessaire, de profiter de chaque ouverture « d'implicite manifeste » (si, si, « l'implicite manifeste » c'est l'indication pour un expert que quelque chose n'est clairement pas dit, c'est la perception assurée de l'absence, ce qui ne veut pas dire que l'expert sait ce qui n'est pas dit, mais juste qu'il y a là du non-dit évident). En abordant ensuite, les activités intellectuelles, comme l'acte d'évocation, les mutations attentionnelles, la dimension interpersonnelle de la relation, nous nous sommes aperçus que nous ne savions pas questionner ce qui n'avait pas une forme suffisamment intelligible pour nous, et que vouloir étudier les vécus d'évocation ou d'attention supposait en même temps d'élaborer une psycho phénoménologie de ce en quoi peut consister l'évocation, l'attention ou les modifications issues des effets des relances³. C'est

³ On pourrait légitimement dire que toute description contient un dispositif catégoriel qui la rend possible, il n'existe aucun vécu intelligible en soi, aucune perception évidente par elle-même, mais toujours sous-tendu par une catégorisation. Le sentiment d'évidence provient de l'utilisation des catégories habituelles communes à une majorité de personne dans le cadre d'une culture donnée, les catégories utilisées sont alors invisibles, implicites, enfouis dans le dispositif de l'habitus culturel. Lorsqu'on pénètre dans un micro-monde comme les univers professionnels, ou ceux des passions et des hobby, les catégories apparaissent parce qu'il ne va

dire que le projet d'exploration de ces effets au moment où nous l'avons mis en œuvre était encore très imparfaitement éclairé par ce en quoi cela pouvait consister de le questionner.

Toujours est-il que notre questionnement a été confus et fertile.

Une fois les cassettes transcrites, et l'ensemble des matériaux disponibles à l'analyse, comment les travailler et suivant quels principes ? L'idée qui s'est rapidement imposée était de chercher à trier dans l'ensemble de l'entretien E3 sur l'entretien d'explicitation, les extraits qui pouvaient documenter le vécu de l'interviewée pendant l'entretien E1. Mais si cette idée permettait de rassembler les données, elle ne donnait pas vraiment forme à la description des effets. Les effets ne sont jamais directement lisibles à partir des verbalisations, ils ne peuvent le devenir que dans la mesure où nous pouvons les mettre en évidence par des instruments catégoriels en faisant apparaître un sens.

Elaboration d'une catégorisation descriptive des changements

Nous avons utilisé principalement trois dimensions catégorielles. Probablement qu'elles se sont dégagées dans une adéquation transitoirement équilibrée entre les préoccupations théoriques d'actualité et un sentiment de pertinence par rapport à la description des effets.

Nous distinguerons : 1/ les modifications de la visée attentionnelle (Vermersch 1998, 1999, 2000b; Vermersch 2002a; Vermersch 2002b), modifications en termes de changement de thèmes, domai-

pas de soi pour le novice qu'il les possède et puisse les partager, il doit les apprendre. Le micro-monde de l'explicitation des vécus fait apparaître des découpages basés sur des catégories "universelles" de segmentation de tous vécus. Mais cela est encore insuffisant quand on s'attaque à des vécus sous un angle nouveau pour lesquels il n'existe pas de catégories parce qu'il faut les inventer, les constituer, tout simplement parce qu'il n'y a pas d'habitus, ou pas de tradition de recherche précédente qui a complètement balisée le domaine. On a donc trois degrés au moins de catégorisation, la première commune de sens commun transparente par évidence partagée de manière inconsciente (en fait restreinte à une culture et à une époque), la seconde restreinte au micros-mondes donc spécialisée, dont on s'aperçoit facilement par la rencontre avec les novices, la troisième caractérisée par son statut d'émergence avant d'appartenir à un micro monde de la recherche. La première et la seconde couche catégorielle n'est pas mise en évidence par les acteurs, mais par les sciences du quotidiens, sociologie, ethnologie, anthropologie ou encore la psychologie ; alors que la troisième doit être produite, inventée, via la réduction pro active par les acteurs chercheurs eux-mêmes.

nes, de directions, d'objets, de parties d'objet ; 2/ les modifications d'actes mis en œuvre ; 3/ les modifications d'état interne, valence, émotion, modification d'attitude corporelle, relationnelle.

Voyons rapidement ces trois grandes catégories

1/ Les modifications attentionnelles

Nous avons découvert au cours des années précédentes à quel point l'attention était difficile à saisir introspectivement. Ici comme toujours nous ne saisissons directement que le contenu descriptif, les objets du monde, les pensées, les prises d'information, on pourrait dire encore en suivant Husserl que ce qui se donne en premier est la dimension noématique. De ce contenu, on peut inférer les actes qui permettent de les obtenir, suivant qu'ils sont le produit d'une perception externe dans une modalité particulière, d'une perception interne, d'un souvenir, d'un jugement, d'une imagination, d'un calcul etc. C'est alors le côté noétique qui est saisissable. Cet aspect est aussi directement présent dans les verbes d'action, d'action mentales, de saisie perceptive. Mais si l'on considère que l'attention vise la dimension mobile de la conscience, ses modulations, ses mutations, pour la faire apparaître il faut comparer, comme nous allons le faire, des états successifs et la différence entre ces états va rendre lisible l'attention par les changements qui se sont produits ou pas. Nous allons nous intéresser surtout à trois catégories emboîtées, ce qui n'épuise pas les discriminations possibles, nous ne cherchons pas ici à saisir toutes les modulations attentionnelles mais surtout les principales modulations en tant qu'elles permettent de faire apparaître un effet des relances sur l'interviewée. Nous distinguerons entre ce qui fait **thème**⁴, et qui est donc l'intérêt de la personne, cet intérêt thématique peut être servit par une multitude de directions particulières potentielles correspondant à des actes perceptifs, aperceptifs, intellectuels, etc. différents⁵. Identifier le changement ou la continuité d'un thème sera donc notre premier descripteur. Ensuite, au sein du thème, il faut distinguer des **visées attentionnelles**⁶ qui peuvent être

⁴ Je ne développe pas ici tous les mouvements qui font que ce qui est à l'arrière plan vient au focus, que ce qui est thème devient marge etc.

⁵ Ce point est vraiment important à retenir parce que quel que soit le thème il ne se résume jamais de façon triviale à un seul type acte, s'intéresser à une musique ne se résume certainement pas à l'ouïr !

⁶ A titre secondaire dans ce cadre, il faut noter que chaque visée peut relever à chaque instant d'un mouvement d'engagement de la visée, ce que l'on peut appeler une *saisie*, d'un mouvement de poursuite de cette saisie, une *maintenir en prise*, et la plupart du temps invisible sauf par les erreurs et les manques, un *désengagement* ou un *lâcher prise*. Dans une autre recherche ces mouvements de la saisie pourraient être au premier plan de notre intérêt, ici ce n'est pas le cas.

multiples, simultanées en couches synesthésiques ou parallèles. Repérer ces changements de visées sera donc notre seconde catégorie descriptive des mouvements attentionnels. Mais au sein d'une même visée, des mouvements sont possibles qui porte sur le caractère plus ou moins large de ce qui est saisi, que je propose de nommer les variations de la **focalisation**, même si cette appellation est un peu trop visuelle et spatiale. Un des points importants de nos recherches actuelles a été de montrer que ces focalisations étaient encadrées par un habitus personnel et culture qui prend la forme d'un cadrage en fenêtre attentionnelle. Si nous avions à étudier l'activité qui fait l'objet du premier entretien nous en aurions besoin, mais pour étudier l'activité de verbaliser dans un entretien sur cette première activité, ce repérage ne s'est pas imposé comme pertinent pour le moment.

Pour décrire les mouvements de l'attention nous retiendrons donc les changements de thème, de visées, de focales, même si ces trois catégories n'épuisent pas les possibilités de catégoriser la dynamique attentionnelle qui est bien plus complexe. Essayons avec ces premiers outils.

2/ Catégorisation des les actes cognitifs ?

Quelle classification minimale, pour pouvoir indiquer qu'il y a eu changement ?

Vouloir utiliser une catégorisation des actes engage toute une psychologie classificatoire dont on sait qu'historiquement elle a toujours été problématique, cf. la notion de psychologie des facultés.

En particulier un des arguments invoqué est de dire que les actes ne sont pas isolables, qu'il n'y a pas par exemple de perception sans mémoire sous-jacente ou sans raisonnement implicite sous forme d'inférences, ou encore sans organisation de la visée et saisie perceptive. On en a conclu qu'il est méthodologiquement incorrect de distinguer l'activité perceptive isolément de la mémoire, du raisonnement, de l'organisation de l'action. Mais si cela est certainement vrai, cela reste imprécis, car on ne peut pas dire non plus que tout est présent tout le temps sur le même mode. Par exemple, on doit pouvoir distinguer entre la mémoire implicite présente sans nécessairement que l'on soit tourné vers la chose passée et des actes de rappel comme actes intentionnels, qu'ils soient signifiants, sémantiques, intuitifs, procéduraux. Réciproquement, pendant un acte de rappel, la perception est toujours active dans telle ou telle de ses modalités, mais à ce moment le sujet n'est pas tourné vers la prise ou la saisie d'information interne ou externe présente. L'acte de rappel consiste à rendre présent, à viser à vide, à tenir en perception interne continue, ce qui n'était pas présent. Alors qu'en contraste, la réflexion est aussi un mode de rappel, enfin le suppose, puisqu'elle est basée sur une présentification. Mais du point de vue de l'activité réflexive, la dimension du rappel est seconde, elle est une condition nécessaire pour la réalisation de toute activité réflexive,

mais quand on opère un rappel cela ne signifie pas que nous soyons dans un projet de réflexion. La question n'est pas celle du rappel, mais de l'amener à la conscience, et à l'élaboration ce qui est déjà disponible au plan de la conscience (mode du représenté, du symbolisé ou encore du signe ou du formel).

Le rappel intuitif est aussi une activité d'évocation intuitive quasi sensible, en même temps il est réfléchissement, c'est-à-dire ce qui opère graduellement le passage d'une activité orientée et vide (visée ou accueil) à un remplissement quasi sensible (avec imagination au sens de présence d'image immanente quasi sensorielle, et non pas au sens d'une invention). Dans l'imagination je présente, mais pas sur le mode du se rappeler, mais sur le mode du créer et du maintenir accessible ce créé immanent pour continuer à l'élaborer et à le considérer.

Mon projet et mon besoin ne sont pas de réaliser une typologie des actes cognitifs et affectifs, mais de légitimer une différenciation suffisamment robuste et justifiée pour être utilisée dans la mise en évidence des effets des relances en relation avec les types d'activités propres à l'entretien d'explicitation.

Fondamentalement l'entretien d'explicitation vise à conduire l'interviewé vers la mise en œuvre d'un acte de rappel évocatif, donc il sera intéressant d'en noter la présence, ses degrés d'effectuation, et tout ce qui le compromet et lui est étranger. Ainsi toute activité perceptive, judicative⁷, réflexive qui porte sur la situation présente est témoignage du fait qu'il n'y a pas de rappel, puisque le rappel est présentation du passé et les autres sont basés sur la présentation du présent. La direction d'attention de ces actes est complètement différente. De plus, il sera intéressant de distinguer dans ce rappel le fait qu'il soit basé sur un remplissement intuitif et qu'il soit effectivement un ressouvenir, des actes de rappel basés sur le savoir, sur un acte signifiant. D'autres actes seront mis en œuvre comme les types de verbalisations plus ou moins descriptives / interprétatives.

Chacune de ces catégories d'acte ne signifie pas que les autres sont absentes, mais plutôt qu'elle est l'activité dominante telle qu'elle peut être inférée des verbalisations.

3/ Quelles catégories pour l'état interne⁸ ?

Pour catégoriser l'état interne, on peut distinguer plusieurs domaines, celui de l'affectivité/émotion,

⁷ Judicatif : qui se rapporte au jugement.

⁸ J'ai finalement retenu la proposition faite par Claude Marti d'utiliser le terme issu du langage de la PNL d'état interne plutôt qu'émotion par exemple. Le premier me paraît plus ouvert à toutes les nuances de changement qui ne tombent pas forcément sous la catégorie « émotion », comme une impression d'ouverture, de détente, de lourdeur, de légèreté, d'humeur.

celui de la tension/détente du corps, du sentiment d'énergie.

Pour l'affectivité je propose de s'en tenir à la notion de **valence** comme caractérisant l'orientation basique de l'émotion, donc un système bipolaire positif/négatif, avec un point neutre entre les deux, un point d'indifférence. Au delà de cette polarité, cette valence peut se décliner dans d'innombrables couleurs, si c'est une valence positive ce peut être la confiance, l'ouverture, le consentement, l'adhésion, etc., sur le mode négatif le refus, la méfiance, la fermeture, etc. L'intérêt de ce concept de valence est de permettre de saisir au sein d'un dialogue, de fines variations qui ne se traduisent pas comme des émotions clairement identifiables, mais dont le changement de direction a un rôle fonctionnel dans la manière dont j'écoute l'autre, dont je me prépare à occuper mon tour de parole, ou la façon dont je vais moduler l'expression de ce que je vais exprimer. Nous avons pu constater dans un autre groupe de travail que la saisie rétrospective ou actuelle de cette variation de la valence est à la fois attestable et délicate à saisir pour plusieurs d'entre nous. Dans l'entretien qui va suivre, nous serons beaucoup avec la valence positive que nous pourrions nommer le consentement, et en sous-jacent apparaîtra une valence négative de résistance. Il pourrait y avoir des émotions plus clairement détachées, et même des variations d'émotions, mais ce n'est pas apparent dans le cas de l'entretien avec Claudine. Il y aurait pu y avoir encore des catégories corporelles de tension, détente. Mais dans ce cas, corporellement, elle n'a rien manifesté d'autre qu'une détente paisible, alors que dans d'autres situations de recherche, la mobilisation corporelle forte, des changements de posture, de la gestualité et des mimiques généreuses, ont paru des indicateurs intéressants (mais ce n'était pas dans le cadre d'un entretien d'explicitation, ce cadre a ceci de particulier qu'il cherche à induire l'activité de rappel évocatif qui bien souvent se manifeste par une immobilité et une tranquillisation).

Méthodologie 2/ Mettre en évidence les effets des relances ?

Pour mettre en évidence des effets des relances,⁹ il faut établir la présence d'un changement entre une première réponse et une autre réponse qui vient à la suite d'une relance qui s'est intercalée entre les deux. Il faut donc au moins trois éléments, puisque si je prends seulement un enchaînement « relance/réplique suivante », je peux montrer le rapport entre les deux, mais pas le fait que l'interviewé manifeste dans sa verbalisation une modifi-

⁹ Par convention une relance est toujours le fait de l'intervieweur, le terme relance peut recouvrir aussi bien une question, qu'un sourire, une reformulation, un mmm ..., seront nommées répliques ou réponses ce que l'interviewé exprime verbalement ou non.

cation de sa saisie attentionnelle, et/ ou de ses actes, et/ ou de son état interne par rapport au point où il en était avant la relance. Il nous faut donc trois termes de comparaisons qui se suivent : A, B, C.

- une réponse A, qui nous sert d'état initial et qui donne le contenu thématique de la verbalisation de l'interviewé et toutes les autres indications relatives à ses actes, son état, sa position relationnelle etc.,

- B la relance qui suit A, dont il faudra apprécier si elle est en décalage avec ce que A contient ou non, et si oui qu'est-ce qu'elle propose comme nouvelle direction.

- C la réponse qui suit B, dont on va évaluer si elle est congruente avec le contenu de B, et en décalage ou non avec le contenu de A.

Nous voulons pouvoir comparer C à A, pour découvrir s'il y a eu un changement chez l'interviewé et pas seulement C à B qui ne donnerait que l'information sur la congruence de la réponse C à la proposition formulée en B, bien sûr on peut aussi examiner le rapport de B à A pour comprendre ce que cherche à provoquer l'intervieweur et en quoi propose-t-il quelque chose de semblable ou de différent à ce qui était déjà présent en A et éventuellement comment s'y prend-il pour opérer le changement en conservant la qualité relationnelle de l'entretien¹⁰ :

Métaphoriquement :

Si l'on observe la suite : réplique A «bleu» → relance B «blanc» → réplique C «blanc». On peut en inférer que l'effet «blanc» est obtenu, le changement de A bleu à C blanc induit par la relance B blanc a réussi.

Ce changement simple qui coïncide avec la succession temporelle par contiguïté, n'est qu'un des cas possibles de changement, même si dans ce protocole c'est le plus fréquent. On verra plus loin des cas où on a par exemple la résurgence de E bleu, même si B a produit un changement de thème, le temps de la réplique C. Il y a donc certes la recherche délibérée de proposition d'influence de la part de l'intervieweur par ses relances, mais il y a aussi *la dynamique propre de l'interviewée* qui par exemple revient de lui-même à un thème qu'il a entamé et pas terminé. Et surtout, les effets d'interactions peuvent dépasser les effets de contiguïté temporelle, probablement surreprésentés dans ce court entretien qui nous sert de support ici.

Nous allons présenter deux analyses successives¹¹

¹⁰ On pourrait aussi inverser les propositions d'analyse et regarder comment l'interviewée influence l'intervieweur et le conduit involontairement ou non vers des choix de relance.

¹¹ *J'ai longuement hésité et oscillé dans la manière de présenter ces deux analyses. Fallait-il détacher la première de manière à la rendre facilement lisible, en faisant semblant de ne pas connaître les données relatives à la seconde. Cela aurait gagné en clarté, mais était de plus en plus biaisée. Ou*

entrelacées : la première purement inférentielle à partir de la transcription de l'entretien de base, et la seconde qui a vocation à réfuter, à moduler, à éclairer la première à partir de l'entretien d'explicitation sur le vécu d'avoir été interviewée à tous les endroits où le rapprochement précis sera possible (essentiellement parce qu'il a fait l'objet d'un questionnement détaillé, ce qui n'est pas le cas de tous les moments de l'entretien). On va donc jouer sur deux découpages de grains différents : le premier plus large portera sur les séquences telles que nous les avons découpées précédemment, le second plus détaillé suivra les tours de paroles avec le découpage en exemples structurés par le triplet A, B, C. Dans un premier temps, pour chacun des exemples, après B (la nouvelle relance de l'intervieweur, et C la réponse de l'interviewée) nous inférerons à partir des matériaux verbaux et non verbaux, 1/ le contenu attentionnel, 2/ les actes mobilisés, 3/ l'état interne, puis nous formulerons un commentaire sur les changements observés relativement à l'effet de la relance B. Dans un second temps, suivant en général le découpage en séquence¹², nous mobiliserons les matériaux de l'entretien E3, c'est-à-dire la description par l'interviewée de son vécu d'entretien et en particulier de que lui ont fait selon elle les relances, aboutissant à un second commentaire sur la valeur, l'intérêt de ce que peuvent apporter ces informations par comparaison avec les premières et en elles-mêmes. Enfin, nous essaierons à la fin de chaque séquence de produire un commentaire synthétique à partir de l'ensemble des données. Restera à produire des conclusions, une fois épuisée les exemples et séquences.

bien, ce que je vous propose ici, qui consiste à juxtaposer les deux analyses. La première en la découpant par tour de parole, comme je l'explique ci dessous, la seconde suivant plutôt les tournants de l'entretien correspondant au découpage en séquences proposé plus haut. Le grain de découpage est un peu plus large parce que notre questionnement n'a pas suivi chaque temps de l'entretien avec la même finesse. La difficulté de cette seconde façon de procéder est de rendre la présentation des données et leur exploitation un peu labyrinthique.

¹² C'est un peu plus compliqué, dans la mesure où le questionnement d'explicitation E3 s'est focalisé spontanément sur les relances décisives du point de vue des propositions de changement d'orientation, or

Analyse des données

Schématiquement, on va retrouver le même plan appliqué aux sept séquences, contenant à chaque fois un ou plusieurs exemples, des quatorze exemples ou triplets A, B, C que nous avons distingué :

Séquence n

1/ Analyse inférentielle à partir des observables et des traces

Exemple 1,

Réponse A

Relance B et son explicitation intentionnelle

Réponse C et son analyse suivant la dimension attentionnelle, les actes, l'état interne.

Commentaire sur les relations A, B, C dans l'exemple 1

Exemple 2

Réponse A (C du précédent exemple)

Relance B et son explicitation intentionnelle

Réponse C et son analyse

Commentaire sur les relations A, B, C dans l'exemple 2

Exemple 3 ...

2/ Matériaux complémentaires issus de l'entretien sur le vécu de l'interviewée

Présentation des matériaux et commentaires

3/ Commentaire d'ensemble de la séquence n, mise en relations de l'analyse inférentielle et de l'analyse des matériaux introspectifs.

Séquence 1, Initialisation de l'entretien. (trois exemples)

1/ Analyse inférentielle des trois exemples.

Exemple 1 Initialisation de l'entretien : OK Claudine, tu es prête pour qu'on fasse un bout d'entretien ?

A 0 Il n'y a rien de direct à indiquer comme verbalisation, puisque nous sommes dans l'ante début de l'entretien. Nous avons pris la décision de faire un entretien, mais il n'est pas encore commencé en tant que tel, alors que la situation s'est déjà bien construite pour délimiter ce qui va se passer. Mais à mon observation du non verbal, l'attention de Claudine est orientée vers toutes ses affaires disposées sur la table autour d'elle. Ce que je décris ci-dessous est donc l'exploitation par inférence du non-verbal observé.

Contenu thématique : double orientation, le thème principal semble celui de l'organisation de ses affaires, secondairement vers le fait de se prêter à un entretien, la visée est mobile passant d'un objet à l'autre, la focalisation semble moyenne (par objet, par place et peut-être par fonction) mais mobile.

Actes : Claudine est dans une activité perceptive/réflexive investie dans l'organisation des ses affaires.

Etat interne : Claudine n'a pas encore consenti à la relation d'entretien, dans le fait de se tourner effectivement vers l'intervieweur. Il y a un consentement joyeux, amical, de principe qui n'est pas encore incarné. Donc il semble que l'on ait une valence positive globale, mais encore neutre quant à la relation d'entretien.

B 1.P: OK Claudine, tu es prête pour qu'on fasse un bout d'entretien ?

Intention¹³ : J'ai déjà eu l'expérience d'entamer un entretien dans un cadre comparable, c'est-à-dire où cela faisait suite à une situation déjà installée sur une base relationnelle différente. Les difficultés à opérer cette transition m'avaient alerté sur la nécessité de vraiment vérifier que le changement de direction d'attention, le changement d'activité, la modification relationnelle qui en découle, sont effectivement mis en place. Alors que Claudine ne me regarde pas, je lui adresse une demande de principe pour marquer le début, en demandant si l'état interne est présent (tu es prête ?), en formulant la tâche que nous allons accomplir. La question peut peut-être déclencher un arrêt des activités en cours et amorcer un changement d'orientation.

C 2. C: oui, (*j'indique le non verbal qui me sert de repère en tant qu'intervieweur*), le corps de Claudine est encore tourné vers la table, son visage aussi, et ses gestes esquissent des mouvements vers et autour ses affaires de bureau,

Contenu : Le contenu thématique n'est pas encore la situation d'entretien, mais toujours son matériel.

Acte : perception visuelle dominante, action sur ses affaires.

Etat interne : la disposition relationnelle ne s'est pas encore modifiée, le consentement reste encore vide d'un investissement intersubjectif réel, le climat semble rester amical d'après les mimiques.

¹³ On notera que les intentions sont écrites à la première personne, dans la mesure où le rédacteur principal du présent texte et l'intervieweur sont la même personne. Le rédacteur est donc en avance sur la seconde partie de l'analyse dans la mesure où il documente ses intentions par référence introspective, alors que ces mêmes informations ne seront disponibles que plus tard pour l'interviewée.

Commentaire d'ensemble : la création du changement nécessaire à la mise en œuvre de la situation d'entretien n'est pas encore mise en place, la relance B 1 n'a pas encore produit un changement manifeste d'orientation de l'attention, ni des actes, ni de l'état interne. On peut penser que cette relance a créé des effets partiels non observables (il ne s'est pas rien passé) qui amorcent les conditions recherchées.

Exemple 2. Poursuite de l'installation des conditions d'initialisation : tout va bien ?

A 2 C : oui

Cf. au-dessus, je reprendrais systématiquement la dernière réponse comme état initial de chaque nouvel exemple.

B 3 P : tout est sur la table, bien disposé, tout va bien ?

Intention : je m'accorde sur son activité en nommant ce vers quoi elle est occupée, et je cherche à la tourner vers une évaluation de son état pour qu'elle vérifie que tout va bien, mais aussi pour la décoller de l'absorption dans cet état. Le présupposé est que de nommer son vécu va l'aider à se distancier de ce vécu en lui proposant non plus de le vivre, mais de le prendre pour objet d'attention, ce qui neutralisera son absorption. En même temps, il est clair que je ne tiens pas pour acquit qu'elle soit prête à travailler en entretien malgré son accord verbal. Dans le tour d'échange suivant, je procéderai de même pour le magnétophone, avec plus de succès d'ailleurs.

C 4 C : d'accord

Commentaire : Je ne reprends pas le détail de l'analyse ici parce que le non verbal me donne encore les mêmes signaux que ce que nous avons détaillé à la fin de l'exemple 1. La conclusion est qu'il faut répéter, procéder jusqu'à obtention d'une disponibilité de l'interviewée.

5 P : t'as plus de souci du côté du magnétophone

6 C : non non ça va

Exemple 3 Achèvement de la séquence d'initialisation de l'activité d'entretien : OK on y va ?

A 6 C : non non ça va

Contenu attentionnel : On a clairement un changement de direction d'attention après un lâcher prise des objets et des préoccupations précédentes. Claudine s'est tournée corporellement vers moi, elle s'est désengagée de ses affaires disposées sur la table, elle est disponible à écouter ce que je vais lui proposer, il y a un contact avec son regard et sa posture est devenue plus passive, bras posé sur le torse en attente.¹⁴

Acte : Claudine est passée d'une perception / réflexion active sur des objets à une attente, une écoute ouverte, la perception visuelle lui sert

maintenant pour apprécier l'adressage et le relationnel, la perception auditive tout à l'heure marginale prends une place prépondérante, l'engagement réflexif sur les objets présents est mis en suspens, et autre chose prend sa place, dont il faudra se documenter auprès de l'intéressée puisque précisément il ne se traduit à l'observation que de manière privative.

Etat interne : le consentement à la relation et à la nouvelle activité est-là, donc toujours dans une valence positive, le non verbal marque ce consentement par la réorientation du corps, du regard, l'immobilisation des bras, l'attente.

B 7 P : OK on y va

Intention : marquer un commencement de façon nette, et vérifier une dernière fois qu'elle est vraiment disponible à la nouvelle activité, renforcer l'orientation relationnelle par une formulation simple qui n'attend que l'adhésion en retour, mais cela reste l'occasion de repérer la congruence du non verbal.

C 8 C : oui

Contenu : Claudine est maintenant tournée vers moi en attente, son objet d'attention est de façon ouverte l'attente de la consigne et de l'accompagnement.

Acte : attente auditive et visuelle vers ce que je vais exprimer.

Etat interne : consentement positif.

Commentaire général sur la séquence de 0, à 8 :

En terme de changement, depuis le point de départ d'un accord de principe jusqu'à la pleine attention on a donc une progression graduelle. Le verbal rend peu compte de ce qui se passe, sinon le passage à la négation et l'expression de l'accord en 6 (non, non, ça va). La transcription sans les didascalies que j'y introduis pourrait même être mal interprétée : « Pourquoi insiste-t-il comme ça ? » Mais le changement d'orientation de l'attention et surtout son désengagement préalable de l'absorption dans d'autres thèmes prégnants a nécessité plusieurs étapes. Le changement d'actes est peu marqué, puisqu'il reste une dominante d'activité perceptive mais changeant de visée, ils ne s'organisent pas tout à fait de la même manière en particulier dans les rapports d'importance relative entre perception auditive d'abord secondaire, puis principale et perception visuelle. Ces deux aspects étant relativement inféribles à partir des modifications corporelles, gestuelles, visuelles. Le changement d'état est plutôt un changement de forme du consentement, qui passe d'une adhésion de principe à une adhésion incarnée et effectivement polarisée par la relation à l'intervieweur et non plus à l'ensemble du groupe, le tout dans un climat relationnel positif, souriant. Dans cette séquence la cohérence entre les réponses de l'interviewée et les intentions manifestées par les relances semble bonne ; l'adéquation entre les formules utilisées dans les relances et les réponses qui y sont faites semble aussi congruente, mais l'on voit clairement que l'effet des relances n'est pas

¹⁴ Comme on peut encore le constater ici, j'ai besoin de rajouter des indications sur le non-verbal pour argumenter sur le changement de direction de l'attention, puisque la réponse verbale sibylline est trop courte pour avoir une valeur indicative univoque.

mécanique, il va dans une direction et produit des effets graduels à la mesure de la mobilisation à laquelle consent effectivement l'interviewée.

2/ Analyse complémentaire à partir des matériaux en première personne.

Matériaux de l'entretien

On passe l'enregistrement¹⁵ de la séquence 1, et Claudine le commente directement :

176. C Pour moi, ça a fait effet effectivement euh quand tu as dit tout ça là ça a fait effet parce que j'ai bien conscience de ça et donc j'ai redonné un coup d'œil au magnéto pour voir si ça tournait et je me suis bien tournée vers toi xxx ça a eu un effet là

178. C d'autant plus que la veille avec Nadine justement j'ai pris le temps

179. N tu as pas pris le temps avec moi et j'ai pas pris le temps avec Pierre non plus

184. P et juste avant quand je t'ai demandé si tu étais d'accord

185. C ah oui je je je c'est net que je me suis tournée j'ai regardé si tu te retournais là et puis je me suis j'ai ramené une jambe sur l'autre euh j'ai même l'impression que j'ai posé une main là enfin j'ai fait quelque chose qui marquait une coupure et je me suis bien arrêtée après et là je t'ai regardé j'ai vu que tu me regardais

186. P tu as vérifié que/

187. C pour moi j'ai essayé de de oui de me couper d'eux et juste avant que tu dises cette phrase-là et là j'étais dans l'écoute de ce que tu allais dire

188. P mm mm

189. C là j'avais les yeux ouverts là

Commentaires

Il faut noter d'abord une difficulté que l'on va retrouver dans les exemples suivants, celle de la confusion sémantique dans ce qui est désigné par les intervieweurs comme étant "le début", "le tout début", "l'initialisation". Claudine a tendance à comprendre cette visée temporelle comme portant sur le début de l'induction de la tâche (je te propose...), ou même un peu plus tard dans l'entretien le début de l'accès évocatif après qu'elle ait fait le choix de la situation passée de référence. En conséquence, il est difficile de faire verbaliser ou plutôt de tourner l'attention de Claudine vers le début, en tant que séquence 1 ou même juste avant, c'est à dire ce qui nous intéresse comme relevant des tous premiers effets de la séquence de mise en place de la relation et de la tâche d'entretien.

Par rapport aux annotations des trois exemples qui constituent la séquence 1 et qui reposent essentiel-

lement sur la prise en compte du non verbal, beaucoup de choses sont corroborées par le discours de Claudine et des détails sont rajoutés. Par exemple elle peut restituer l'évolution du moment où elle ne me regarde pas encore, puis où elle me regarde, voit que je la regarde, ferme les yeux pour approfondir le rappel évocatif. Sur le contexte de cette préparation à l'entretien Claudine apporte encore une indication sur le fait que cette mise en place la renvoie à une situation antérieure où la question de la mise en place du changement de relation s'est posée avec Nadine, et de Nadine vers moi. Nous apprenons aussi que les relances, font bien l'effet attendu " quand tu as dit tout ça là ça a fait effet parce que j'ai bien conscience de ça et donc j'ai redonné un coup d'œil au magnéto pour voir si ça tournait et je me suis bien tournée vers toi xxx ça a eu un effet là", même si nous ne pouvons pas rentrer dans le détail pas à pas de l'effet de chaque relance, puisque Claudine s'y réfère sur le mode englobant du "tout ça" c'est à dire, ce que nous venons d'entendre reproduit avec la cassette son (les relances de la séquence 1, plus la première de la séquence 2 : " je te propose ...". Elle décrit le passage vers la tâche, comme étant net, organisé autour des changements de direction de regards et vérification de l'adressage en retour, marqué par les changements de posture "je me suis tournée", puis "j'ai ramené une jambe sur l'autre", "j'ai posé une main là", " j'ai fait quelque chose qui marquait une coupure" etc. ... cf. 185. On a bien tous les éléments du changement de thème attentionnel comme changement de direction, se tourner vers moi, se couper des autres, vérifier que je suis tournée vers elle, et se mettre à l'écoute. On peut aussi reconstituer dans ce qu'elle dit les actes successifs qu'elle pose, en particulier dans les prédominances successives de l'activité visuelle/réflexive (elle interroge le monde autour d'elle, ses objets, ma présence, se détourne de la présence des autres), vers une dominante activité d'écoute/attente. L'état interne est peu questionné et peu repris spontanément, il sera mieux documenté dans sa description de l'accès évocatif et du maintien de cet acte de rappel. Le commentaire sur les éléments contextuels de situations comparables récentes semble permettre d'inférer qu'il y a une valence positive d'accord à ce qui est sollicité par les relances successives, et un consentement à le suivre, ce qui n'a rien d'étonnant dans le contexte de l'exercice.

De cette première séquence se dégage une confirmation détaillée de ce que l'on avait inféré des traces, ce qui n'est pas rien, mais reste peu de chose en valeur informative ajoutée. Cependant, on a quelques indications supplémentaires sur les modifications posturales, gestuelles, de regards qui indiquent indirectement une conscience assez précise de ce qui se passe pour elle dans cette situation de transition, on a bien affaire à une interviewée experte (un

¹⁵ Ici j'élimine les matériaux obtenus en E2, dans la tentative d'entretien menée par Claude, ceci dans la mesure où les matériaux sont pauvres et redondant avec ce que nous obtenons ici à partir de l'auto confrontation avec la cassette son. Cependant ces matériaux éliminés restent très intéressants du point de vue de la technique d'entretien, en particulier sur l'aspect du guidage de la visée attentionnelle vers un point temporel spécifique.

« A expert » dans notre jargon, développé à cette occasion).

Séquence 2 Orientation vers un vécu passé et son évocation. (trois exemples)

1/ Analyse inférentielle

Exemple 4 Proposition de choisir : voir si y'a : une situation particulière que tu aimerais : évoquer ?

A 8 C : oui

Cf. le commentaire de C8 :

B 9 P : d'accord, ce que je te propose, tout d'abord, c'est de : voir si y'a : une situation particulière que tu aimerais : évoquer

Intention : confirmer l'accord, donner une consigne indicative (je te propose) de la tâche initiale à effectuer que je nomme comme l'acte d'évoquer, une direction d'attention en structure qui est "une situation particulière", un critère de choix : "que tu aimerais". Le tout avec deux maladroites de formulation : la première par l'utilisation du prédicat sensoriel "voir", qui limite les possibles évocatifs auxquels elle pourrait accéder, par exemple sur le mode du sentir, de l'entendre ou autre ; le second sur le critère "aimerait" qui induit un choix fondé sur l'implication personnelle, peut être trop, comme on le verra dans la seconde analyse.

Je cherche donc délibérément à susciter :

/ De nouveaux actes : celui de viser à vide¹⁶ une situation passée, d'un choix et donc d'une évaluation de l'adéquation de cette situation, et enfin du rappel évocatif de cette situation.

/ Un nouveau contenu attentionnel : viser une situation passée autobiographique, donc une direction d'attention vers le passé autobiographique;

/ La continuation de l'état interne : le consentement positif, celui de consentir à une consigne lui donnant un travail cognitif à effectuer, travail ouvert et non déterminé par avance donc relativement difficile.

C 10 C : comme ça non, il faut que je cherche, je vais laisser venir, une situation particulière,

Contenu : l'orientation de l'attention est dirigée vers ce qui peut advenir, visée à vide, c'est à dire sans qu'il y ait encore un remplissement, mais la direction de la visée est maintenue.

Acte : recherche en accueil d'un remplissement, réduction pro active.

Etat interne : consentement à remplir la consigne de son activité.

¹⁶ Il y a visée puisque le sujet se tourne vers un but qu'il recherche par ses propriétés, mais c'est à vide dans la mesure où dans un premier temps rien ne vient forcément remplir cette intention, pourtant en restant dans cette intention de visée quelque chose va apparaître, va se donner, va produire un remplissement, c'est la base même de la réduction pro active (Vermersch 2000a).

Commentaire : la relance produit un effet d'amorce, qui ne donne pas de résultat immédiat en terme de situation particulière, mais tous les ingrédients recherchés sont présents : visée accueillante du passé, consentement. Ces changements, importants, que la relance cherche à susciter sont en cours de réalisation sur leur mode propre, en particulier dans leur temporalité de réalisation propre puisque l'on sait que le remplissement ne s'opère pas de façon mécanique instantanée.

Exemple 5 Etape d'accès à une évocation spécifiée

A 10. C comme ça non il faut que je cherche, je vais laisser venir, une situation particulière

Cf. analyse de C 10

B 11. P Ok

Intention : un processus est à l'œuvre dans le sens souhaité, je n'ai pas le pouvoir direct de le faire aller à son terme, je n'ai que le pouvoir de le susciter et de l'accompagner de manière empathique, aussi c'est ce que je cherche à faire avec ma relance qui accompagne simplement ce que dit l'autre. Ce qui n'est pas rien. Comme toutes ces formes de relances verbales simples, ou onomatopées mmm ..., ou mimiques ou même silence, ce que fait activement l'intervieweur est d'encourager l'autre à faire ce qu'il est en train de faire et à continuer. C'est donc une relance forte comme signal d'accord à ce que fait l'autre, le changement visé est ici le non-changement, la poursuite de ce qui se passe déjà, la continuité.

C 12. C mm ça peut être hier soir tout simplement quand je suis rentrée dans l'Allier¹⁷.

Contenu attentionnel : le thème est celui d'un vécu passé visé ou peut-être pour le moment la détermination de ce moment, donc l'attention tournée plus vers le choix que vers le contenu du vécu ou la situation.

Acte : choix d'une situation passée avec probablement toutes les facettes du choix, évaluation, décision, appréciation, l'activité de visée à vide s'achève par un acte de rappel évocatif dont le remplissement est encore très partiel, verbalisation exprimant le choix.

Etat interne : difficile de dire autre chose que le consentement est toujours là et se manifeste par une production qui répond à la consigne (mais on saura plus tard qu'il y a eu débat affectif à cet endroit et que l'état interne est plus complexe qu'il n'y paraît).

Commentaire : En fait, il aurait été légitime de regrouper dans cet exemple ce qui s'est passé depuis A8 à C 12, dans la mesure où la relance d'acquiescement et d'encouragement en B11, ne fait que suivre un processus graduel en train de se faire. Par la suite nous intégrerons ce genre de relance minimale dans un même exemple. En terme de changements visés et obtenus, le passage de la consigne

¹⁷ Pour les ignorants et étrangers à la région, l'Allier est une rivière.

B9 à la réponse C12 semble particulièrement efficace, la visée d'un vécu passé singulier est obtenue, le changement de direction d'attention est donc clair. Le changement d'acte est également présent de façon nette, mais il n'a pas encore abouti au résultat final recherché : l'acte d'évocation, les actes qui sont apparus sont ceux de viser le passé à vide, d'évaluer, de choisir, de décider, ils sont préliminaires à l'évocation de ce qui a été choisit. Du point de vue de l'évolution de l'état interne, rien n'était recherché explicitement sinon le maintien du consentement relationnel qui est toujours apparemment présent.

Exemple 6 Le choix de la situation passée est corroboré par simple reformulation.

A 12. C mm ça peut être hier soir tout simplement quand je suis rentrée dans l'Allier

Cf. commentaire en C12

B 13. P mm donc là tu : choisis: d'évoquer : hier soir

Intention : je continue à installer la situation d'accès évocatif en procédant lentement, par étape, à la reformulation de ce qu'a dit Claudine avec la volonté de ne pas entrer tout de suite dans un questionnement, mais bien d'insister sur le choix, l'évoquer, le contenu : hier soir, ce que je vais poursuivre après l'acquiescement.

C 14. C oui

Contenu : le non verbal montre que Claudine a figé ses yeux et qu'elle parle doucement, tout semble indiquer qu'elle est bien en relation avec la situation passée, qu'elle est devenue sa visée attentionnelle.

Acte : toujours d'après le non verbal, il semble que l'activité d'évocation soit en place, ou toute activité qui serait compatible avec une dominante d'absorption intérieure (ce qui exclut beaucoup de choses).

Etat interne : le verbal acquiesce, et le non verbal va dans le même sens, le consentement est là.

B 15. P au moment où tu rentres dans l'Allier

C 16. C au moment où je rentre dans l'Allier

Commentaires d'ensemble sur les trois exemples

Je ne reprends pas l'analyse de 14, 15, 16 qui va dans le même sens que celui relatif à 12,13, 14 dans sa fonction d'accompagnement par reformulation en écho. Pour le moment ce qui est notable, c'est ce qui ne change pas, il y a bien poursuite et peut-être approfondissement de ce qui est recherché par l'intervieweur et co-construit avec l'interviewée en terme de visée attentionnelle : une situation passée singulière ; en terme d'acte : le rappel évocatif ; en terme d'état interne : un consentement à la réalisation de la tâche commune. Reste à savoir si au niveau inobservable, privé, non public, ces trois objectifs sont bien remplis comme il semble qu'ils le soient.

2/ Analyse complémentaire de la séquence 2 à partir de l'explicitation des effets des relances.

On a dans cet exemple, comme dans quelques autres, deux couches de matériaux complémentaires: la première est celle des entretiens fait avec Claudine dans le temps qui a suivi l'entretien de départ, avec éventuellement plusieurs intervieweurs, le tout réparti sur trois jours ; la seconde relève du discours personnel de Claudine dans la position de décrire et d'analyser son propre vécu, là encore il y a plusieurs strates : une qui s'inscrit dans les discussions du petit groupe autour de la table et où Claudine joue son rôle de co-chercheur, une autre lors de la transcription d'une cassette de l'entretien, qui la conduit à produire des commentaires de prise de conscience du sens de ce qui s'est passé pour elle, enfin une dernière lors de l'élaboration de l'analyse de la séquence 3 qu'elle avait en charge et qui l'oblige à travailler les matériaux transcrits de la première cassette, ce qui la conduit à des commentaires complémentaires et des éléments descriptifs inédits.

Matériaux bruts

/142. C je suis en train seulement de rentrer dans la/ vraiment dans le moment où j'étais en train d'évoquer avec Pierre

143. CL dans ce moment tu entends quelque chose mais tu es en train de regarder Pierre ou tu le regardes pas

144. C non je le regarde pas parce que je ferme les yeux

145. CL tu fermes les yeux donc tu n'entends que sa voix

146. C oui

/149. CL est-ce que tu peux revenir au tout début de l'entretien juste avant, il a pas encore ouvert la bouche

150. C donc là je le regarde

151. CL tu le regardes

152. C je vois qu'il me regarde, il fait quelque chose avec sa main droite (13s) quand il me propose de choisir une situation que j'aimerais bien évoquer je crois que moi je regarde vers la gauche, je fais un mouvement de balayage

153. CL comment il te dit ça exactement, quels sont les mots qu'il emploie

154. C je te propose, non je te propose c'était avant (13s) y a y a c'est la fin de la phrase une situation que tu aimerais bien évoquer ou que tu aurais envie d'évoquer

155. CL qu'est-ce qui se passe à ce moment-là

156. C ben le envie d'une situation particulière non j'avais pas envie d'une situation particulière enfin dans l'immédiat

157. CL comment tu sens ce pas envie

158. C ben que c'est pas là que c'était pas le problème je sais pas c'est

159. CL il continue à se passer

160. C et donc je me dis je me dis intérieurement qu'il faut que je choisisse une situation agréable et donc là c'est venu vite parce une situation agréable d'hier c'était une situation de détente et donc c'était ce moment-là

Contenu attentionnel : d'abord attention à ce que dit l'intervieweur, puis sous la suggestion de l'intervieweur actuel, focalisation vers une partie : celle relative à la "proposition", avec une attention vers les mots, puis sur le débat intérieur et l'état interne, enfin détail de sa posture et de son activité. Ce que l'on n'avait pas jusqu'à présent c'est le débat intérieur et la valence négative qui lui sert de fond.

Actes : On retrouve bien la succession : prise d'informations visuelles dominante, écoute de la consigne, verbalisation indiquant un non remplissement, mais ce qui est nouveau c'est le dialogue interne, la perception interne du "pas envie", et le passage au "il faut" et début d'un remplissement à partir d'un choix rapide. (Elle est venue dans le laisser venir). Ce qui est donc apparent c'est le dialogue interne, l'évaluation de la pertinence de ce qui se propose suite à l'énoncé intérieur des critères de choix qu'elle s'impose. Donc on voit apparaître une activité métacognitive d'auto guidage, que nous pouvions supposer mais pas documenter par les seules inférences. Plus tard¹⁸, Claudine commentera la formulation de la proposition que j'ai énoncé et soulignera que le verbe "voir" trop sensoriellement orienté, l'a gêné, en la lançant de façon durable vers une modalité sensorielle d'évocation à laquelle elle a répondu, mais qui ne correspond pas à son mode spontané d'accès évocatif qui dans son expérience est plus lié à la sensation, et même à la sensation liée au mouvement corporel. On va retrouver des traces de cette induction dans les exemples à venir. On a ainsi un exemple d'effet des formulations de l'intervieweur dans un sens négatif.

" dans la relance 9 : " ...je te propose... de voir ". J'entends très fortement ce mot " voir ", d'autant plus que c'est le démarrage et que je suis bien présente à la situation de l'entretien (pas encore en évocation). Quand la situation me vient, c'est par un tableau visuel de ce que je voyais à un moment de mon V1, assez au début. Ce tableau est figé."

Etat interne : Ce qui apparaît principalement de différent par rapport aux inférences que nous avons fait précédemment c'est une valence négative "j'avais pas envie d'une situation particulière". En fait, Claudine a substitué le mot "envie" à celui effectivement utilisé "aimerait", qui lui suggérait une connotation à forte valence positive, et peut être trop forte selon les déclarations de l'interviewée. Ce qui contrebalance le « pas envie » c'est la démarche en "il faut que je choisisse" et elle se propose un critère –grand classique des exercices des débuts de formation à l'entretien d'explicitation– celui de "situation agréable". Ce faisant, elle a su-

¹⁸ Matériaux issus de l'analyse réflexive tardive (un an après l'exercice) de Claudine après relecture de l'enregistrement de l'entretien. Le statut de ces matériaux est donc sensiblement différent des verbalisations issues de l'entretien mené juste après l'exercice, après écoute des passages de l'entretien.

perposé à ma proposition, sa propre proposition. Pour répondre à ma demande elle se guide elle-même quand cela ne lui convient pas.

Le temps suivant qui porte sur le choix de la situation, est caractérisé par un "laisser venir" aisé. Mais la situation choisie s'avère ne pas comporter que des aspects plaisants : "mais je me suis vite rendue compte qu'elle n'était pas constituée que d'aspects agréables et anodins". Ce qui crée les conditions d'un conflit interne entre l'importance qu'elle accorde à ce qui se fait, le but de l'exercice et le fait que des aspects de la situation doivent selon elle être gardés privés : "je réalise à la fois l'enjeu de ce que nous sommes en train de faire (un travail collectif s'engage) et en même temps, cette situation dont j'ai commencé de parler et qui en fait me dérange pour la livrer totalement au groupe" et "qu'il y avait quelque chose qui me dérangeait. Donc une ambiguïté de cette situation : c'est bien un moment agréable, de détente, de loisir. En même temps, il est chargé de tout ce qui m'habitait à ce moment là et qui m'avait décidé à me baigner". Induisant la nécessité d'un contrôle, puisqu'une partie doit rester privée et l'autre doit être présentée pour servir au but du travail commun. Elle se représente ce qui s'est passé en l'analysant de la manière suivante : " Au moment du V2¹⁹ avec P, je n'ai qu'une sensation confuse de la partie personnelle intime de cette situation. Donc je dissocie la situation en deux, ce qui peut être livré sans difficulté et ce qui reste plus intime (quoi que peu clair à ce moment là). D'un côté l'extérieur, le contexte de la nature et de l'autre, mon monde intérieur. Cela ne s'est clarifié qu'avec le recul, aussi sur le moment, soit je me défends, je ne lâche pas totalement, soit je pars sur le conceptuel, comme dans la discussion présente (157).) Ce qui semble apparaître c'est une valence négative qui va troubler la suite de l'entretien : " De plus si cette expérience m'est apparue dans un premier temps dans ses aspects de détente de contact avec la nature, mon vécu personnel dans cette situation, qui m'apparaît ensuite et de façon assez confuse, a des aspects négatifs personnels qui ne sont pas congruents avec ce terme. Je me suis sentie piégée, car c'était parti." Et " je me trouve confrontée à cette expérience dont je ne voulais pas livrer une facette dans ses détails".

Commentaires d'ensemble sur la séquence 2

Dans cette séquence d'initialisation des activités essentielles propre à la méthode de l'entretien d'explicitation, c'est à dire principalement le choix d'une situation passée spécifiée de référence et l'engagement dans l'activité de rappel évocatif visant cette situation, l'entretien sur le vécu de l'entretien initial nous conduit donc à faire apparaître de nouveaux

¹⁹ Rappel : V1 est le vécu passé de référence, V2 est un autre moment vécu où l'on vise à verbaliser le vécu passé V1, V3 est le moment où l'on peut prendre pour visée l'explicitation des actes d'évocations par exemple mis en œuvre au moment du vécu V2, puisque décrire l'évocation mise en œuvre en V2 il y faut un nouveau vécu ultérieur.

aspects qui s'organisent tous autour de micros conflits suscités par les termes utilisés par l'intervieweur : le terme "aimerait" introduit un critère à la fois trop large, laissant trop de latitude selon Claudine, et en même temps trop impliquant par la connotation affective ; le terme "voir" induit une orientation sensorielle de l'évocation qui n'est pas celui qu'elle sait privilégier d'une part, et d'autre part qui pour un démarrage est beaucoup trop fermé puisqu'il restreint l'accès évocatif à une seule modalité sensorielle²⁰. Ce critère trop large induit une réponse compensatoire, dans le sens où Claudine se redonne la consigne dans ses propres termes, en choisissant elle-même le critère de choix "une situation agréable", et ce faisant cela induit une activité métacognitive d'auto contrôle de sa performance qui ne peut que faire obstacle à la liberté intérieure d'évocation. De plus, il s'avère que le choix d'une situation agréable abouti à un choix qui n'est que partiellement agréable dans la mesure où si la situation en elle-même l'est, ses déterminants contextuels constituent un fond problématique que Claudine ne souhaite pas partager. Au niveau de l'état interne, on aboutit donc à une valence négative, à une tension contradictoire entre dire et cacher, donc à un tri, tout en poursuivant l'activité au motif de l'intérêt du but commun. En résumé, on a une valence négative qui était inapparente, un auto guidage qui s'est amorcé, un conflit interne entre dire et taire, entre s'arrêter et continuer.

Séquence 3 : invite et aide à la focalisation descriptive (un exemple).

1/Analyse inférentielle.

Exemple 7 Focalisation sur le remplissage évocatif initial : qu'est-ce qui te revient en premier ?

A (16) C au moment où je rentre dans l'Allier
Contenu thématique : localisation temporelle, géographique, corporelle.

Catégories techniques d'explicitation : satellites de l'action : contexte, situation singulière (site temporel unique : ce jour là, spatial unique : ça se passe en un lieu déterminé, délimitation de l'empan temporel spécifiée de manière assez fine : le moment où, repérée par rapport à une action délimitée dans le temps : je rentre dans).

Acte : rappel auto biographique, produit un acte de mémoire particulier, puisqu'elle se rapporte au passé (c'est bien un rappel, pas une perception ou une imagination), c'est bien quelque chose qu'elle a vécu, qui s'inscrit dans une mémoire contextuelle de type épisodique.

²⁰ Le lecteur pourrait objecter à la décharge de l'intervieweur que le verbe "voir" est ici utilisé de façon métaphorique, dans un usage générique de faire attention, mais précisément le verbe induit autre chose, de plus spécifié, il induit la quasi nécessité que ce qui va être évoqué soit de l'ordre du visuel.

Etat interne : consentement, valence positive, manifesté par la présence d'une réponse, et d'une réponse en accord avec ce qui est proposé et le projet d'activité partagée.

B (17) P qu'est-ce qui te revient en premier ?

Visée de l'intervieweur : proposition de passage à la parole descriptive du contenu de son vécu, en le ciblant par un repère simple : le « en premier ». Avec « le moment où je rentre » de la réponse précédente, qui fait suite à la délimitation de la situation de référence, je dispose d'un point de départ clair, la question se pose d'amplifier, de solliciter la verbalisation. Cependant ma question de par sa formulation vise un effet indirect, puisqu'elle ne porte pas sur le vécu de référence V1 (le moment auto biographique passé dont il est question), mais sur le contenu de l'acte de rappel qui est un vécu actuel tout juste passé appartenant au vécu V2 de l'évocation. Je ne demande pas : "Qu'est-ce qui s'est passé en premier quand tu es rentrée dans l'eau ?", mais je demande : "De quoi tu te rappelles en premier ?" Donc ma question change à la fois la direction et l'objet de l'attention, elle change la direction puisqu'elle demande à Claudine de faire attention au contenu de son rappel (et non pas au contenu de ce qu'elle vivait) et même plus étroitement au contenu qui apparaît / est apparu en premier. Simplement, pour répondre à ma question, si elle y consent, se rapporter au contenu de ce dont elle se rappelle c'est se rapporter de manière plus étroite au contenu du vécu V1, puisque le contenu de ce dont elle se rappelle en premier a de forte chance de porter précisément sur le contenu de ce qu'elle a vécu, mais pas nécessairement de ce qu'elle a vécu en premier en V1, c'est d'ailleurs ce qui va se passer dans sa réponse.

C (18) C ce qui me revient en premier, c'est la façon dont je marchais, compte tenu des cailloux, qui à la fois font mal au pied et en même temps glissaient, 19 P : mmm, 20 C : et donc je voulais pas glisser (rire) pour rentrer trop vite dans l'eau euh : : donc oui c'est la sensation donc sous les pieds avec la vue parce que l'eau était assez transparente, 21 P : mmm, 22 C : il y avait beaucoup beaucoup de courant là où je rentrais parce qu'y avait un petit je sais pas comme on appelle ça déversoir sur la gauche là euh la lumière était moyenne ouais je sais pas trop (4s) et je suis rentrée tout de suite. [Je ne sépare plus ce qui seulement entrecoupé par les mmm de l'intervieweur, qui encourage et accompagne la poursuite de la même chose].

Contenu : Claudine reste bien en prise avec la même direction attentionnelle, le même thème : le moment de l'entrée dans l'eau. Ce qui a changé du point de vue attentionnel c'est la focalisation au sens d'un rétrécissement thématique, sur un aspect parmi tous ceux présentifiables du vécu d'entrer dans l'eau : la manière de marcher dans l'eau, avec ses déterminants, ça glisse, ça pique, ça se sent, mais cela se voit aussi, à travers la transparence de

l'eau, et de plus il y a du courant qui ne rend pas facile le contrôle de la démarche. A la fin on a quelques éléments de contexte complémentaires : il y a du courant parce qu'il y a un déversoir, et la lumière est moyenne. On a donc une bonne unité thématique d'explicitation de la manière de se déplacer, relié au corps dans son interaction avec le milieu aquatique et terrestre.

Acte : l'acte de rappel évocatif se poursuit, la qualité du remplissement intuitif s'est accrue en terme de précision, et en terme de sensorialité puisqu'on a du corporel de mouvement, de la sensation, du visuel. L'acte de verbalisation descriptive qui vient se surajouter à l'évocation semble intégré à l'ensemble.

Etat interne : Claudine continue à consentir à ce que je lui propose, des indicateurs non verbaux suggèrent qu'elle est plus absorbée dans le revécu de V1.

Commentaires.

Les changements de la visée attentionnelle recherchés par la relance sont obtenus, la sollicitation vers une activité de verbalisation descriptive aussi, tout en conservant l'acte de rappel évocatif et l'état interne de consentement.

Cependant la présence de formulation d'explication et de justification (et non d'explicitation) dans sa verbalisation, « compte tenu des ... », « donc, je ne voulais pas ... », « parce que l'eau ... », « parce qu'il y avait ... », me laisse penser que le remplissement intuitif est encore partiel, dans le sens où il est encore impur car mêlé de savoir (remplissement signitif), que l'acte d'évocation s'accompagne d'un acte supplémentaire de contrôle réflexif surplombant la description, et qu'il doit être possible d'augmenter la qualité de ce remplissement intuitif. C'est ce qui va déterminer ma stratégie des relances à venir dans la manière dont elles seront introduites, alors que leur contenu suit le thème proposé spontanément par l'interviewée.

2/ Analyse complémentaire de la séquence 3 à partir de l'explicitation des effets des relances

Ainsi qu'ais-je appris de l'entretien en V3 au sujet de la séquence 3, "qu'est-ce qui te revient en premier", qui est l'induction de la description du vécu basée sur le rappel évocatif :

/ Tout d'abord, que l'accès évocatif avait démarré avant cette consigne, que le verbe voir semble avoir joué un rôle inducteur puissant, et que de ce fait une image visuelle statique était immédiatement présente, avant même la consigne "qu'est ce qui te revient .." / D'autre part, je sais de suite qu'il ne m'envoie pas sur le bon canal pour moi, ce qui me surprend et en même temps, je sais que cela ne va pas aller. Donc quand Pierre me dit R17 : " qu'est-ce qui te vient en premier ?", ce tableau est déjà là, devant mes yeux et je commence de suite à me piloter pour ne pas rester bloquer sur ce tableau figé. Donc R17 se combine avec le " voir " de R9. / je vois ces choses réellement. En fait là, c'est à la fois le résultat des 2 couches simultanées. : " la

première couche " : ce qui m'est venu en premier, c'est un tableau visuel, que je regardais de mes yeux devant et autour de moi, alors que je suis déjà dans l'Allier, debout. Je le vois encore. Il me revient chaque fois que je me remets à ce moment là de l'entretien. J'ai bien entendu Pierre me dire en R9 : " ce que je te propose... c'est de voir... " et donc j'ai vu ce tableau qui était figé, sans rien qui bouge. J'ai perçu de suite que je n'y étais pas vraiment ...

// En conséquence, ce premier remplissement produit une réaction du fait de ses propriétés (modalité sensorielle visuelle, statique), une évaluation négative, une surprise, un projet sur soi entraînant un contrôle, donc une crispation, une volonté d'aller au but "normal" pour l'interviewée, qui est d'approfondir le remplissement évocatif par la modalité sensorielle du ressenti corporel ou kinesthésique, L'évaluation négative, correspond au fait qu'elle repère que ce n'est pas la bonne modalité sensorielle qui lui permet selon son expérience habituelle d'accéder pleinement à l'évocation, "je sais de suite qu'il ne m'envoie pas sur le bon canal pour moi, ce qui me surprend et en même temps, je sais que cela ne va pas aller", "oui parce que je sais moi, que quand je suis bien dedans je sens, j'ai toutes les sensations".

Elle est étonnée que ce soit une scène visuelle qui se donne en premier, de là elle en conclut qu'elle doit faire quelque chose pour rejoindre l'état évocatif dont elle a l'expérience, "comme je me connais et que je rentre par le kinesthésique là j'ai eu du visuel et je n'arrivais pas à avoir le kinesthésique ou du moins, les cailloux cette partie-là je l'avais et l'autre il me manquait un morceau donc en fait je faisais une évaluation du degré de remplissement de la situation et j'en avais un degré d'insatisfaction qui faisait c'est pas suffisant"

Et même le rejoindre vite, un peu se forcer (en avoir l'intention) à ressentir plus. Mais comme ce mode d'intervention sur soi-même est contre productif (on ne peut exiger de soi-même un résultat qui n'advient que comme conséquence involontaire, et l'exiger, c'est placer la volonté au mauvais endroit en produisant un blocage dans l'atteinte du but), Claudine reste en observation de soi-même puisqu'elle n'atteint pas son but, et en observation de l'intervieweur puisqu'elle se demande s'il s'aperçoit de ce qui se passe en elle.

On va avoir donc en permanence une double couche d'activité, et un état interne troublé, voire à valence négative.

Reprenons le fil conducteur des répliques de la séquence 3. D'abord l'effet initial de la relance "qu'est-ce qui te revient en premier" :

195.M Qu'est-ce que ça a provoqué pour toi, qu'est-ce qui te revient, 196.P ... en premier, qu'est-ce qui te revient ... 197.C qu'est-ce que ça a provoqué pour moi (8s) ben je voyais la situation avec mes yeux, mais j'ai parlé des cailloux, mais quand j'en ai parlé je les sentais pas vraiment.198.P Pour reformuler la question de Maryse, c'est que moi ce que je renvoie, je reformule le contexte, la situation où tu te trouves [P16 Au moment où tu rentres dans l'Al-

lier] donc tu y es déjà dans une certaine manière ? 199.C mm mm 200.P Dans une certaine qualité, et quel effet ça a, est-ce que ça produit une différence quand je rajoute qu'est-ce qui te revient en premier ? Est-ce que ça modifie ta direction d'attention ? Est-ce que ça te fait faire euh un acte particulier en quelque sorte. 201.C (elle parle très bas, très lentement et très doucement) ça fait faire quelque chose oui (3s) comme si::: comme si mon attention ça s'était tu vois je commence à faire ça peut-être ouh là là intérieurement ça fait comme la photo quand tu réduis le diaphragme.

Nous essayons assez directement d'amener Claudine à décrire l'effet de la relance sur elle. En réponse, elle nous décrit d'abord le contenu de son rappel, "je voyais la situation", "j'ai parlé des cailloux", et une appréciation négative de la valeur évocative de ce qu'elle dit : "quand j'ai parlé des cailloux je ne les sentais pas vraiment". Ce faisant nous n'obtenons pas d'informations directes sur l'effet de la relance, et la question est de savoir s'il est possible de le documenter plus directement et précisément. En 198, je retrace ce qui s'est passé, j'indique ma reformulation, et je tâtonne pour formuler une question sur l'effet de la relance et utilise des formules en « est-ce que » plutôt fermées : "est-ce que cela produit une différence ?", "Est-ce que cela modifie ta direction d'attention ? "; en conséquence on peut dire qu'ici les relances sont malheureusement assez inductives. Claudine ne retient apparemment que la dernière formulation "est-ce que cela te fait faire un acte particulier ?" elle y répond d'abord globalement "ça fait faire quelque chose oui", puis avec un "comme si" par le biais d'une métaphore " ça fait comme la photo quand tu réduis le diaphragme". Cette métaphore n'est pas très claire, et nous n'avons pas relancé pour la faire préciser convaincu au moment même, me semble-t-il, que cela signifiait une focalisation, un rétrécissement du champ. Ce que m'a confirmé plus tard Claudine. Alors que la modification du diaphragme a pour résultat de modifier la quantité de lumière admise et non l'angle de champ.

Commentaires²¹ de Claudine sur ce qui s'est passé au moment de la relance "qu'est ce qui te reviens en premier".

/C : Quand tu dis ce qui te revient en premier, tu vois j'étais pas capable de le dire tout à l'heure, mais effectivement ça, **ça a fonctionné**, ça a fonctionné, mais moi je sais pas si je suis pas allée trop vite pour laisser venir, comme je me connais, comme je sais que ce qui me fait évoquer etc., j'ai centré sur mes pieds et tu vois j'étais un peu::: et c'est **ça je crois qui manquait** enfin xxx je veux dire **le lâcher le laisser faire des paroles**, je sais pas s'il était complet, je crois pas qu'il était complet. Et je sais que si j'y entre pas, par du kinesthésique, je n'irai pas plus loin. Donc je me guide et là où je

²¹ On peut vérifier dans l'extrait de verbalisation qui suit que ce n'est pas vraiment une description qu'elle formule, mais plutôt un commentaire expert de ce qu'elle comprend de ce qui s'est passé.

raconte, c'est que je cherche à me mettre sur le kinesthésique (passer de les voir à les sentir, mon canal d'accès). **Je sais que je les sentais** en V1, qu'ils me faisaient mal, alors j'essaie de réactiver ces sensations. C'est pourquoi, Je les vois avant de commencer à les sentir.

Claudine reconnaît que la relance a eu un effet sur elle, mais en même temps elle se guide elle-même, au lieu de laisser s'opérer le tempo du remplissement intuitif, "je sais pas si je suis pas allée trop vite pour laisser venir", elle cherche à le provoquer, à l'obtenir "je crois qui manquait ... le lâcher, le laisser faire des paroles". Elle a le savoir de ce dont elle a besoin pour rentrer en évocation et l'approfondir, c'est à dire la modalité sensorielle kinesthésique, et ce qu'elle nous décrit alors c'est une position de parole qui n'est pas encore incarnée "je raconte", et son auto guidage l'oriente vers la recherche de l'amplification du kinesthésique, avec une différenciation très nette entre le rappel signitif basé sur le savoir du fait que les cailloux lui avaient fait mal, mais qu'elle ne les intuitionnait pas à ce moment du rappel évocatif.

Les apports descriptifs qui suivent, continuent sur le même mode, d'une auto-appréciation de la valeur intuitive de ce qu'elle décrit : "je suis encore dans le discours²²", mais avec la conscience de rentrer plus dans l'évocation : "et en train de le quitter en même temps", "enfin j'y étais, mais à un degré de présentification je dirais très moyenne".

En Re20 et 22, **je suis encore dans le discours** et en train de le quitter en même temps.

// 203. C et donc je voyais bien avec mes yeux mais c'est comme si pour moi j'avais parlé un peu vite en disant je sens les cailloux parce que **c'est quelque chose que je sais** qui étais plus je sais que je sens mais par contre je voyais vraiment bien et **là j'étais donc pas complètement dedans**, enfin j'y étais mais à un degré comment tu dis là à un degré de présentification je dirais très moyenne qui fait que je sentais j'avais pas encore les sensations des cailloux sous les pieds c'est comme si je les voyais ou je savais qu'y en avait des pointus, des je le sens sans vraiment le sentir, mais ce qui est vrai c'est que j'ai j'ai vu et que **j'étais embarquée dans l'affaire** mais je trouvais que le degré de présentification, **c'est ça qui me dérangeait dans tout le début** jusqu'au moment où j'ai dit je suis dans l'eau parce que là quand je suis dans l'eau j'ai senti et j'arrivais pas à sentir bien bien les choses par contre quand j'ai dit alors je sais plus où c'est je sais pas si c'est le moment de le dire quand j'ai dit je suis un peu pas accroupie mais un peu baissée

²² Pour les lecteurs qui ne seraient pas familiarisés de la théorie qui sous tend l'entretien d'explicitation, Claudine en tant qu'experte fait allusion à "la position de parole", à la différence entre un discours de savoir sur le passé, et une verbalisation basée sur un revécu, une présentification intuitive, au sens husserlien, qui veut dire que le passé se redonne dans ses dimensions vécues, comme la sensorialité, le sentiment de vie du passé etc.

effectivement c'était ça je l'ai senti (8s) (à reprendre à la séquence finale)

Si l'on poursuit la séquence, on va retrouver constamment le thème secondaire de l'appréciation du degré de remplissement intuitif, et en écho l'auto guidage pour aller vers un remplissement plus grand, dont le signe serait l'approfondissement du ressenti en particulier des pieds. On a une description assez fine de la gradualité du remplissement intuitif, du passage d'un remplissement visuel statique, à un début de kinesthésique, puis le son, et la totalité du corps à la fin. Le caractère mixte, le mélange de savoir et de revécu se traduit dans la verbalisation par des expressions comme : "je suis dans le discours", "je raconte", par opposition à "je décris", ou "je perçois réellement".

En R18-20-2, je raconte, sauf quand je décris le déversoir, la lumière, où là, je vois ces choses réellement

236. C Non là j'étais (...) je me dirige en partie et en même temps je suis attentive à c'est pour ça que je continue de voir et j'essaye de sentir les cailloux (rires) et j'y arrive pas bien (...) [378] / 237. N Et quand tu y arrives pas bien comment tu t'y prends pour... / 238. C Trop vite je veux xxx les choses trop vite / 239. N (...) qu'est-ce qui se passe en toi en même temps / 240. C Ben j'ai un rythme qui fait que ce rythme-là j'aurais tendance à dire m'empêche de lâcher prise mais peut-être que si j'avais pas eu ce moment-là je serais pas rentrée du tout non plus / 241. N Et ce rythme-là tu restes avec ce rythme-là / 242. C xxx l'évocation je suis bien dedans quand même / 243. N Et quand tu sais que tu es bien dedans quand même / 244. C Ben c'est cette eau que je revois qui glisse qui file là oui la cou/ les couleurs et je vois bien avec mes yeux mais à ce moment-là j'avais pas de sensation vraiment / 245. M Comment tu sais que / 246. C Si si quand même j'en avais au niveau des/ je sentais les cailloux ronds qui glissent mais j'avais du mal à senti ce qui qui enfin qui faisaient un peu mal quoi / 247. M Comment c'est pour toi quand tu as du mal à sentir ce qui / 248. C Ben c'est comme si j'étais un peu bloquée là j'arrive pas à enfin comment dire attends (5s) je sens que je suis déjà un peu dedans et que j'y suis pas complètement / 249. M Et est-ce qu'au moment où tu sens que tu es dedans et que tu y es pas complètement tu fais quelque chose de particulier / 250. C Oui il y a quelque chose comme une insistance comme ça me faisait plus fort ça me faisait plus fort dans ce personnage que je suis là enfin dans la vie et pas là sur la chaise / 251. M Est-ce que tu es d'accord pour faire attention à cette insistance pour que nous arrivions à comprendre mieux / 252. C Oui xxx / 253. M Et pendant ce temps / 254. C Y a comme un arrêt sur image comme un arrêt dans l'instant qui est là (27s) comme si la centration que j'avais là faisait que j'arrivais pas à obtenir plus comment dire / 255. M Et quand tu n'arrives pas à obtenir plus, tu obtiens quoi là / 256. C Je sais que ça peut aller plus loin, c'est comme si j'avais besoin de quelque chose de plus, je sais pas quoi...

On a ainsi avec ce long extrait le détail des actions mentales portant sur son propre guidage, ce thème mériterait d'être exploité plus longuement pour son

intérêt propre, mais nous ne le ferons pas dans le cadre de cet article. Le dernier extrait amène une nouvelle information : "je me dis que Pierre a repéré". C'est à dire que non seulement elle est en partie dédoublée entre la visée du passé et l'appréciation des propriétés de cette visée et du remplissement que cela provoque, mais se rajoute la conscience du fait que l'intervieweur doit deviner ce qui se passe pour elle, qu'il doit repérer le caractère incomplet de l'évocation. Claudine fait donc des inférences sur ce que l'intervieweur perçoit de son monde intérieur, ce qui va rajouter une couche réactionnelle supplémentaire pour tenir compte du jugement ou de l'appréciation supposée de l'autre.

// 22 M relance sur la lumière moyenne ...

ré 22 C: Quand "je dis que la lumière est moyenne", ... pour moi là, pour moi là, je sais que je me dirige un peu, je me dis pas je le sais que je me dirige un peu, tout en étant, tout en essayant d'être disponible, mais je ne le suis pas complètement, enfin, j'ai pas complètement lâché, et je me dis que Pierre a repéré,

Commentaire d'ensemble sur la séquence 3

Cette séquence revue à travers le filtre des verbalisations explicitantes de Claudine change beaucoup d'allure suivant qu'on l'analyse à partir des seules inférences sur les observables ou que l'on prend en compte le vécu tel qu'il est verbalisé par l'intéressée (selon elle), ce sera vrai pour tous les échanges suivants, on aura toujours au moins deux couches distinctes quasi simultanées, l'une apparente, sans problème (quoique l'intervieweur ne soit pas satisfait de ce qu'il obtient et qu'il diagnostique bien qu'il y a quelque chose qui ne se fait pas à l'aune des critères de l'entretien d'explicitation), l'autre voilée, invisible, traversée de multiples pré-occupations de l'interviewée.

Un thème attentionnel secondaire apparaît : celui de l'appréciation de la qualité de sa propre évocation, et dans le prolongement (à la marge), l'interprétation de ce que sait ou pas l'intervieweur de ce qui n'est pas apparent.

En relation directe à ce thème secondaire, une activité supplémentaire apparaît : celle de se guider elle-même, de chercher à obtenir des résultats d'évocation particuliers, des actes volontaires pour obtenir ce qui ne s'obtient pas par un acte volontaire.

Enfin, l'état interne se fissure en une volonté de consentement à l'exercice proposé, et une reprise interne du guidage sur le fond d'une insatisfaction, ou d'une appréciation négative de l'état obtenu. L'état interne apparaît donc beaucoup moins simple que ce que l'on pouvait inférer des seules traces verbales et non verbales.

Séquence 4 : début et approfondissement du remplissage évocatif. (deux exemples).

1/ Analyse inférentielle

Exemple 8 Début du remplissage évocatif : toutes les impressions qui peuvent te revenir de ce moment là.

A 18, 20, 22 C Il y avait beaucoup de courant là où je rentrais parce qu'il y avait un petit je sais pas comme on appelle ça déversoir sur la gauche là euh la lumière était moyenne ouais je sais pas trop et je suis rentrée tout de suite.

Cf. commentaire ci-dessus.

B (23) P je te propose de prendre du temps là main/le temps de laisser revenir // C (24) oui// P (25) toutes les impressions qui peuvent te revenir de ce moment là.

Intention = recherche de l'induction d'un approfondissement du remplissage sensoriel, moins de contexte plus de sensoriel, induction par "le ralentissement" d'une part (prendre le temps), par l'accentuation du geste mental d'accueil "laisser revenir", élargissement à "toutes les impressions" donc pas seulement celles qui sont déjà là. Je vise donc d'une part une modification de l'acte d'évocation dans le sens d'un meilleur remplissage intuitif, et un élargissement de ce remplissage à d'autres aspects, quels qu'ils soient tout en restant sensoriels pour rester dans la visée d'un remplissage intuitif (toutes les impressions).

C C (26) oui, je posais les pieds avec beaucoup de précaution pour sentir les :: cailloux au fur et à mesure que s'ils étaient trop pointus déplacer le pied ou l'assurer assurer pour ne pas glisser.

Contenu : le thème n'a pas changé, il est simplement répété, la visée est toujours sur les pieds, la focalisation est plus étroite.

Acte : Verbalisation descriptive et partiellement explicative, acte de rappel partiellement évocatif mélangé de rappel signitif.

Etat interne : consentement à prendre le temps de ...

Commentaires : C'est un peu régressif comme qualité évocative par rapport à ce qui a été précédemment apporté, ce n'est pas tant la sensation qui est ici verbalisée que l'explication de ce à quoi elle sert dans l'action, l'expression est mêlée d'explication de justification. L'intention qui a présidé à la forme de ma relance n'a pas atteint son but, puisque au lieu d'obtenir un supplément de description qui aurait témoigné d'un approfondissement du remplissage intuitif, le résultat est d'obtenir des explications. Elle n'a pas produit non plus d'effets négatifs puisque le thème, l'acte de rappel, le consentement, sont encore là. Mon but n'étant pas atteint, je vais persévérer dans le style de relance visant à produire un meilleur remplissage. (Mais on le saura, elle a produit des effets gênants puisque

l'interviewée fait des inférences sur la qualité de son évocation en supposant que l'intervieweur la connaît et cherche à l'améliorer, ce qui ne fait que renforcer le contrôle).

Exemple 9 Ralentissement pour aider au remplissage : tu serais d'accord pour prendre le temps de ...

A (26) C: oui, je posais les pieds avec beaucoup de précaution pour sentir les :: cailloux au fur et à mesure que s'ils étaient trop pointus déplacer le pied ou l'assurer assurer pour ne pas glisser.

Cf. l'analyse en C26

B (27) P: tu serais d'accord pour prendre le temps de : juste: retrouver cette sensation des cailloux sous les pieds, peut-être un pied plutôt que l'autre, ou peut-être autre chose ?

Intention : aider à l'approfondissement du remplissage sensoriel, pour cela je propose de ralentir, de viser une sensation spécifique "la sensation des cailloux", et même une différenciation entre les pieds pour vérifier s'il y a bien sensation "un pied plutôt que l'autre", plus l'échappatoire "autre chose" pour le cas où mon induction spécifique ne serait pas judicieuse, ce qui permet le cas échéant à l'interviewée ne pas se bloquer sur des questions auxquelles elle ne sait pas répondre, et propose une visée ouverte à tous les possibles sensoriels qui si elle est saisie produira un effet de remplissage sur le thème du autre.

C (28) C: j'ai pas encore l'ensemble des pieds, mais oui, c'est quand même là, je vois l'eau qui glisse, qui file vite, //30 l'eau est sombre //32 bien que transparente, mais c'est ça fait quand même assez noir mais on voit bien les cailloux qui se détachent noirs aussi au fond, y a des, y en a beaucoup de ronds, des assez gros, // 34 ça c'est ce que je vois//

Contenu attentionnel : thème constant, changement de visée vers la dimension visuelle, focalisation sur la scène à ses pieds, simultanément présence d'un thème secondaire : appréciation du contenu de ce qui lui apparaît : "j'ai pas encore", "ça c'est ce que je vois".

Acte : rappel évocatif, verbalisation descriptive, évaluation du contenu de son évocation,

Etat interne : consentement mêlé, puisque lorsque je l'incite à aller vers le canal sensoriel qui lui est privilégié (le kinesthésique, ou ressenti corporel), elle n'y va pas et reste sur le visuel. Le consentement ne s'opère pas pour la sensation des pieds, mais déclenche une évaluation négative : « je n'y suis pas encore », et elle consent au autre chose.

Commentaire : Mon induction principale tombe à plat, je propose de mieux viser la sensation des pieds, et en réponse je déclenche une évaluation de ce qui est évoqué "j'ai pas encore l'ensemble des pieds" et non pas un accroissement de l'évocation de la sensation, ce qui m'étonne. J'avais proposé techniquement l'ouverture vers du « autre chose » si mon induction ne fonctionnait pas et j'obtiens du

"autre chose" que de la sensation, essentiellement du visuel direct, avec des indications de mouvements externes. Au moins le « autre chose » a joué son rôle de fusible, de ne pas coincer Claudine sur le contenu de ma proposition, et a produit du "autre chose" : en plus de la sensation des pieds vient la vision mobile de l'eau qui file, file vite, et des détails de ce qui est vu. Reste que je n'ai pas atteint l'objectif que j'espérais atteindre, et que la présence d'un méta discours d'évaluation « je n'ai pas encore », et de commentaire « ça c'est ce que je vois », me laisse penser qu'il y a un projet d'aide à l'approfondissement de l'évocation qu'il faut poursuivre.

2/ Matériaux de verbalisations complémentaires pour la séquence 4.

1/ La relance P23 "je te propose de prendre le temps" est entendue par Claudine comme manifestant le fait que je sais qu'elle n'est pas complètement en évocation : " et quand P m'arrête, me ralentit et il me propose ce qu'il me propose, c'est qu'il a repéré que je n'étais pas complètement, et qu'il me propose une autre ...", et que en conséquence elle va persévérer dans sa stratégie de faire plus d'effort pour y être : " cl et là j'essaie de m'y mettre, et c'est encore un peu l'effort ? tu vois c'est pas les conséquence ? et la conscience que P a repéré que j'y suis pas complètement, et j'ai la volonté de vouloir m'y mettre, d'y aller, rire, ". Elle a toujours pour elle-même l'appréciation négative du fait qu'elle n'y est pas, son savoir sur elle-même lui fait prendre en compte ses difficultés déjà connues "à lâcher" et en conséquence elle tente de s'appliquer le remède paradoxal qui consiste "à essayer de lâcher", elle a par ailleurs la conscience "qu'elle se dirige un peu".
Thème secondaire dans le présent de l'auto contrôle, auto évaluation qui vient en concurrence avec le thème principal de l'évocation du vécu passé, visée d'évaluation de la qualité de son acte d'évocation, visée de contrôler son effort pour arrêter d'en faire. Focalisation assez serrée sur les propriétés du contenu de ses actes et de la modalité de la mise en œuvre du contrôle.

On peut noter encore que si l'induction du ralentissement ne semble pas avoir eu d'effet sur l'acte de rappel évocatif, en revanche, il a eu valeur de signal pour signifier aux yeux de l'interviewée qu'elle n'était pas encore complètement en évocation. On peut observer là un effet paradoxal, qui ne peut guère apparaître que chez un intervieweur expert qui sait parfaitement que l'induction de ralentissement est enseignée et pratiquée essentiellement pour aider la personne à mieux rentrer dans l'acte d'évocation du vécu passé.

2/ La relance P 27 "tu serais d'accord pour prendre le temps ...ou peut être autre chose", la confirme dans ce diagnostic double, d'une part que je sais qu'elle n'y est pas et qu'elle repère bien que n'ayant pas la sensation des deux pieds elle n'y est pas selon elle, "c'est où quand tu as dit ça 54 quand tu as dit ça "un pied plutôt que l'autre" je sentais que je n'avais pas un pied plutôt que l'autre (rire) si j'avais pas un pied plutôt que l'autre donc c'était que j'étais

pas dedans". "M ... qu'est ce qui se passe quand P suggère un pied plutôt que l'autre, et enchaîne, là il se passe quelque chose : elle a pas l'ensemble des pieds et elle repart sur ce qu'elle voit, qu'est-ce qu'elle a fait elle, est-ce qu'elle a fait quelque chose 332 / Cl quand il me dit ça, il souligne que je sens pas, et je sais que ce savoir il est là devant moi, et il me gêne, et je sais qu'il me gêne". On a donc là l'indication d'une valence négative : la gêne.

3/ Rôle de l'induction finale du "ou autre chose". Hypothèse du rôle crucial du mouvement évoqué pour susciter chez Claudine un remplissement évocatif plus complet, rôle du kinesthésique de mouvement.

/M on fait le point 428; est ce qu'on peut établir un lien causal entre le "ou autre chose" de Pierre, avec je passe par ici ???? alors.

cl 430 le autre chose, je pense que s'il avait pas dit autre chose, je ne sais pas, le autre chose était une ouverture, c'était là j'étais coincé dans cette couche de sens, j'étais quand même en évocation, mais là ça venais pas, et je savais que ça pouvais pas venir comme ça, c'était autre chose, puisque c'est là que je prends, et là, effectivement je prends, effectivement et l'eau s'est mis à glisser, et tous les cailloux au fond ça c'est mis à glisser.

Comme on peut le constater avec ces matériaux, à relance abstraite "est-ce qu'on peut établir un lien causal ...", réponse abstraite en forme de commentaire : "je pense que ...". Cependant, le point important est que la relance "ou autre chose" a bien fonctionnée pour ce qu'elle était prévue de faire éventuellement, elle a ouvert les possibles en dégageant l'interviewée de l'obligation de répondre à l'induction précédente "un pied plutôt que l'autre". Sur fond d'un rappel évocatif présent mais partiel, il y a un constat de blocage dans la couche de ce qui fait l'objet de l'évocation, le "autre chose" semble avoir ouvert la possibilité à une suite, un enchaînement dynamique qui va dans le sens de l'amplification de l'évocation. On a ainsi un bel exemple de l'effet d'une relance qui se contente d'ouvrir les possibles et appelle un changement de visée attentionnelle qui obéit à une logique immanente.

Commentaire d'ensemble de la séquence 4

Ce que manifeste cette séquence relativement complexe, c'est multiplicité des couches de vécu simultanées et partiellement contradictoires. L'intervieweur se débat dans un souci de guider l'autre vers un acte de rappel plus intuitivement remplis, alors que l'interviewée a le même souci mais elle a pris la responsabilité d'atteindre le but ce qui est antinomique. D'ailleurs l'approfondissement se fera par une induction de l'intervieweur ouvrant les possibles : "ou autre chose". On pourrait arguer que la situation est compliquée par le fait que l'interviewée est experte, mais on peut imaginer que dans toute situation d'entretien l'interviewé a un ou plusieurs soucis, projets, préjugés qui alimentent une activité sous-jacente, donnent des cibles attentionnelles simultanées, font apparaître des états internes qui ne sont pas unifiés sous une seule polarité positive ou

négative.

Séquence 5 et 6 Modification attentionnelle (deux exemples)

1/ Analyse inférentielle

Exemple 10 Modification de la focalisation : est-ce qu'il y a autre chose auquel tu fais attention ?

A 28-34 C : ça c'est ce que je vois.

Cf. commentaire C 28-34.

B (35) P : est-ce qu'il y a autre chose auquel tu fais attention ? D'autres choses qui se présentent à toi ? Intention : induction de l'élargissement de l'attention vers des co-remarqués éventuels, j'évite de spécifier sensoriellement le domaine des co-remarqués en utilisant le terme "faire attention", induction de l'accueil dans l'explicitation du ressouvenir "qui se présentent à toi", je m'attends donc à obtenir autre chose que ce qui a été dit jusqu'à présent.

C (36) C : je me rapetisse un peu enfin je suis pas accroupie mais je me rapetisse un peu // 38 donc je fais plusieurs plusieurs petits pas des petits pas // 40 et je prends mon temps, l'eau est fraîche mais c'est c'est agréable ::: oui et puis y a pas beaucoup d'eau donc je suis obligée d'avancer je peux pas rentrer en faisant un plouf donc j'avance ça prends du temps parce que je fais doucement // 42 et puis quand je vois quand qu'il y a quand même un peu d'eau pour que je me cogne pas au fond hop !

Contenu : thème inchangé, visée vers la corporéité, focalisation large étendu à l'ensemble du corps et du geste, sensorialité étendue au corps dans son mouvement, déplacement attentionnel du contexte vers le corps propre, la sensation de fraîcheur, l'agréable, et retour au déroulement de l'action motrice, et de ce sur quoi elle est basée.

Acte : rappel évocatif, verbalisation principalement descriptive.

Etat interne : consentement sans modification, valence positive de plaisir qui apparaît pour la première fois.

Commentaire : Ais-je obtenu « autre chose » de A à C ? Oui dans la mesure où au début en tous les cas il n'y a plus de visuel, il y a des mouvements du corps, "je me rapetisse", "je fais plusieurs petits pas", "je suis obligé d'avancer" qui est déjà plus explicatif, et "hop" entrée dans l'eau, et des éléments de kinesthésie "l'eau est fraîche", c'est "agréable", et au final le critère visuel "quand je vois qu'il y a quand même un peu d'eau" pour décider du plongeon dans l'eau. L'induction de changement possible « faire attention à d'autres choses » a donc été efficace, mais là encore elle est très ouverte à toute possibilité descriptive. Cependant le descriptif est encore mêlé de justification, ponctué de "donc".

2/ Matériaux complémentaires

L'entretien ici apporte peu d'informations complémentaires, dans la mesure où le questionnement

s'est orienté vers la qualité de l'évocation et n'a pas abordé l'effet de la relance « autres choses auxquelles tu fais attention, d'autres choses qui se présentent à toi ». Ainsi l'interviewée évalue pour chaque information le degré « d'être là » opposé à « je le sais », ou au caractère « mitigé », toutes ces expressions renvoyant à la gradualité du remplissement intuitif.

/511 cl tout ce que j'ai dit avant "il n'y a pas beaucoup d'eau (40) " c'est un peu encore ce que je sais p oui ça s'entend [du fait de son articulation avec un donc].

cl par contre, quand je l'ai revu couler, là je crois que j'étais vraiment en évocation, là ,

n y compris quand tu dis "je me rapetisse" ?

cl c'est encore mitigé, c'est pas complètement raconté , mais c'est mitigé,

/c moi j'ai entendu quand tu dis je me rapetisse, deux rythmes, je me ra peuuutisse , j'ai vu effectivement juste à ce moment là ,

cl oui parce que je le fais en même temps, là je le fais, je me rapetisse réellement , mais je le fais c tu le fais, tu le fais à ce moment

cl oui je le fais dans ma tête, là je me rapetisse réellement, je sais pas si je fais quelque chose, mais je le fais

Un point qui apparaît aussi est le témoignage d'une prise en compte des autres qui écoutent et le souci qu'ils comprennent comment cela se déroule, ajoutant ainsi à l'activité attentionnelle un remarqué secondaire sur les personnes présentes.

/cl oui parce qu'il y a deux choses, à la fois je fais et en même temps quand je dis "ça prends du temps" j'ai le souci d'être comprise, dans ce que je dis en même temps, c'est-à-dire je le fais et en même temps je sais que l'on m'écoute, que là je réécoute quelque chose, où j'ai le souci d'être comprise.

Exemple 11 Modification de la visée : qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi ?

A = 36-42 description de la séquence d'entrée dans l'eau, et puis quand je vois qu'il y a quand même un peu d'eau et que je me cogne pas au fond, hop.

Cf. C 36-42

B = 43-45 ok je te propose de faire une pause

Intention : je veux marquer un arrêt avec l'espoir que cela va permettre d'approfondir l'évocation, comme c'est souvent le cas.

...tu restes où tu es mais tu restes tranquillement avec ces : et :: tout en restant en relation avec ce que tu étais en train de décrire, ce que je te propose c'est juste de : porter ton attention dans ce moment passé sur qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi ou qu'est-ce qu'il y a d'autre auquel tu fais attention.

Intention : j'essaie de rendre l'attention mobile au sein du ressouvenir, pour cela je cherche à ce qu'elle garde son ancrage dans l'évocation du passé, c'est-à-dire que 1/ je marque ouvertement le changement comme "faire une pause" sous -entendu dans ce que tu es en train de dire, et 2/ je fais l'ancrage "tu restes" "tu restes tranquillement" "tout en restant en relation" et 3/ proposition nouvelle "porter ton attention" ... "qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi" ou d'autre auquel tu fais attention, c'est-

à-dire des consignes sur la mobilité de l'attention, un champ à explorer c'est-à-dire le "autour de toi", et une ouverture vers n'importe quoi d'autre spécifié comme ayant été à ce moment visé par son attention. Je m'attends donc à obtenir quelque chose de différent de tout ce qui a été dit jusqu'ici, et au moins quelque chose qui ne se situe pas directement dans la direction de son regard vers ce à quoi elle fait attention là où elle regarde pour plonger.

C : 46 Le bruit // 48 effectivement ça fait beaucoup de bruit le bruit de l'eau puisque y a les petites chutes là, juste à côté, un bruit d'ambiance permanent.

Contenu : On obtient bien un changement de visée. Claudine est orientée sur du sensoriel, elle rajoute la dimension auditive en complément du senti de mouvement et de contact et du visuel, rapporté à ce qui le cause "les petites chutes".

Acte : l'activité évocative se prolonge,

Etat interne : le consentement est là.

Commentaire :

J'ai bien obtenu quelque chose qui n'avait pas été énoncé jusqu'alors : du sonore, et de plus c'est bien quelque chose qui ne se situe pas dans le droit fil de son regard, l'induction a donc bien réussie. Le changement du contenu marque bien une modification de la direction de l'attention au sein du ressouvenir. Cependant, il y a tout de suite des signes de justification et d'explication contextuelle qui pourraient laisser penser que l'absorption dans l'évocation est incomplète ou imparfaite.

2/ Matériaux d'explicitation complémentaires

Les matériaux complémentaires portent d'abord sur l'effet de la première partie de la relance qui propose « de faire une pause », avec son complément qui aurait dû venir dans la même phrase sans interruption « tu restes où tu es ... tout en restant en relation avec ce que tu viens de décrire ... », puis sur la seconde partie qui essaie d'orienter vers une nouvelle visée l'attention : « porter ton attention dans ce moment passé sur qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi... ».

1/ Si l'on reprend cette suggestion de faire une pause, on voit apparaître une valence négative : « cela m'a dérangé », la relance se présente comme antinomique avec le plaisir enfin trouvé de l'évocation d'être dans l'eau, et qu'il soit suggéré d'y mettre immédiatement fin. La proposition l'a partiellement sortie de l'eau (de l'évocation d'être dans l'eau).

/réécoute 544, séquence 6, je te propose de faire une pause là ,

cl c'est vraiment une suspension là (rises)

n attends , moi je veux savoir ce qui te reviens de ce moment là ?

cl quand il m'a dit

n prends le temps de

cl ah ben ça m'a un peu dérangé 546 c'est vrai qu'à ce moment là oui, j'adore glisser dans l'eau, donc le hop c'était juste à l'impulsion, bon puis c'est tout sans plus, bon est-ce que c'est le jeu de l'exercice qui reprenait pas , et c'est vrai qu'il m'a sor ... at-

tends , c'est vrai que quand il m'a dit là , il m'a sorti , oui j'étais un peu sortie de l'eau, là dans le trus ;;;; La suite de la relance, produit un effet de suspension assez étonnant, puisque l'interviewée y consent en introduisant une manière de se figer elle-même dans une posture quasi physique d'attente, elle a suspendu l'effet du « hop » de la plongée dans l'eau, et reste « présente dans le lit de la rivière, je regardais... ».

p et quand je te dis d'y rester 556 ?

cl ben il me semble que posturalement, je maintenais la même posture pour y rester, oui, y rester c'était y rester là ,

p qu'est ce qui s'est passé, qu'est ce que tu as fait 560 à l'intérieur de toi au moment où tu as décidé d'y rester,

cl c'est comme si j'avais marqué ma position, comme j'étais rester, c'est-à-dire de de fixer cette position,

p est-ce qu'il y a autre chose que tu fais dans ton monde intérieur, ? à ce moment là ?

cl mmm oui dans la tête

p qu'est-ce que tu fais dans la tête ?

cl des trucs 572 des choses, 578 intérieurement je continue à regarder devant, au même niveau, comme quelque chose qui se prolonge, et j'étais plus à l'instant présent du hop, j'étais là présent dans le lit de la rivière, je regardais quoi, avec un : il y a un truc qui manque 586

p ok et tu te fais faire, tu te fais faire à toi même que de garder ton regard intérieur, à une certaine hauteur,

cl c'est ça oui 589 oui je le crois

p c'est que tu te fais à toi même,

cl oui

p ok

cl oui parce quand tu as dit "stop" j'avais envie de tourner ????? je sais pas ????? de rester là, et je suis rester

n c'était clair que p ne voulait pas te faire sortir de l'évocation 598 et donc simplement marquer une pause

cl oui oui c'étais comme ça

La fin de la relance porte sur une proposition de changement de visée attentionnelle : « ce que je te propose c'est juste de : porter ton attention dans ce moment passé sur qu'est-ce qu'il y a d'autre autour de toi ou qu'est-ce qu'il y a d'autre auquel tu fais attention ». On a là un bel exemple de proposition de changement d'acte dans le sens d'une exploration rétroactive du champ attentionnel passé, aspect bien exploré par (Ullmann 2002) à la suite des indications lumineuses de Husserl sur ce point (Husserl 1998). Claudine nous donne deux éléments de réponse : le premier est sur le mode du commentaire, dont on ne sait pas s'il est un commentaire qui part du fait actuel de réécouter la cassette (donc appartenant à V3), ou s'il était commentaire de ce que lui faisait ce que je lui disais au moment où je le disais (qui relève alors du vécu V2), le second sur tout ce qui lui apparaissait de l'environnement en V2, qu'elle n'a pas nommée.

/p sur la première phrase, ????? quels sont les effets d'une question dont le support est le thème de l'at-

tention, ???? je suis très fasciné par ce genre de question...

cl tu me dis de porter ton attention et je l'ai entendu comme une,,,,, ouiais,,, comme de porter là maintenant dans l'entretien mon attention vers,,, tu l'as mis au présent pour me laisser associer, ça me dit quelque chose là, le début de la phrase tout en restant etc, et tu dis je te propose, le fait que tu parles au présent, je te propose me propose là dans l'entretien,,, et tu me dis de porter ton attention là c'était ambiguë, tu me dis je te propose dans l'entretien, j'entends bien que c'est le temps comme ça ???? et de porter ton attention, et là effectivement,

// p donc je parle bien de l'activité que tu fais, de l'acte de viser dans ton évocation des choses différentes, puisque dans mon esprit, c'est vraiment, quand tu accède à une évocation, c'est un volume dans lequel tu peux déplacer le faisceau de ton attention, regarder plutôt là que là, ou regarder s'il y a pas d'autres choses, c'est-à-dire qu'elles sont déjà toutes co-présentes, mais le problème est que pour les faire apparaître il faut déplacer, il faut lâcher la centration, pour

cl 70 c'est amusant parce que j'ai pas dit, j'ai pas dit : il y a des arbres etc, c'est un barbecue de l'????; maintenant je t'aurai répondu les arbres, et là c'est ???? l'eau, l'eau, l'eau

Commentaire d'ensemble sur la séquence 5/6

J'ai regroupé les séquences 5 et 6 qui ont en commun d'être relativement peu documentées par les verbalisations complémentaires. L'analyse inférentielle montre bien l'effet des propositions de changement de visée attentionnelle, mais les verbalisations ne nous informent pas de la manière dont Claudine répond à ces sollicitations de changement. Tout au plus voyons-nous apparaître en réponse à une proposition de changement d'acte, dans le sens d'une suspension et d'un ralentissement, d'une part une valence négative de frustration à l'interruption prématurée du plaisir d'évoquer le fait d'être dans l'eau. Mais aussi le changement d'acte qui s'opère, dans le sens d'une véritable suspension de la posture d'évocation.

Séquence 7 Modification du thème attentionnel

1/ Analyse inférentielle

Exemple 12 modification du thème attentionnel : est-ce qu'il y aurait une couche encore plus : englobante ?

A 48 C : un bruit d'ambiance permanent.

Cf. C 46

B 49 P : mmm mm est-ce qu'il y aurait une couche encore plus : englobante : de ce que tu décris-là, quelque chose qui est encore plus autour qui est : qui était peut-être pas dans le champ d'attention principal, mais qui ::

Intention : Le but de l'induction est de tourner l'attention de Claudine vers l'arrière-plan, probablement un arrière plan qui donne sens à ce qu'elle fait, qui l'inscrit dans le contexte de la journée, du stage, de sa vie, de son goût pour l'eau, ou de ce qu'elle

sait dont elle a besoin etc. C'est donc l'induction d'un changement de passage du registre de la description sensorielle vers ... autre chose. Il s'agit donc d'une induction forte, qui essaie d'initier un nouvel espace de verbalisation qui n'a pas été investi dans les échanges précédents et qui n'appartient pas au registre classique des questions de l'entretien d'explicitation). Ma formulation est un peu longue, un peu alambiquée parce que je ne l'ai pas assez préparé en structure, alors que j'ai l'idée de ce que je souhaite essayer.

C 50 C: J'avais un gros besoin de faire comme une coupure parce que j'étais assez assommée, j'avais mal à la tête, ::: (4s) c'est drôle parce que je le sens pas le mal à la tête là quand je suis rentrée dans l'eau et je savais qu'en entrant dans une eau fraîche, ça me remettrait, ::::: (12s)

Contenu : On a successivement deux directions d'attention différentes. La première montre le passage vers le monde intérieur, le besoin psychologique présent à ce moment, l'état interne dont on ne sait s'il est physique ou psychologique, ou les deux : être assommé ; ensuite, après une pause déjà longue, son attention se tourne vers la comparaison entre ce qu'elle sait de ce qui est bon pour elle dans ce type d'état, et donc le souvenir su d'une anticipation sur un effet recherché « ça me remettrait ».

Acte : rappel évocatif, verbalisation descriptive, puis activité réflexive²³ de comparaison entre le contenu du rappel signitif (ce qu'elle se rappelle sur le mode du savoir, signitif) et du rappel intuitif qu'elle vient d'avoir. Puis verbalisation explicative de commentaire sur le savoir qu'elle avait de la valeur du fait de se baigner.

Etat interne : consentement,

Commentaire :

L'induction a bien fonctionné, l'information qu'elle livre porte bien sur le sens de ce qu'elle a fait rapporté à un besoin qui est exprimé à travers les sensations physiques. Dont quelque chose qui est plus large que la seule prise en compte de l'action en cours, pour en désigner le sens. Il y a là clairement un changement de thème attentionnel, donc un changement de direction au sein du champ attentionnel passé.

Pendant ce changement de direction, une fois effectué, donc consentie, s'arrête rapidement sur l'expression d'un besoin. Ce qui vient de manière spontanée c'est une activité méta, d'appréciation et d'évaluation des caractéristiques du contenu de l'évocation, il y a donc là un changement important de direction attentionnelle et d'acte. Il aurait été

²³ Le changement de thème de l'attention, le passage à un nouvel objet se fait simultanément dans le cadre d'un nouvel acte : on est passé d'un rappel évocatif prenant pour objet l'état interne passé, à un acte réflexif prenant pour objet les contenus évoqués et sus.

possible, de reprendre immédiatement sur le thème du besoin, pour relancer une fragmentation, mais cela paraissait peu judicieux compte tenu du contrat propre à l'exercice que nous faisons, puisque cela nous aurait conduit vers une plus grande implication personnelle intime.

Exemple 13 Retour spontané au thème principal : oui et puis alors là je suis dans l'eau ...

A 50 C: J'avais un gros besoin de faire comme une coupure parce que j'étais assez assommée, j'avais mal à la tête, :::: (4s) c'est drôle parce que je le sens pas le mal à la tête là quand je suis rentrée dans l'eau et je savais qu'en entrant dans une eau fraîche, ça me remettrait, ::::::: (12s)

Cf. description plus haut.

B 51 P: mmm mmm ...

Intention : je n'ai pas l'intention de la relancer vers l'explicitation du besoin, ou l'évaluation comparative de ce qu'elle sait du passé et de ce qu'elle en retrouve. Ma relance, encourage la venue spontanée de ce qui va venir, ce n'est donc pas une relance qui vise à provoquer un changement contrairement aux exemples précédents. Je vais m'en tenir à cette ligne de conduite dans les échanges suivants, je prends donc pour l'analyse la suite des échanges jusqu'à la proposition d'arrêter en P : 57.

C 52. C : (8s) oui et puis alors là je suis dans l'eau // 53. **P :** mm mm tu es, tu es dans l'eau maintenant // 54 **C :** oui là je suis dans l'eau parce que le courant est très très fort // 55 **P :** ouais // 56 **C :** et donc il fallait que je m'agrippe aux cailloux pour pas reculer et me faire prendre par la chute derrière.

Contenu : désengagement du thème précédent, déplacement, engagement du thème principal déjà abordé de l'action de se baigner. Au sein de ce thème, focalisation sur le temps suivant « la rentrée dans l'eau » déjà énoncé, manifestant un maintien en prise cohérent de la séquence temporelle, même si elle n'est encore que grossièrement fragmentée en étapes principales. Les activités corporelles spécifiques à ce moment, comme « s'agripper » sont verbalisées, manifestant un déplacement au sein de cette focalisation vers le champ des activités corporelles. L'attention est revenue de l'interne (le besoin), vers le rapport de son corps au monde aquatique et ses propriétés. Le précédent thème, sensoriellement orienté, organisé par l'effectuation de l'action de rentrer dans l'eau, revient au premier plan, dans la continuité de ce qui était abordé en 32-36.

Acte : le rappel évocatif est bien là, ainsi que la verbalisation majoritairement descriptive, quoique encore accompagnée par des explications : « parce que le courant ... », « pour ne pas reculer... » qui font supposer la présence d'une activité de réflexion sur le contenu rappelé.

Etat interne : consentement, absorption.

Commentaire : Je ne suis pas intervenu pour proposer une direction différente, et mes relances en

échos ou par onomatopées se contentent d'encourager ce qui vient pour l'interviewée²⁴. L'activité évocative et la verbalisation descriptive sont conservées ce qui est un point important de non-changement recherché, la direction attentionnelle va spontanément vers l'action vécue, mais peut être est-ce là l'effet de l'expertise de l'interviewée. Je n'ai plus d'objectif d'élucidation et l'objectif de recueil de matériaux pour notre recherche semble être accompli, je décide donc de proposer clairement l'arrêter l'exercice ; en laissant la possibilité à Claudine de prendre le temps qu'elle veut pour rester en évocation.

2/ Matériaux complémentaires issus de l'explicitation des effets des relances.

Comment est-ce que cela s'est passé pour Claudine ? En quoi y a-t-il eu ou non-adéquation entre les moyens (ma relance 49 et le non verbal qui l'accompagne) et le résultat la réplique 50 ?

L'entretien qui a suivi montre que Claudine a été gênée par certaines formulations, qui "l'ont fait réfléchir" comme le mot « couche » qui arrive au début de ma relance "est-ce qu'il y aurait une couche encore plus englobante de ce que tu décris là". Et Claudine le dit : "C'est vrai que le mot couche, ... c'était de me dire vers quoi je me tourne, il y a une hésitation quand même, vers quoi je tourne mon attention ?" Elle a donc accepté de changer d'activité mentale autant que de se détourner du thème précédent (la sensorialité), puisque je la conduis à réfléchir plutôt qu'à évoquer.

Plus encore donc, puisqu'elle n'a rien à répondre dans un premier temps, et que ma relance fait pression, cela l'oblige à trouver quelque chose, si elle accepte de consentir à cette obligation. Elle va l'exprimer plus tard de bien des manières : "mais englobant je ne savais pas trop comment il fallait que je le comprenne", "et moi je l'ai entendu comme ce qui donnait sens à cet acte là, quoi de ce moment", "et en fait qu'est-ce qui fait que je vais dans l'allier plutôt que d'aller marcher". Mais la compréhension qu'elle a pu exprimer après coup,

²⁴ Elargissement de la lecture des séquences telles que je les ai découpées.

Exemple de glissement des effets

Par rapport à mon schéma minimaliste de l'unité d'interaction $A \rightarrow B \rightarrow C$, on voit que comme on pouvait s'y attendre il faut dans certains cas l'élargir à des unités plus distantes, ainsi ce n'est pas seulement $48 \rightarrow 49 \rightarrow 50$, mais quelque chose comme :

1/ $34 \rightarrow 35 \rightarrow 36, 38, 40, 42$ (séquence qui conduit à l'entrée dans l'eau)

2/ $[\rightarrow 43, 45 \rightarrow 46, 48]$ (séquence qui fait apparaître le bruit)

3/ $\rightarrow 49 \rightarrow 50$, (séquence sur l'expression du sens, du besoin)

4/ $52, 54, 56$ (retour et suite entrée dans l'eau, depuis 42).

s'est en fait heurtée à une résistance, qu'elle n'a pas immédiatement lâché. Car ce qui relevait de la réponse possible était en fait retenu, dans l'ombre, et demandait d'accepter de lâcher prise pour être "donné".

.... "je me suis tourné vers quelque chose que je laissais dans l'ombre", "que j'ai lâché parce que j'ai ouvert la vanne", "je pouvais plus garder et je me laissais faire", "j'ai lâché quelque chose", "j'ai lâché une retenue", "je voulais pas lâcher les choses qui étaient implicantes" [en fait c'est le cas depuis le début], "ben je ne sais pas comment je lâche, ça se fait tout seul", "il y a une acceptation ... et finalement une implication", "j'ai sentie que Pierre me poussais là, j'ai le sentiment que tu me poussais à aller plus loin"

p569 " et alors comment cela a émergé la fin de l'hésitation ?" Cl "je savais pas bien ce qu'il fallait donner, et puis ben de truc là était là et puis à côté, ben il y avait rien d'autre, et comme il y avait rien d'autre, ben j'ai laissé faire ça , mais avec l'interrogation de je sais pas si c'est ça le truc qu'il faut que je donne ?".

Beaucoup plus tard, Claudine à la lecture de tous ces matériaux dira que cette relance aura été la plus importante pour elle, en l'autorisant à déposer ce qui restait dans l'ombre. A partir de là dit-elle, j'étais prête à poursuivre totalement l'évocation.

De fait ma relance initiale, qui paraît immédiatement acceptée si l'on se fie à la réplique 50, a suscité chez Claudine une dynamique importante dont j'ignorais tout au moment où elle se déroulait : à la fois j'ai interrompu momentanément ce qui lui plaisait dans l'évocation sensorielle d'entrer dans l'eau, je l'ai lancé vers une direction sans remplissement immédiat ; et je l'ai encouragé sans le savoir à mettre à la lumière quelque chose que depuis le début elle ne souhaitait pas aborder.

Matériaux bruts de l'entretien se rapportant à la séquence 7

/p il y a couche, mais il y a aussi englobant , pour moi c'est englobant qui est plus déterminant, cl oui 143, ça d'abord été couche, effectivement couche, je veux pas dire que je me suis dit, c'était pas que je me suis dit, mais, ça a fait effectivement une rupture, en disant mais alors attend vers quoi je pourrais bien aller, effectivement,?????? ça arrêté mon attention d'être là-dessus, pour essayer de chercher vers quoi je pourrais me mettre d'autre, n 146 ah oui, donc, donc tu es quand même allée dans l'englobant,

cl alors après il y a couche, non mais d'abord couche, couche effectivement c'était bon ben d'abord il y a d'abord eu couche, et englobant c'est encore autre chose, en deux mots

n 149 et alors quand tu entends englobant qu'est-ce que tu fais là , ?

cl je sais pas ce que je fais, mais tu l'as bien dit effectivement que englobant , c'était je voulais couper, j'avais mal à la tête,

p ça c'est le contenu 151

cl mais englobant, je savais pas trop comment il fallait que je le comprenne,

p et quand tu sais pas trop comment il faut le comprendre , tu fais quoi à ce moment, ? si tu prends le temps ,,,, de t'y rapporter ,,,,, avec tout le temps dont tu as besoin pour le faire ,,,,

cl ben qu'est-ce qui étais englobant de cette situation , ,,,,

n qu'est-ce qui se passe à ce moment là ? 156

cl je sais plus, ben je me suis tourné vers quelque chose que je laissais dans l'ombre

n et qu'est-ce qui s'est passé quand tu t'es tourné vers quelque chose que tu lâchais ?

cl que j'ai lâché, parce que j'ai ouvert la vanne ???? n tu as ouvert la vanne , d'accord et comment tu as fait pour te tourner vers ça ?

cl ben c'était comme si , la lampe de pierre c'était ???? je pouvais plus garder et je me laissais faire n et comment tu as fait pour te tourner vers , , ,

laisser faire

cl je crois que j'ai lâché quelque chose, ,,,,

n oui tu as lâché quelque chose 164

cl j'ai lâché une retenue

n tu as lâche et qu'est-ce que tu as fait quand tu as lâché ?? prends le temps simplement d'être là ,

englobant et donc ,,,,

cl et englobant , ????? dans ma tête comme ça, donc ça englobe tout ça, le contenu et tout, , , et que ça contient tout, , et donc après j'étais mieux et pourquoi j'étais venu là hein, , , et que je vivais pas jusque là , et donc j'étais pas allé jusque là , j'étais resté sur le contexte , la sensation,

n et donc tu lâches quelque chose 174

cl je voulais pas lâcher des choses qui étaient implicante en quelque sorte , que j'avais pas choisi, le contexte de la situation

n 177 et comment tu t'y es pris là pour, aller vers ces choses

cl c'est comme si j'étais là à droite,

n oui tu es à droite

cl 180 ben , je sais pas comment je lâche, ça se fait tout seul,

n ça se fait tout seul,

cl il y a une acceptation,

n d'accord et c'est comment pour toi, 181 ?

cl j'étais, c'est une acceptation, alors c'était une acceptation, et finalement avec une implication,

n d'accord , et c'est comment pour toi quand il y a cette acceptation, au moment où tu voulais aller vers la droite,

cl je lâche ,je le fais pas si simplement que ça , en retrait,

n 185 un retrait

p est-ce qu'il y a encore autre chose, oui,

cl 191, au moment où tu me dis ça, j'ai senti vraiment que tu as poussé que tu me poussais à aller plus loin,

p est-ce qu'il y a encore autre chose,

cl j'ai sentie que tu poussais là

n tu as sentie que pierre te poussais et

cl et donc il fallait que je lâche,

n et il fallait que tu lâches 196 hummm 200

je suis frappée par l'importance de la succession des mots, c'est-à-dire que le mot couche pourrait la renvoyer à du retrait, je sais pas quoi, et qu'englobant a rattrapé, remettre le mot couche en question,

avec pierre-andré ça été la même chose, m qu'est ce que tu rajoutes avec couche ?

cl 216 l'effet de couche ça été quand même de faire lâcher mon attention de là où elle était, de faire quelque chose,

p 219 deux choses à vérifier l'existence de strates et l'existence de volume qui contient l'autre, qui contient l'objet dont on parle, mais il y a besoin des deux choses, il y a quelque chose qui est autour, qui emballe, qui contient cette chose là, donc bien sûr on se décale puisque au lieu d'être associé à l'objet on est dissocié, et puis il y a quelque chose aussi qui n'est pas de la même nature que ce sur quoi on portait son attention, qui est la différence entre "est-ce qu'il y a autre chose auquel tu fais attention" qui reste dans la modalité sensorielle dans diriger l'attention vers l'objet lui-même. 232

238 ce qui contient cet objet est différent de cet objet donc ce n'est plus du sensoriel, donc ce sera de la motivation, de l'identité, et on aurait pu continuer, comme dans amarante, au point où on en était j'avais envie d'improviser des questions puisque j'avais pas d'objectif de questionnement précis, donc j'ai quitté les pieds et puis ensuite je me suis dit qu'es-ce que ça va lui faire si je lui pose une question sur ????

cl 258 là c'est pas très confortable, mais ça a joué son rôle sur l'attention,

p ben ce qui n'est pas clair c'est qu'est-ce qui fait que, quels sont les ingrédients qui fait que tu as accepté d'être bousculé, poussé,

cl oui poussée, 259

// cl 430 quand tu dis tout autour, effectivement englobant, et tout autour ça serait englobant par rapport à je sais pas, par rapport à ce à quoi je suis attentive, c'est ça, c'est vraiment tout ce que je voyais devant moi et qui effectivement était contenait tout ça, ?????

c ce que tu as dit, tu l'as dit en fonction de pierre, c'est que tu étais sensible à la façon dont il t'enveloppait, c'est-à-dire, que non seulement il employait le mot englobant, mais son intervention était pour toi enveloppante, 443

n je ne sais pas s'il faut faire le lien entre cet aspect de ton intervention enveloppante etc et puis la manière dont le terme englobant la dirige vers ce qu'elle va dire après,

p oui mais en fait il y a trois formulation, il y a une couche encore plus englobante, non, il y a des mots qui traîne, 465

cl et là ça me détourne de ce que je voyais, avec heu ?????? quelque par je crois que j'ai tenté m 460 donc là on peut pointer un changement de regard,

p l'important c'est qu'elle a lâché ce qu'elle tenait, c'est par rapport à la métaphore d'H de la tenue, elle lâche, elle bouge et la chose qui la gênait un instant, les autres mots ont ponsé la gêne, et que se passe-t-il, ce que tu as dit tout à l'heure c'est que tu gardais le regard au dessus, c'est ça ?

cl non tu confonds,

réécoute la question en trois parties 45 → 50

496 cl non je savais pas si cela allez dans le sens, de couche ou pas couche ?????, quelle couche, j'étais gênée et je savais pas et c'est ça qui est venu, et donc j'ai laissé venir, puis c'est bon,

503 p en arrière plan j'avais l'exemple de l'entretien avec p-a ;;; on va vers les existentiels, vers ce qui fait sens de vivre ça, ce qui est porteur de sens de

vivre, dans ce cadre là, avec ces personnes là, cl 521 l'exemple de pa c'était ce qui était englobant dans l'instant de l'entretien,

p non, c'était quelque chose qui correspondait au moment où je lui avais proposé l'exercice qui servait de vécu de référence,

cl 535 et moi j'ai entendu ça comme ce qui donnait sens à cet acte là, quoi de ce moment,

p 541 et là pour toi ce n'est pas un exercice, c'est un moment de vie, qui se situe dans une journée de stage, qui se situe, qu'est ce qui donne sens, qui contient ce moment là ???

cl et en fait qu'est ce qui fait que je vais dans l'allier plutôt que d'aller marcher,

cl c'est vrai que le mot couche, c'est vrai que les mots durent longtemps, c'était de me dire vers quoi je me tourne, il y a une hésitation quand même, vers quoi je tourne mon attention ?

p 569 et alors comment cela a émergé la fin de l'hésitation ? la production

cl je savais pas bien ce que, il fallait donner, et puis ben ce truc là était là et puis à côté, ben il y avait rien d'autre, et comme il y avait rien d'autre, ben j'ai laissé faire ça, mais avec l'interrogation de je sais pas si c'est ça le truc qu'il faut que je donne,

Commentaire d'ensemble sur la séquence 7.

Comme on peut le deviner, tout l'échange s'inscrit sur un horizon de sens qui n'est qu'en partie révélé par les mots de l'entretien.

D'une part, ce dont Claudine ne souhait pas parler parce que c'est trop impliquant, qui ne se révèle qu'après coup dans ses commentaires et descriptions de son état, ses émotions et ses pensées. En même temps c'est ce dont elle a choisit de parler. On pourrait penser dans un premier temps qu'on est seulement dans du cognitif alors que tout est soutenu par l'implication du besoin qui l'a conduit à aller se baigner, besoin qui s'est révélé à elle au moment où elle se met à parler du faire : se baigner.

D'autre part, la relation qu'elle a à l'interviewer, qui n'est pas que l'interviewer mais aussi en quelque sorte l'animateur de la démarche, l'inspirateur du questionnement, lui permet-elle de lui dire non ? Jusqu'à quel point l'échange ne s'inscrit pas malgré ses airs feutrés, dans une acceptation d'être contrainte de la part de l'interviewée, au delà de ce que figure ou perçoit l'intervieweur. Si l'on voulait être polémique, on pourrait se demander qu'est ce que Claudine aurait refusé de faire dans ce cadre d'échange ? Disposée qu'elle était à se prêter à l'exercice, qu'aurait-il fallu faire pour qu'elle sorte de l'évocation et remette en cause le contrat ?

Globalement, on peut dire que cette séquence 7 qui a pour but d'infléchir de façon délibérée la direction de l'entretien en allant de manière exploratoire vers des espaces qui n'ont pas été abordés sur l'initiative de l'interviewée, produit un résultat congruent au projet. Cependant il y a un grand décalage entre ce que vit l'interviewée et ce qu'elle manifeste par ses répliques, décalage qui s'inscrit sur le mode de la difficulté à répondre à la demande de l'interviewer, difficulté à donner la réponse qui vient, parce que le faire c'est accepter d'aller plus loin que ce qu'elle le

souhaite consciemment, quoique le fait de parler de cette situation ne pouvait que la mettre en contact avec le besoin porté par cette situation.

Sur cette séquence on peut peut-être conclure qu'un changement de direction induit à l'initiative de l'interviewer, même s'il est en structure, par le simple fait qu'il ouvre un espace que l'interviewée n'a pas choisit d'ouvrir de sa propre volonté crée une situation conflictuelle potentiellement. On peut penser qu'ici le conflit a été amorti par la situation d'exercice, la volonté de se prêter à l'exercice, peut-être la qualité de l'accord et du contrat de communication global. Cependant pour ma part j'en tire la leçon que pour infléchir ainsi le cours d'un entretien, à l'initiative de l'intervieweur il faut renégocier un contrat de communication portant spécifiquement sur ce point: par exemple : "Serais-tu d'accord pour qu'on explore d'autres facettes de ton expérience ?".

Exemple 14 Fin

57. P OK, moi je te propose là de rester avec cette impression de t'accrocher aux cailloux
 58. C oui
 59. P si tu veux continuer à fermer les yeux tu: pour rester avec ça, tu peux et je vais m'adresser aux autres, quelques mots, donc on fait une pause

Discussion

Ce travail constitue essentiellement une recherche méthodologique quant à la possibilité d'amener à la conscience réfléchie et donc à la verbalisation, le vécu d'un entretien. De manière générale il essaie de répondre au but de documenter la subjectivité extra linguistique au sein même d'un entretien ou d'un échange. Secondairement, il peut alors servir à vérifier les effets délibérés mis en œuvre dans une technique d'entretien, ce qui était notre intention au départ relativement aux techniques de l'entretien d'explicitation. Mais les catégories descriptives progressivement dégagées que nous avons essayé de mobiliser pour l'attention, les actes et l'état interne, peuvent servir à analyser n'importe quel échange communicationnel au-delà d'une situation d'entretien et d'une volonté d'explicitation ou d'élucidation.

Cependant cette démarche a rencontré de nombreuses difficultés.

L'explicitation du vécu d'entretien V2 est délicate. Dans ce moment vécu, en particulier quand on utilise la technique de l'entretien d'explicitation l'attention de la personne vise le vécu de référence V1, et elle le fait sur le mode du rappel évocatif, ce qui a un effet très absorbant, autrement dit sa visée vers le passé est très engagée et inhibe fortement les autres sollicitations. Les relances de l'intervieweur fonctionnent comme indication se rapportant au passé, elles ne sont pas prises pour thèmes par l'interviewé, il ne les écoute pas pour savoir comment elles sont faites mais elles lui parviennent

comme indications de ce vers quoi il se tourne. Et donc au moment où on le sollicite pour se rapporter au vécu V2 d'entretien, ce qui revient massivement et le plus facilement c'est ce vers quoi il était attentionnellement tourné, c'est-à-dire le vécu de référence passé, l'objet de son attention V1. Ne vont aisément se détacher rétrospectivement que les moments où l'interviewé n'était pas encore en évocation (cf la seconde séquence et la conscience des mots « aimerait » et « voir »), ou de manière générale des temps où il a été gêné ou dérangé par ce que dit l'intervieweur, parce que se seront des moments où son attention se sera tournée vers la verbalisation de l'intervieweur et non plus ce que désigne la verbalisation de l'intervieweur. Pour accéder aux autres aspects du vécu de l'entretien, qui puisqu'ils ont affecté l'interviewé sont dans le principe pénétrables, il faudra guider l'interviewée vers un déplacement attentionnel au sein du réfléchissement de son vécu passé, produisant ainsi une explicitation dans le souvenir en amenant au focus ce qui n'était au moment vécu que dans un statut secondaire, ou même seulement à la marge. Si l'on prenait l'entretien E3 cherchant à faire expliciter le vécu V2 comme nouvel objet de recherche, on pourrait montrer tous les moments où la formulation inadéquate de la relance fait dériver l'interviewée de V2 (l'entretien) à V1 (la baignade), ou avec quelle facilité l'écoute de la cassette restituant pourtant les échanges, facilite prioritairement l'induction de l'accès à V1 et non pas à V2.

De plus les phénomènes que voulions saisir sont assez fugitifs dans la saisie introspective, dans un autre groupe de travail composé de chercheurs non experts dans l'accès introspectif à leurs vécus passés, certain déclarent facilement forfait à défaut d'être accompagné en entretien d'explicitation. La possibilité d'utiliser le magnétophone dans une forme de rappel stimulé et surtout de gardien de la continuité et de l'exhaustivité des tours de paroles a été une aide certaine, quoique la vidéos aurait sûrement été plus efficace pour présentifier la situation d'entretien en plus du contenu verbalisé. Pour aller plus loin, il aurait été souhaitable que nous fassions une transcription écrite de l'entretien initial pour nous assurer que chacun des tours de parole serait exploité, car l'écoute d'un son enregistré un peu défaillant que nous découvrons au fur et à mesure n'était pas assez précis pour notre objectif. Mais plus encore, nous avons plus d'une fois abandonnés le questionnement par manque « d'intelligence catégorielle » de ce qui pourrait se prêter à description. Comme toujours, la recherche achevée nous indique comment nous aurions pu la réaliser pour atteindre vraiment nos objectifs. C'est particulièrement vrai pour les filtres catégoriels qui permettent de saisir les facettes, les propriétés des vécus relativement aux effets identifiables des relances.

Il est vrai qu'arriver au terme provisoire de l'exploitation des données la question de la qualification des catégories descriptives pose encore de nombreux problèmes. Dans la dimension attentionnelle par exemple, il faudrait affiner les critères qui permettent de discriminer les types de mouvements de l'attention. La structure feuilletée du champ attentionnel, la multiplicité des types d'attention (porter intérêt et remarquer par exemple), la diversité des mouvements de visée (engagement, saisie, maintenir en prise, lâcher-prise ou passage du focus au secondaire, de la marge au secondaire etc.), la possibilité de qualifier précisément un changement de focalisation plutôt que de visée ou de thème, tout cela demandera à être perfectionné. Il me semble que la catégorisation des actes est robuste pour quelques distinctions clefs, comme la différence entre perception et évocation ou évocation et réflexion ou jugement. Mais l'exemple d'entretien avec lequel nous avons travaillé n'est pas assez riche en activités variées pour permettre de rencontrer tous les problèmes de catégorisation des actes. C'est donc un chantier à poursuivre. En ce qui concerne l'état interne, nous pourrions faire les mêmes remarques. Cependant l'introduction de la notion de valence comme polarité émotionnelle élémentaire me paraît productive pour l'analyse des communications, même si sa saisie introspective s'avère délicate et demande un apprentissage.

Globalement nous avons montré que les changements attentionnels étaient manifestes et cohérents avec les relances qui proposaient des modifications. En même temps de nombreux exemples indiquent que ces changements ne vont pas de soi pour l'interviewée, qu'ils doivent être amenés avec des termes qui lui permettent de s'en saisir avec facilité, la moindre ambiguïté ou décalage introduisant un changement d'acte et de visée attentionnelle en faisant passer la personne d'une visée évocative sur son vécu passé, à une visée perceptive/réflexive du sens de ce qu'elle vient d'entendre. Une telle sensibilité montre bien que ces effets inducteurs de changement de visée et d'acte sont présents. Plus encore, nous nous proposons dans l'avenir de présenter des exemples plus fortement inadéquats et qui montrent comment les formulations des relances peuvent produire avec facilités des entretiens inefficaces et conduire le chercheur ou le praticien à penser qu'il n'y a pas de possibilité de questionner et de documenter tel ou tel aspect du vécu. Quite à faire une théorie sur le caractère impénétrable des vécus pour rendre compte d'une incompétence à les questionner et à opérer la médiation indispensable pour aider l'autre à en opérer le réfléchissement. Il est difficile dans cette discussion de distinguer les changements d'actes et les changements attentionnels, du fait de la structure de l'activité proposée : soit la personne est en activité perceptive / réflexive et elle vise ce qui se passe dans le présent autour d'elle et pour elle, soit elle est en activité de rappel

évocatif et elle vise son vécu passé. Mais dans ces deux grandes modalités d'acte de présentation et présentification (et dans cette dernière dans la distinction entre actes signifiants et intuitifs) on peut alors voir apparaître les changements de visée ou de focalisation attentionnelle. Une des difficultés est de distinguer ce qui est thème et ce qui est changement au sein du thème comme les changements de visée. Le problème est que l'on a une échelle d'importance qui est relative et non pas absolue. Par exemple, entre le thème initial du rangement des affaires et le passage au thème du vécu passé la différence est forte. En revanche, quand le thème est le vécu passé V1, le passage de la description de la sensorialité, de la dynamique du corps, du ressenti à «une couche plus englobante» comment doit-il être catégorisé? D'un premier point de vue on pourrait dire qu'il s'agit bien toujours du même thème : l'intérêt pour le vécu passé, d'un autre point de vue on pourrait dire qu'au sein de ce thème la différence entre décrire la sensorialité/corporéité et la motivation de l'acte est tellement grande qu'il serait plus clair de décréter changement de thème le passage entre ces deux domaines de la subjectivité. Ce que j'ai fait dans l'analyse. Il me semble qu'à l'heure actuelle le travail sur un seul exemple ne suffit pas pour conclure et demande d'explorer d'autres situations présentant d'autres contraintes. Maintenant pouvons-nous dire que le questionnement d'explicitation sur le vécu de l'entretien a apporté des informations que nous n'aurions pas eues avec les seules observables et les inférences qu'elles autorisent. Quoique la situation soit un peu plus complexe puisque le témoignage en parole et en acte de l'intervieweur montre que lui prenait en compte des difficultés présumées dont il voyait se manifester les symptômes et qui ont été corroborées de manière plus détaillée par l'interviewée. Ce premier point répond partiellement de manière positive à notre question, mais surtout il est clair que nous avons pu mettre à jour des couches simultanées d'activité et de valence. Dès la seconde séquence on a plusieurs visées simultanées qui vont se poursuivre :

Visée 1 : vécu évoqué de la baignade,

Visée 2 : appréciation de la qualité de l'acte d'évocation de la baignade,

Puis visée 3 : appréciation du fait que l'intervieweur est conscient du manque de remplissement de l'acte, et conscient qu'elle s'auto guide pour y arriver...

De même, pour la valence qui est facilement double, avec d'une part dans sa traduction comportementale un consentement, et d'autre part suivant les moments un non-consentement masqué qui se traduit par de l'auto guidage, puis à un autre moment par de la gêne, voir même au moment de la pause et de la « sortie » de l'eau provisoire un presque refus. Ce travail qui reprend d'une manière systématique les bases pratiques de la conduite de l'entretien

d'explicitation peut permettre d'ouvrir un domaine de recherche qui affine la question : qu'est-ce que je fais à l'autre avec mes mots ? Non pas que cette question n'ait pas été abordé par les sciences du langage, mais ce que nous proposons est de le faire en intégrant les aspects extra linguistiques, ce qui n'est absolument pas abordé par les spécialistes de l'étude des questions par exemple (Kerbrat-Orecchioni 1991).

Pour ouvrir la discussion dans les séminaires ou groupes de travail dans lesquels j'interviens dans les semaines qui viennent, je n'essaie pas ici de récapituler et de synthétiser les résultats séquences par séquence et exemple par exemple, ce qui devra être fait plus tard en profitant des échanges à venir et donnera lieu à des écritures plus synthétiques.

Bibliographie

Husserl E. (1998) *De la synthèse passive*. Jérôme Millon, Grenoble.
 Kerbrat-Orecchioni C. (1991) *La question*. Presses Universitaires de Lyon, Lyon.

Ullmann T. (2002) *La genèse du sens : signification et expérience dans la phénoménologie génétique de Husserl*. L'Harmattan, Paris.

Vermersch P. (1998) Husserl et l'attention 1/ analyse du paragraphe 92 des Idées directrices. *Explicititer*. 7-24.

Vermersch P. (1999) Phénoménologie de l'attention selon Husserl : 2/ la dynamique de l'éveil de l'attention. *Explicititer*. 1-20.

Vermersch P. (2000a) Conscience directe et conscience réfléchie. *Intellectica* 2: 269-311.

Vermersch P. (2000b) Husserl et l'attention : 3/ Les différentes fonctions de l'attention. *Explicititer*. 1-17.

Vermersch P. (2001) Psychophénoménologie de la réduction. *Explicititer*. 1-19.

Vermersch P. (2002a) La prise en compte de la dynamique attentionnelle : éléments théoriques. *Explicititer*. 27-39.

Vermersch P. (2002b) L'attention entre phénoménologie et sciences expérimentales, éléments de rapprochement. *Explicititer*. 14-43.



Le coin de la brodeuse...

Commentaires exploratoires sur des exemples de relances / répliques.

Pierre Vermersch

(à partir de matériaux proposés par Claudine Martinez)

Ce texte essaie de faire avancer les questions de méthode pour déterminer comment travailler des exemples pour faire apparaître les effets des "enchaînements élémentaires"²¹ : c'est à dire les triades minimales (a, b, c) ou réponse/question/réponse.

Pour moi, les éléments de réponses à cette question se base sur mes premiers essais déjà réalisés avec la méthode de travail mise au point dans l'étude sur l'entretien de Claudine fait à Saint Eble (n°49 d'*Expliciter*), plus loin je me demande comment clarifier, systématiser, préciser, adapter cette méthode.

Méthode : pour le moment, elle se résume à quelques principes :

- l'application d'un cadre théorique d'inspiration phénoménologique proposant le repérage des effets en termes de changement d'acte, d'attention, de valence ;

- la segmentation en unité d'analyse élémentaire comme composée du triplet abc (réplique 1, relance2, réplique 3) sachant que cette méthode ne capte que les effets de successions connexes pris dans les limites les plus élémentaires ;

- l'analyse systématique du contenu de :

1/ chaque partie du triplet à la fois du point de vue du contenu (direction d'analyse noématique), du point de vue des actes (point de vue noétique), des modulations attentionnelles (méta noétique), du point de vue de l'état interne et

2/ des relations entre chaque éléments du triplet : entre dernière réplique (a) et formulation de la relance (b), relation ab ou *relation de pertinence* de l'action de l'intervieweur relativement à ce que l'interviewé vient de dire ; entre relance (b) et réplique suivante (c), relation bc ou *relation de production* entre les inductions contenues dans la formulation de la relance et production de la réplique dans le sens suggéré par les inductions ;

²¹ Donc excluant pour le moment les enchaînements "non élémentaires connexes" comme a, b, c, d, e, f, g, donc simplement plus long, et enchaînements "non élémentaires non connexes" comme a, b, c ...o, p, q ...v, w, x à la fois plus long et à distance (non connexe)

enfin relation entre la réplique initiale (a) et finale (c), relation ac, ou *relation de changement* entre le contenu de a et le contenu de b.

Le but est de mettre en évidence la manifestation de ces effets, leurs propriétés, et éventuellement les variables qui produisent tel effet plutôt que tel autre.

Le sens général de la démarche est à rapporter à mon (notre) intérêt pour l'efficacité des techniques d'aide à la verbalisation, à l'explicitation.

En ce sens : 1/ nous essayons de mieux comprendre les effets des formats des relances, nous recherchons des effets particuliers par leur efficacité pour obtenir une verbalisation productive, pour éviter des verbalisations improductives. De ce fait : 2/ nous essayons aussi d'inventer des formats nouveaux de relances en dépassant et élargissant les apports initiaux. Enfin, 3/ nous tentons d'améliorer l'analyse instantanée de ce qui exprimé dans le contenu des répliques de l'intervieweur, de manière à ce que les relances puissent s'ajuster en temps réel à la fois à ce qu'exprime l'intervieweur, à la réalisation des conditions requises pour la conduite d'un entretien d'explicitation, et au but poursuivi par l'interview.

Plus largement, le but de recherche peut être vu comme une tentative d'intrication entre la catégorisation linguistique du format des énoncés et la catégorisation psycho phénoménologique des mouvements subjectifs opérés (causés aurait été un peu fort, puisqu'il n'y a qu'induction, et même tentative d'induction des effets recherchés).

L'enjeu plus général de la mise en relation du linguistique et de l'extra linguistique ne va pas de soi, puisqu'il faut construire une méthode inédite pour documenter directement l'extra linguistique (verbalisation explicitante des dimensions subjectives de l'effet des relances tel que le sujet dit les avoir vécus), mais aussi parce que depuis Saussure est établi l'indépendance de la linguistique vis-à-vis de toute autre discipline et tout particulièrement vis-à-vis de toute psychologie, dans l'intention d'éviter tout

psychologisme primaire²² qui pourrait conduire à rejeter l'indépendance de la linguistique en la ramenant sous la dépendance d'une discipline qui la déterminerait : la psychologie. On comprendra qu'ici aussi, comme dans mes rapports avec la position épistémologique de Husserl et des philosophes phénoménologues, l'argumentation "anti psychologisme" est une question épineuse dans la mesure où inmanquablement "l'anti psychologisme" (le fait d'être opposé au psychologisme) produit une attitude anti psychologique (le fait d'être opposé à la prise en compte des données produites par la psychologie), qui ne laisse aucune place à la psychologie et ne permet pas d'en utiliser les résultats. Mon esquisse de solution ne sera pas de refonder ou de légitimer le psychologisme, qui me semble intenable, mais de montrer que l'on peut et que l'on doit se référer à la psychologie sans pour autant tomber dans le psychologisme. Pour moi, l'enjeu principal est de pouvoir clairement légitimer l'utilisation de la psychologie phénoménologique comme non contradictoire avec l'anti psychologisme radical et obsessionnel de la philosophie phénoménologique, mais aussi de toute l'épistémologie moderne.

Exercices d'analyse d'un exemple proposé cet été par Claudine

Contexte des exemples

Il s'agit du travail final d'évaluation des étudiants, réalisé en conditions réelle, un entretien avec un

²² Psychologisme : position épistémologique qui consiste à dire que puisque toute production intellectuelle (et entre autre la science, la logique) est le fait du sujet par la mise en œuvre de son intelligence alors les lois de l'intelligence établies par la discipline qui l'étudie déterminent toutes les lois des productions intellectuelles. Ce qui fait que la psychologie surplomberait toutes les disciplines, puisque sans sujet pour les penser elles n'existeraient pas. Autrement dit, par exemple la logique peut être considérée comme les lois de la pensée correcte, et réciproquement la pensée correcte fonde la logique. C'est là où le bat blesse, car les lois de la science et en particulier comme cas extrême, les lois de la logique et des mathématiques ont une vérité absolue, et on ne peut fonder une vérité absolue sur du relatif. L'intelligence étant imparfaite, entachée d'erreur, elle ne saurait fonder la logique. Donc anti psychologisme fondamental : en aucun cas les connaissances vraies ne peuvent être fondées sur le subjectif et sur la psychologie. Donc, exit le psychologisme, et par la même occasion la psychologie.

professionnel, un enseignant d'EPS, ou un entraîneur, après un cursus de 20h de formation, à raison d'une séance de 3h hebdomadaires.

Questions méthodologiques de Claudine pour le travail qui s'amorce : Peut-on s'attacher à des relances isolées ? Les effets immédiats dans la réponse qui suit n'est-elle pas nécessaire pour donner les caractéristiques de la relance initiale ?

Exemple

Ra1 [7] : *"Ouai, mais vite fait [il s'agissait d'une réponse à une relance sur la lecture de la totalité des chiffres du tableau], surtout sur le milieu du tableau [21-2-11], mais je me suis pas bloqué dessus. Après, j'ai voulu savoir ce qu'il y avait dessus".*

Contenu : apparemment indication de la lecture de la totalité des chiffres, plus particulièrement sur le milieu, indication de propriétés des actes comme "vite fait", "pas bloqué sur", "j'ai voulu savoir...", vague indication de structure temporelle de la lecture de la totalité du tableau, vers le milieu du tableau, puis vers "ce qu'il y a au-dessus" (probablement la ligne du haut ?).

Acte passé : peu clair, lecture (mais pour en faire quoi), prise de connaissance,

Attention : thème : apprentissage en général du tableau ? Visée de contenu: prise de connaissance dirigée vers le tableau, visée temporelle : semble bien être lié à un temps particulier de l'exercice, objet particulier = non documenté ? Attention non mobile, passant très rapidement d'un mode focalisé pour la lecture à un mode non focalisé plus distribué, en fait il y a des temps de saisie attentionnelle, mais pas de maintien en prise d'un objet parmi d'autres;

État interne : non documenté, sinon qu'il y a consentement à répondre.

Index d'évocation : semble bien orienté vers la situation passée, en ce sens singulière, le moment est bien spécifié, l'explicitation reste superficielle au niveau de fragmentation temporelle des étapes. On peut s'attendre à ce qu'elle soit sollicitée pour préciser les prises d'informations, l'ordre de lecture, les informations prises mêmes rapidement, etc.

Rb1[8] : *Sur quoi tu t'es basé pour commencer ton apprentissage ?*

Contenu :

Induction attentionnelle²³ : Cette relance contient 1/ l'induction thématique²⁴, le thème c'est

²³ Mes catégories sont pour les relances des types "d'induction", non pas induction sur le contenu, induction en structure vers le thème, une visée particulière à la fois précisée temporellement et synchroniquement, éventuellement un objet quand il a déjà été nommé .

²⁴ Dans le langage de la phénoménologie de l'attention, le "thème", l'orientation thématique

"l'apprentissage" passé, que l'on peut supposer comme étant déjà co-partagée, mais par forcément puisqu'il semble d'après la réplique précédente que le thème était la "découverte" du tableau, en amont d'une volonté d'apprentissage, 2/ Une induction de visée attentionnelle temporelle référée au moment "commencer ton apprentissage". 3/ l'induction d'une visée attentionnelle d'objet faiblement délimitée par la référence à un "sur quoi ... pour", ou encore délimitée non pas par l'objet lui-même, mais par le critère de fonction qu'il aurait pu avoir.

Induction d'acte : 1/ ellipse de la demande de verbalisation, et éventuellement de verbalisation descriptive, 2/ induction de visée floue, large, sur l'acte supposé avoir été mis en œuvre : "se baser sur", (mais on ne sait pas si cela fait partie du vocabulaire du sujet et donc de sa manière de se référer à ses activités cognitives dans un apprentissage).

Induction d'état interne : rien ici ne permet de documenter ce point.

Commentaire:

La relance sous son apparente banalité est selon moi trop complexe pour aiguiller l'activité et la direction attentionnelle. Variante suggérée (sans connaître ce qui précède, mais juste pour éliminer la complexité de la formulations) : Par quoi as-tu commencé ? Qu'est-ce que tu as fait en premier ? Je garde la référence temporelle de ce sur quoi je demande à l'autre de s'exprimer, j'élargis encore plus la référence à ses actes possibles "par quoi", "tu as fait". Par ailleurs, le fait de ne pas disposer de la réplique initiale rend impossible l'appréciation de la relation de pertinence (ab). (Quelques jours plus tard, ayant obtenu la réplique Ra1. Il est évident que la relance fait rupture avec la réplique précédente. D'une part elle n'en exploite pas le contenu, d'autre part elle ne se sert pas de son contenu pour reformuler vers une réorientation de l'attention, ce que fait sans précaution la relance).

[Qu'en pensez-vous chers collègues ? Quels sont ceux d'entre nous qui auraient des ressources en linguistique, en analyse conversationnelle, en pragmatique, et autres "iques" pour perfectionner l'analyse du contenu des relances et répliques ? Pour mieux formuler les catégories de contenu ?]

Ra2 : euh.... Sur la facilité... en fait des petits n° 2,6,8 et puis après par contre... je savais pas où j'allais....

défini "l'intérêt", ce vers quoi se tourne la saisie attentionnelle, avec la possibilité d'une multiplicité de visée au sein du maintien en prise du même thème.

Contenu :

Noématique²⁵ (quelles sont les informations disponibles): 1/ un critère, "sur la facilité", il répond à la forme de la relance "sur quoi" → "sur la ...", 2/ donne un exemple, difficile à localiser finement dans la temporalité : "les petits nombres " et on ne sait pas qu'est-ce qu'il fait avec ces petits nombres, à supposer qu'il se base sur, on ne sait pas qu'est-ce qu'il fait quand il "se base sur des petits nombres", 3/ une indication complexe sur une suite présentée en contraste avec le début "et puis après/ par contre" ... puis exprimée sur le mode de la dénégation "je savais pas où j'allais" (Par exemple "et quand tu savais pas où tu allais, qu'est-ce que tu as fait?")

Noétique présent (quels sont les actes qui sont sollicités dans le présent de l'entretien, à ne pas confondre avec les actes qui sont nommés dans la réalisation de l'action passée) : l'activité de rappel est partiellement évocative/réflexive, mélange d'activité signitive/ intuitive.

Noétique passé : (les actes nommés comme appartenant au vécu passé), ici le seul acte que l'on peut inférer est celui de prise d'information (les petits), l'appréciation du caractère de "facilité", et un acte privatif "ne pas savoir où j'allais".

Attentionnel (méta noétique), vers quels thèmes, visées, objets l'interviewé s'oriente (condition de comparaison avec a) : thème de "son apprentissage", visée objectale du "ce sur quoi", visée temporelle floue, objet : les chiffres, les petits chiffres, l'absence de suite.

Etat interne : (valences positives ou négative exprimée en référence à l'activité passée ou en référence à l'activité présente de verbalisation). "Valence du vécu passé" qui bascule du positif : la facilité, vers la désorientation plus négative. Passage du "je sais faire" au "je ne sais plus quoi faire". Valence du vécu présent : par inférence on peut faire l'hypothèse d'un consentement apparent à répondre dans le sens de la sollicitation de l'intervieweur.

Index d'évocation : on a toujours un bon index de singularité, de moment temporel délimité, l'explicitation n'est pas dépliée.

²⁵ Contrairement à l'analyse du protocole de Claudine (Effets des relances, n°49) où le contenu de ce qu'elle disait ne nous intéressait pas pour lui-même, mais simplement pour les inférences que nous pouvions faire sur la base de ce qui était formulé (nous n'avions pas pour but d'étudier l'entrée dans l'eau de la rivière Allier), ici le contenu nous intéresse pour lui-même. Du coup il faut rajouter une catégorie supplémentaire, qui serait le contenu proprement dit, la teneur de sens, les informations, donc le côté noématique de notre description.

Commentaire sur ce premier exemple.

1/ Il nous manque le rapport entre Rb1 et Ra1 pour établir la relation entre la relance et ce qui l'a précédé. Par exemple : est-ce que la référence à "commencer ton apprentissage" comme moment visé²⁶ est introduit par l'intervieweur où est-ce une reprise des mots de l'interviewé ? Moralité, il nous faut documenter systématiquement le triplet réplique initiale / relance qui suit/ réplique à cette relance (a, b, c).

2/ Globalement, les inductions présentes ont fonctionnées, on retrouve dans la réplique c, le thème, la visée, les objets, mais de manière tout aussi cohérente on ne trouve pas plus, on ne sait pas de façon certaine en quoi consiste le critère de facilité, on sait qu'il se rapporte aux petits chiffres, mais pour en faire quoi ? Sur quoi porte "la facilité", d'autant plus qu'en lisant cette phrase j'ai la tentation d'halluciner le vécu de l'interviewé, un peu comme si j'adhérais immédiatement par sympathie sur le fait que les petits chiffres sont plus facile !!! Plus facile pour quoi faire ? Je ne le sais pas pour l'autre, il ne me l'a pas dit.

3/L'analyse de la relance montre qu'elle est imprécise quant à la visée attentionnelle temporelle qu'elle propose (pour commencer ton apprentissage), et imprécise sur la visée objectale "sur quoi ...), de ce fait elle recueille à hauteur de ce qu'elle a induit, ce qui n'est pas si mal et qui surtout permettrait de rebondir facilement vers une plus grande précision soit du critère (qu'est ce qui est facile quand c'est facile avec les petits chiffres ?) Soit de l'acte : qu'est ce que tu as fait avec ces petits chiffres ? Soit de l'acte début : comment tu t'es orienté vers les petits chiffres ? Soit sur la suite et le "je savais pas vers où j'allais", "et quand tu ne sais pas vers où qu'est ce que tu fais" "à quoi tu prête attention" "qu'est-ce que tu fais".

4/ Pour notre propos cet exemple est peu probant, tout ce qu'il montre c'est que la relance induit exactement ce qu'elle induit, pas plus. C'est peut être un résultat intéressant en soi, cette puissance des inductions dans leur effet quasiment au pied de la lettre ! Peut-être est-ce une voie complémentaire d'approche à la mise en évidence des disfonctionnement, le fait que le fonctionnement des relances est très littéral de manière systématique. La relation de pertinence n'est pas liée à l'analyse de contenu de la réplique, mais plus à l'analyse de la tâche, dans la mesure où l'enchaînement entre Ra1 et Rb1 se fait sur la base du temps suivant dans l'exécution de la tâche, du coup le temps initial d'orientation par

²⁶ (visé est toujours utilisé comme synonymes de visée attentionnelle, plus large que l'acte visuel, incluant toutes les noèses²⁶ possibles et pertinentes)

prise d'information sur l'ensemble de la grille présent dans la première réplique n'est pas exploité.

J'ai passé beaucoup de temps sur cet exemple pour me roder à l'analyse que je souhaitais développer. J'espère que les suivants seront plus aisés à traiter.



Les escaliers de Saint Eble, haut lieu de discussion

Husserl et le thème de la mémoire



Je vous donne à lire deux paragraphes des « Essais sur la synthèse passive (1998, Millon, Grenoble)

J'aimerais travailler cette année le thème de l'approche phénoménologique du rappel et en particulier les questions de déformations, de surfigurations des souvenirs.

Exemple d'utilisation du schéma d'analyse des effets des relances (actes, attention, état interne).

Pierre Vermersch

L'exemple est pris dans un entretien d'un stagiaire en formation à l'entretien d'explicitation tel qu'il est transcrit dans l'article récent d'Armelle Ballas (n° 54 d'*Explicititer*), dont nous avons convenu dans la présentation, qu'il n'était pas vraiment un entretien d'explicitation, mais qu'importe, puisque le schéma d'analyse des effets des relances doit pouvoir être efficace dans n'importe quelle situation d'entretien.

Ci-dessous nous avons une première relance, et la réplique qui suit de la part de l'interviewé.

D 11 Pouvez-vous me décrire votre parcours professionnel ?

S 12 Alors, j'ai été caissière / dans des grandes surfaces puis à Mac Do, / à la caisse et en cuisine.

Analyse par inférence de la relance (D11)

" D 11 Pouvez-vous me décrire votre parcours professionnel ?"

L'analyse de la relance consiste à rendre plus explicite les effets que les mots, le ton, l'organisation syntaxique peuvent induire chez celui qui les reçoit, des trois points de vue que nous avons déjà présentés. (Vermersch, P, N. Faingold, C. Martinez, C. Marty, M. Maurel, 2003).

On a donc trois directions d'induction : 1/ attentionnelle (thème, direction, objet), 2/ d'acte cognitif, 3/ d'état interne (valence, consentement, émotion, état énergétique). Le terme d'induction pourrait laisser penser que nous induisons ... et que l'entretien d'explicitation pêcherait de la manière la plus fortement à éviter, puisque précisément nous n'avons jamais cessé de dire : "N'induissez pas !", et plus

précisément "Utilisez les mots de la personne dans les reformulations", "Laissez la personne s'exprimer avec ses propres mots", "Ne les soufflez pas !", "Attention aux questions fermées" qui de par leur formulation contiennent la référence au contenu et du coup font exister pour l'autre quelque chose qu'il n'a pas lui-même nommé, ce qui est à l'origine des confusions de sources dans la remémoration, et de création de mémoires erronées. Nous cherchons au maximum à ne pas induire *au plan du contenu*, autrement dit au plan de la description du vécu de la personne, que nous sollicitons d'une manière qui est la moins inductive possible. En revanche, avec la mise en évocation comme moyen privilégié de remémoration, avec la description comme niveau de discours et type de verbalisation, avec le privilège accordé à certains domaines de verbalisation des vécus d'action et de manière mesurée à ses satellites, nous avons la volonté de privilégier des orientations de la verbalisation et donc des orientations de l'activité. Cette volonté de privilégier on peut la nommer "induction", au sens d'un projet d'influencer l'interviewé de façon délibérée. Mais on sera attentif au fait que cette induction ne porte pas sur l'expression de la description du vécu, mais en structure sur ce qui fait l'objet de la description et le mode de description lui-même, donc sur l'activité de l'interviewé. Fondamentalement, nous essayons par le biais de l'acte d'évocation à ce qu'il soit le plus possible en contact (dans un remplissement intuitif aussi complet et vivant que possible) avec la situation passée sur le mode du revécu, de la donation intuitive au sens d'Husserl. Revenons à l'exemple.

Induction attentionnelle.

Le *thème* attentionnel proposé par l'intervieweur est celui délimité par la notion de "par-

cours professionnel". La *direction d'attention* oriente de manière implicite vers le passé, puisqu'il n'est pas possible de répondre à cette question sans se rapporter au passé. Plus spécifiquement ce qui est sollicité par le terme "parcours" c'est une trajectoire de ce passé, cela sous entend encore que ce parcours soit décrit par ses étapes correspondant à différents postes, rôles, lieu d'activité, toujours dans le domaine professionnel. Il n'y a pas encore d'*objet attentionnel* suggéré (l'intervieweur ne nomme pas des types de lieux de travail, ou des dates, des fonctions, mais laisse cela ouvert disponible au remplissage suivant le mode propre de l'interviewé). La notion de parcours professionnel ne désigne donc pas un contenu spécifique, mais plutôt une structure typique de contenu dont on verra si elle se remplit d'actes typiques ou non du point de vue de la professionnalité.

En résumé :

/ thème attentionnel : "parcours professionnel"
 / direction attentionnelle : passé, étapes du passé, depuis les premières activités à ce jour.
 / objet attentionnel : non défini, mais suggestion d'une typique de contenu descriptif.

Induction d'acte.

Il est demandé à l'intervieweur de "décrire". Ce que l'on peut situer par opposition à réfléchir, à commenter, à juger, imaginer. Il y a sollicitation d'un type de verbalisation particulière orientée vers les faits.

De plus, le thème attentionnel étant déterminé comme passé, la relance induit un acte de remémoration pour pouvoir verbaliser. Mais cet acte de remémoration n'est pas spécifié, il laisse ouvert aussi bien le caractère de rappel volontaire, que de rappel sensoriel évocatif, aussi bien un remplissage signifiant de choses connues et déjà réflexivement conscientes, que de choses vécues intuitionnées et devenant réflexivement conscientes.

Résumé

/ acte de verbalisation : description (décrire).
 / acte de remémoration : pas de précision sur le type de remémoration.

Induction d'état.

La formulation initiale est peu contraignante "Pouvez-vous me ...". Ce n'est pas un ordre, c'est une sollicitation, énoncée même sur le mode personnel par le "me", ce faisant l'intervieweur se met en scène personnellement dans sa demande. Ce qu'une telle formule cherche à induire c'est un consentement à faire ce qui est proposé dans la suite de la phrase, et l'installa-

tion d'un climat relationnel de confiance et d'ouverture.

Analyse par inférence de la réplique

"S 12 Alors, j'ai été caissière / dans des grandes surfaces puis à Mac Do, / à la caisse et en cuisine."

Etat interne.

On peut inférer de la réponse le consentement de l'interviewée à la proposition qui lui était faite par l'intervieweur dans sa relance. Mais comme ce sera le cas pour toutes les inférences que nous allons produire, nous pouvons établir ce qui apparaît avec une bonne plausibilité (ainsi, puisqu'elle répond, et de manière appropriée, c'est qu'elle est consentante), en revanche nous ne pouvons pas facilement établir ce qui n'apparaît pas. D'autant plus qu'ici nous ne travaillons qu'avec les verbalisations, sans le non verbal, la prosodie, qui eux pourraient nous alerter sur un état interne plus complexe, sur d'autres objets attentionnels, d'autres actes.

Actes du vécu d'entretien V2¹.

L'induction de la verbalisation était de décrire, ici nous avons l'énoncé de faits, qui sont bien cohérents avec cette proposition. L'induction implicite de se rapporter au passé, donc d'un acte de remémoration est bien accomplie, ce qui est décrit est bien du domaine du passé ("j'ai été"), et même de sa succession ("puis"), de plus elle nomme des fonctions qu'elle n'occupe plus comme le reste de l'entretien nous le confirmera. En revanche, nous ne savons pas quelle est la nature de cet acte de remémoration² : est-il intuitivement rempli (mémoire

¹ A ne pas confondre avec les actes (matériels aussi bien que mentaux) mis en œuvre dans le vécu de référence passé V1, et dont nous sommes directement informés par le contenu des répliques. Alors que les actes mis en œuvre en V2 ne sont qu'inférés à partir des verbalisations. C'étaient l'originalité du travail avec Claudine que de disposer aussi d'une verbalisation sur le vécu V2, pris comme nouveau vécu de référence lors d'un entretien produisant lui un nouveau vécu V3 non analysé cf. Vermersch, P., N. Faingold, C. Martinez, C. Marty, M. Maurel, (2003). "Etude de l'effet des relances en situation d'entretien." *Explicititer*(49): 1-30.

² Je propose de conserver le terme de remémoration pour désigner l'acte correspondant au "ressouvenir" selon Husserl, et à l'évocation dans l'entretien d'explicitation, et d'utiliser le terme de "rappel" pour l'acte de mémoire correspondant à la mobilisation d'un savoir déjà réflexivement

d'évocation ou épisodique) ou non (rappel significatif).

Là encore, le repérage inférentiel de l'absence et de la présence d'une propriété subjective ne sont pas symétriques. La présence est basée sur les traces (ici les verbalisations) : par exemple s'il y a verbalisation en "je", si il y a des prédicats sensoriels, alors je peux inférer qu'il y a remémoration, évocation. Mais s'il n'y a pas ces indicateurs je ne peux pas inférer l'absence d'évocation. Pour pouvoir le faire il faut qu'il y ait et l'absence des indices d'évocation et la présence d'indices de non évocation (verbalisation en "on", présence d'une préface, modalisation du discours etc.).

Or dans notre exemple, et en l'absence des données non verbales pour savoir s'il y a des signes d'évocation, les énoncés sont suffisamment condensés pour que l'on ne puisse savoir s'ils sont basés sur un acte d'évocation, ou même s'ils s'accompagnent d'évocation, ni l'inverse. On peut donc dire avec certitude qu'il y a acte de mémoire, mais pas de quel type de mémoire il s'agit, remémoration ou rappel.

C'est la limite des conclusions obtenues par inférence. Je ne peux inférer que la présence de ce qui est attestable à travers les propriétés des verbalisations, l'absence n'est pas inférable, à moins qu'il n'y ait une contrainte externe qui oblige à concevoir la réalité de ce qui n'a pas été nommé. Ainsi si dans un calcul à plusieurs étapes, j'ai l'étape C, c'est que nécessairement l'étape précédente a été accomplie, même si elle n'est pas décrite. Cependant la manière dont l'étape B a été réalisée peut rester inconnue surtout s'il existe des procédés vicariants. Ce mode de raisonnement à la Sherlock Holmes m'a toujours beaucoup influencé.

Attention

Le thème attentionnel induit ("votre parcours professionnel") est investi par l'interviewée, en ce sens qu'elle y répond. Plus précisément la direction attentionnelle vers le passé est bien présente, l'énoncé porte bien sur le professionnel passé, et bien sur le parcours. Des objets attentionnels sont produits, mais ne sont qu'énumérés : "caissière", "super marché", "Mac Do", "caisse", "cuisine". Chacun pourrait devenir la visée attentionnelle d'une relance qui conserverait le thème et la direction en cours et le prendrait pour objet à développer et à détailler.

conscient et la plupart du temps déjà disponible sous forme discursive.

Contenu de la description du vécu de référence passé. Ce que décrit l'interviewée est le contenu de sa verbalisation. Dans l'analyse que je viens de conduire, je ne me suis intéressé à ce contenu que pour la possibilité qu'il offrait d'inférer des catégories de réponses qui font apparaître le fait qu'il s'agit d'une description, de quelque chose se rapportant au passé, qu'elle répond à ce qu'on lui demande à la fois par le thème et par le fait qu'elle y consent. Mais je n'analyserais pas ici le contenu pour lui-même, ou en quoi il répond aux buts de l'entretien comme y était intéressée Armelle dans sa pratique pédagogique. Ce travail d'analyse n'épuise pas les pistes de catégorisation, que ce soit en termes généraux pour les catégories de domaines de verbalisation, de satellites de l'action, etc. ou en termes plus spécifiques liés à l'analyse des activités professionnelles.

Analyse de la relance suivante.

Dans l'analyse que nous venons de faire nous avons suivi le sens intervieweur → interviewé, ce qui nous permettait de voir les intentions de l'intervieweur telles que ses mots les manifestaient et l'effet sur l'interviewée en fonction de l'adéquation de sa réponse à la relance. Maintenant nous prenons le sens inverse, nous savons ce que l'interviewée a dit, et nous allons analyser la nouvelle relance pour comprendre qu'est-ce que l'intervieweur prend en compte de ce qu'il vient d'entendre, et quelles sont ses intentions. Nous serons donc plus centrés sur l'intervieweur que sur l'interviewée.

"S 12 Alors, j'ai été caissière / dans des grandes surfaces puis à Mac Do, / à la caisse et en cuisine."

"D 13. Vos yeux pétillent quand vous parlez de Mac Do. Ça vous plaisait beaucoup ?"

Nous essayons donc de comprendre quel est le lien entre S12 et la relance D13.

Etat interne : la relance se base sur du non verbal qui semble plutôt à connotation positive "Vos yeux pétillent quand ...", ainsi elle "reformule" l'état présent de l'interviewée relativement à un objet d'attention passé. Il semble que l'induction d'un état interne positif, confiant et consentant se poursuive.

Attention : Le thème est toujours implicitement "l'activité professionnelle" passée (implicitement, dans la mesure où il n'est pas nommé à nouveau, et reste sous-entendu par le fait que la relance reprend une partie du contenu de la réplique précédente), mais le thème a –toujours

implicitement- perdu sa caractéristique dynamique de "parcours". Là une direction attentionnelle est induite vers "Mac Donald", et l'objet de l'attention semble plus l'état interne passé de l'interviewée que ce qu'elle a fait : "ça vous plaisait beaucoup" ? De ce point de vue, il y a bien une modification de la direction attentionnelle vers un lieu/état particulier, et l'objet attentionnel est devenu l'état interne passé, sans être spécifié dans le temps ou dans le rôle (caisse ou cuisine). Cela fait plus conversation, qu'interview.



La structure de la relance est complexe, puisque l'intervieweur se sert de l'observation de l'état actuel de l'interviewé : "Vos yeux pétillent quand vous parlez de Mac Do", qui est du juste passé dans le vécu V2 de l'interview, pour produire une inférence sur l'état passé, "Ça vous plaisait beaucoup", exprimée sur le mode interrogatif. On a là une belle induction par question fermée, de celles que l'on conseille totalement d'éviter durant la formation à l'entretien d'explicitation. Et on voit bien alors comment la formulation suggère le contenu de la réplique à venir, puisque l'interviewée n'a pas elle-même utilisée le terme plaisir ou une évaluation quelconque de ses états internes relativement à ses emplois passés. D'un côté, on en envie de complimenter l'intervieweur pour sa prise en compte du non-verbal, de l'autre de le critiquer pour la question fermée inductive.

Acte :

Verbalisation. La suggestion de verbalisation descriptive est abandonnée, en tout cas elle n'est pas reprise, et ce qui est sollicité c'est une activité de jugement/commentaire, donc une verbalisation de jugement, d'appréciation d'état.

Mémoire. L'acte de mémoire est toujours suggéré par le temps du verbe "ça vous plaisait ..." sans qu'un mode mnémorique soit privilégié.

Commentaire du passage de la relance initiale à la relance actuelle.

(Relation entre A et C dans le schéma présenté dans (Vermersch, P, N. Faingold, C. Martinez, C. Marty, M. Maurel, 2003) et (Vermersch, P 2003).

Etat interne. L'induction de 11 à 13 se maintient dans une direction positive sans qu'il y ait proposition d'un vrai contrat de communication.

Attention. Le thème est conservé de manière implicite d'une relance à l'autre quoique la dimension dynamique est perdue. Mais cela peut être justifié par l'apport d'informations contenues dans la réplique. La direction attentionnelle est toujours vers le passé, elle est orientée vers un "sous-thème" tiré de la réplique "Mac Do". Ce qui fait l'objet de l'attention n'est pas l'activité professionnelle dans cette entreprise, mais le caractère plaisant ou non de son emploi. Il y a là un changement de visée attentionnelle important.

Acte. Pour l'acte de mémoire il reste globalement sollicité en ce sens que la personne ne peut répondre qu'en se rapportant au passé, mais aucun mode mnémorique particulier n'est sollicité.

Pour l'acte de verbaliser, il y a un changement implicite puisqu'on est passé d'une demande de "description" à une demande "d'appréciation". Globalement la relance est fermée et inductive.

Vermersch, P. (2003). "Quelques exemples sur les effets des relances." *Explicitier*(51): 22-25.

Vermersch, P., N. Faingold, C. Martinez, C. Marty, M. Maurel, (2003). "Etude de l'effet des relances en situation d'entretien." *Explicitier*(49): 1-30.

phiques » de l'écriture sur la feuille lignée de son journal personnel.

Le symbole Mousses mouvantes arrête ainsi, pourrait-on dire, momentanément sa course pour se cristalliser dans une forme dansée, dans un dessin, dans des mots détachés, puis dans une description du vécu sensoriel, émotionnel, de la pensée et de l'action.

Alors que la première fonction du mouvement corporel est « d'identifier » un élément de la nature, et que la deuxième fonction est de « s'identifier » à un élément de la nature, à faire « un » avec l'élément, donc de vivre « pleinement » cet élément (c.f. remplissage intuitif?), la troisième fonction dite d'objectivation est celle permettant de « se réidentifier » à l'élément. Dans mon travail de recherche et de formation, j'ai nommé cet ensemble des trois fonctions identifier - s'identifier - se réidentifier comme étant le moment du « prendre » (c.f. prise de conscience), lui-même s'inscrivant dans un mouvement plus large : passé – présent - futur. Dans le troisième et dernier article, je continuerai à définir ce mouvement passé – présent - futur en m'appuyant non seulement sur l'expérience d'identification à un élément de la nature, comme je l'ai fait ici, mais en faisant référence à la séquence des trois identifications, de l'élément, à l'élément opposé à l'élément d'équilibre. Il sera question, au sujet d'un vécu passé, du mouvement entre « prendre et comprendre (ce vécu) »; puis entre « comprendre et reprendre »; entre « reprendre et se prendre (en mains dans un vécu) »; finalement entre « se prendre (en mains) et se surprendre ... à agir autrement, dans un moment spécifié.

Post-scriptum

Cette réflexion faite dans le cadre de cette recherche sur la symbolique dans la relation avec la nature m'amène à considérer qu'il puisse être pertinent, dans la cadre de l'explicitation, d'aborder le déroulement d'une action dans un moment spécifié, comme un symbole « vivant », en mouvement vers le futur. Ce symbole se cristalliserait momentanément dans le présent d'un entretien d'explicitation, dans la forme d'une description fine et soignée d'une action vécue. La verbalisation pourrait alors être vue comme un arrêt sur image, de ce symbole en déploiement, son sens étant vers l'avenir. Cette

position conduirait, en recherche et en formation, à inclure la catégorie du futur dans le travail avec l'explicitation. Le postulat serait en quelque sorte le suivant : ce qu'une personne fait et ce à quoi elle porte attention dans un vécu donné, au moment où elle le vit, et ce à quoi elle porte attention dans l'évocation de ce vécu et ce qu'elle verbalise lors d'un entretien d'explicitation, serait ce qu'elle est en train de se donner face à un devenir. Faire exister au plan du représenté un vécu passé, jusqu'à sa maturité dans la verbalisation, serait un processus de création face à un futur pour cette personne, et plus concrètement, la création de ressources mobilisables et utilisables, dans un vécu singulier éventuel. À discuter.

Références

Voir la liste dans le premier article dans de *Explicititer*, numéro 52, décembre 2003.

Ma participation à l'exercice d'analyse d'une unité de relances

Claudine Martinez

En préambule.

Un petit retour sur mon implication dans ce travail sur les relances.

Depuis le début du travail sur l'effet des relances, je sens les choses bouger, avancer. St Eble 1999 marque l'entrée dans ce travail... : accéder déjà, au fait de se poser ce type de questions : "qu'est-ce que cela fait à l'autre quand j'utilise telle formulation de question...; que je m'y prends comme ceci ou comme cela...?", de pouvoir se mettre en évocation d'un moment d'entretien du point de vue du vécu de celui-ci... (ce n'est pas rien, avez-vous essayé?). Puis vint le travail collectif animé par Pierre sur le corpus (Cf. n°49 d'*Explicititer*). Pour moi, je crois que je m'intéressais aux effets des relances seulement à partir du contenu de la réponse fournie par l'interviewé, c'est à dire du noème. Je n'avais pas intégré le long travail de Pierre sur les catégories d'analyse de ce type de données. Tout est pourtant déjà écrit dans le premier texte du n°49 !

Quand j'ai tenté de traiter un exemple d'une unité composée de trois relances/réplique l'été 2003 (échanges de mails), j'en restais à un niveau très global avec la difficulté de traiter le vécu même de l'entretien. Par exemple à propos d'une réplique, j'utilisais la catégorie "noétique passé" et là je traitais le contenu de la réplique, c'est-à-dire les actes de l'interviewé dans le vécu de référence, support de l'entretien, à savoir "*son déplacement sur le terrain de sport*" et non pas le noétique présent dans l'entretien. Sur la réplique suivante, je réussis à identifier l'acte de l'interviewé dans l'entretien "*il est dans une activité de récit et glisse vers une explication...*" Donc je n'étais pas encore à l'aise pour m'installer sur le plan d'analyse qui est celui que nous qualifions de V2 dans notre jargon, à savoir celui de l'entretien et donc de pouvoir me distancier (ou opérer la réduction) du vécu, support de l'entretien analysé.

Par ailleurs, j'en restais à l'énoncé des catégories Noèse, attention, état interne, sans encore pouvoir me servir des différenciations opérées par Pierre comme pour la catégorie attention, dans laquelle il distingue le thème, les directions d'attention, le ou les objets de l'attention... Ou celle d'état interne avec l'affectivité/l'émotion, les tensions ou détente du corps, le sentiment d'énergie. Tout ceci pour dire, que j'accepte de m'essayer à nouveau à cet exercice d'analyse puisque la dynamique est revenue dans le Grex pour reprendre ce travail.

Les données.

En m'inscrivant dans le jeu démarré par Pierre, poursuivi par Maryse, j'ai choisi de poursuivre sur l'entretien présenté par Armelle au dernier Grex. De ce fait, j'ai pris les relances D17-S18-D19, donc les trois suivantes. N'ayant pas à ce moment-là le texte de Maryse, mais vue que celle-ci a sauté la réplique la S14, j'ai donc débuté sur la dernière relance qu'elle a analysée. Par ailleurs, je ne me suis pas posée la question de chercher un passage qui marquait un changement. J'ai pris comme cela venait, pensant que nous allions être nombreux à faire ce petit exercice.

Il s'agit donc de la troisième triade de relances/réplique de l'entretien présentée par Armelle dans le n° 54 d'Expliciter.

D 17 : S'ils vous proposaient un autre contrat, vous y retourneriez?

S 18 : Oui, sans hésitation!

D 19 : Vous avez le sentiment d'avoir un bon contact avec les gens?

Analyse inférentielle

D 17 : S'ils vous proposaient un autre contrat, vous y retourneriez?

Induction attentionnelle

Le thème attentionnel sous-jacent reste l'activité professionnelle future. Par rapport au parcours professionnel, il incite à la suite du parcours.

La direction d'attention est orientée vers un futur conditionnel. Donc en fait vers le domaine de l'imaginaire en prenant appui sur un passé vécu très positivement, avec la proposition d'un objet précis, la notion de "contrat".

Induction d'acte: la question fermée sollicite une projection dans le futur (l'imaginaire) à partir d'un vécu ressenti comme positif, afin de tester sa motivation, son intérêt. Nous ne sommes plus vraiment dans l'action, il s'agit d'une stimulation de type affectif, je dirais d'une ré-action affective.

Etat interne : cette relance recherche l'acquiescement ou le refus, un degré de motivation positive ou négative par rapport à cette proposition hypothétique fermée.

S 18 : Oui, sans hésitation!

Attention : l'objet d'attention dans le cadre du thème professionnel dans le futur, est investi par A. L'objet reste général, ou générique. Nous sommes là dans une conversation, dans une réponse à une induction précise et fermée. On ne peut pas dire qu'il y ait une direction d'attention. Seul l'objet d'attention évoqué de façon abstraite mobilise l'intérêt de A, ou plutôt résonne pour lui.

Actes du vécu : Cette réponse traduit que la personne est installée dans un imaginaire présent, elle est donc incarnée et traduit un intérêt marqué.

Etat interne : la valence est très positive, traduit un enthousiasme. Certainement le non-verbal est-il congruent avec le contenu de la réplique ?

D 19 : Vous avez le sentiment d'avoir un bon contact avec les gens?

Induction attentionnelle : le thème reste sous-jacent et flou : on sait que les deux protagonistes échangent dans une optique d'orientation professionnelle.

Dans le sous-thème "mac-do", l'objet a changé. Il est passé du contrat au contact, soit au relationnel entre A et son public. Là, B revient sur S16 où A formulait qu'elle aimait le contact avec la clientèle.

La direction d'attention oriente A vers elle-même ou plutôt vers la représentation que A se fait d'elle-même sur ce point à savoir son contact avec les gens et non vers un vécu singulier.

Induction d'acte : B sollicite une évaluation, un jugement de la part de A sur elle-même, sans la rapporter à un vécu singulier, donc en général. C'est une stimulation de sa pensée abstraite ou rationnelle. La demande est très inductrice, voire intrusive, sans aucune précaution oratoire ou reformulation de contrat.

Etat interne : Cette induction se veut aller chercher du positif. Dans le cas contraire, A devrait contredire B ce qui ne se fait pas spontanément (il est plus facile d'acquiescer). Une réponse négative risquerait d'entacher le climat de confiance déjà installé.

Commentaires sur la relation entre D17 et D19.

Il y a maintenant de la visée qui justifie cet entretien (orientation professionnelle), mais l'objet a changé. Il passe du domaine de l'imaginaire à celui du conceptuel (savoir général sur soi).

La direction attentionnelle passe d'un futur imaginaire (conditionnel) à un présent (celui de l'entretien).

Aucun acte de mémoire n'est sollicité: d'une projection à une évaluation globale. Les deux relances étant fermées et inductives.

Etat interne : cela reste dans quelque chose qui va bien à la personne (A), la valence est positive mais induite.☼

E x p l i c i t e r

Journal de l'Association loi de 1901 GREX

Groupe de recherche sur l'explicitation

8 passage Montbrun

Paris 75014

01 40 47 86 80

courriel : grex@grex-fr.net,

site www.expliciter.net

Directeur de la publication P. Vermersch

N° d'ISSN 1621-8256

Abonnement (cinq numéros) 30 euros

S o m m a i r e

n° 55 mai 2004

1-11 Matériaux d'une expérience psychophénoménologique de remémoration. Frédéric Borde.

11-15 Nouvel exemple d'analyse inférentielle des relances. Maryse Maurel.

16-26 Entretien avec Julien, professeur stagiaire en EPS. Sylvie Bonnelle.

26 La psychophénoménologie pour nous aujourd'hui. Maryse Maurel

27- 30 Exemple d'utilisation du schéma d'analyse des effets de relances (actes, attention, état interne). Pierre Vermersch.

31- 38 La symbolique en analyse de pratique. (2) La place du futur dans l'analyse au présent d'une situation passée. Maurice Legault

38-40 Ma participation à l'exercice d'analyse d'une unité de relances. Claudine Martinez.

Agenda des séminaires

2004-2005

Lundi 7 juin 2004

Séminaire d'été 24 août au soir au 27 à 16h

Lundi 4 octobre 2004

Lundi 6 décembre 2004

Mardi 7 décembre 2004

Journée pédagogie entretien d'explicitation

Lundi 31 janvier 2005

Lundi 4 avril 2005

Lundi 6 juin 2005

Programme du séminaire

Lundi 7 juin 2004

de 10h à 17 h 30

Institut Reille

34 avenue Reille

75014 Paris tel : 0143131212

Le séminaire portera sur les textes de ce numéro, après une présentation par les auteurs.

Nouvel exemple d'analyse inférentielle des relances

Maryse Maurel

Pourquoi cet exercice d'analyse ?

Pour répondre à l'incitation de Pierre qui nous a conviés à produire par nous-mêmes des analyses de relance (de type A-B-C), j'ai eu envie de m'y essayer sur le mode d'un exercice d'application d'une méthodologie d'analyse pour voir ce que je pouvais en obtenir.

En effet, malgré ma participation au groupe de co-recherche de Saint Eble 1999 et mon implication dans le traitement des données recueillies (celles qui ont permis à Pierre d'écrire l'article *Etude de l'effet des relances en situation d'entretien* dans *Explicititer* n° 49), je me rends compte aujourd'hui que je n'avais pas encore pris le temps ni la peine d'entrer sérieusement dans cette méthodologie d'analyse, essentiellement parce que j'étais dans un état interne plutôt négatif, du moins réservé par rapport à ce type d'analyse : isoler artificiellement trois répliques et les passer à la loupe me semblait une drôle d'idée, un peu réductrice quand on travaille sur le sens, le contexte, la cohérence globale des données produites en première personne. La raison me disait que cette incohérence n'était qu'apparente et je sentais bien au fond de moi que quelque chose devait m'échapper, mais le matériel analysé dans le n° 49 m'était peut-être un peu trop familier pour y voir clairement les effets produits par l'analyse des répliques.

Ce qui m'avait échappé et qui m'est apparu comme une évidence lors de ma relecture récente de l'article cité, c'est la richesse et la force qu'apporte une *catégorisation descriptive des changements*, catégorisation compatible avec la psychophénoménologie puisqu'elle en est le produit. Elle permet d'analyser les relances (même et surtout isolées par paquet de trois) en nous intéressant, pour les décrire le plus finement possible, aux changements *de visée attentionnelle*, *d'actes*, *d'états internes*.

Alors, ainsi posée, l'analyse produite, permet de répondre à ma question déjà ancienne de praticienne de l'enseignement "Qu'est-ce que le langage de l'explicitation produit comme effets sur la pensée de l'autre ? (Voir *Langage*

et explicitation dans *Explicititer* n° 51) Comment induire chez l'autre par des relances appropriées un acte de pensée qui n'est pas spontanément présent chez lui ? Comment modifier le point de vue de l'autre sur un objet déjà familier en le plaçant dans une position réductive, suspendant ce qu'il sait pour y voir autre chose qu'il ne voyait pas encore ?". Je cherchais donc à repérer et à déclencher par des paroles et une gestuelle adaptée des *modifications de la pensée* chez mes étudiants. Mais comment et par quel bout attraper cette pensée, comment repérer ses changements et ses variations ?

Et c'est en relisant attentivement *Explicititer* n° 49 que j'en suis venue à voir le lien entre mes propres questions (auxquelles je n'avais apporté jusqu'à maintenant que des réponses de praticienne) et la méthodologie d'analyse des relances proposée par Pierre. Décliner une pensée suivant les catégories de l'analyse inférentielle m'est apparu alors comme un outil à la fois puissant et productif. Le travail relationnel d'un enseignant dans une classe est essentiellement centré sur l'obtention de modulations attentionnelles chez les élèves : comment les accompagner pour qu'ils lâchent leurs sujets de préoccupation personnels, ou ceux de la récréation, du cours précédent par exemple ? Comment les accompagner dans des changements d'activité dans une même séance de travail ? Et dans les champs disciplinaires, comment produire ou accompagner les changements de point de vue sur les objets d'étude ? Comment les amener à se retourner vers ce qu'ils ont fait pour amener ces actions à la conscience réfléchie et par suite, pouvoir y réfléchir et en faire du savoir ?

Au début des formations à l'explicitation, nous avons beaucoup appris en transcrivant et en analysant nos entretiens d'explicitation. L'analyse des relances, outre son intérêt évident pour la psychophénoménologie, devrait donc nous permettre d'affiner encore nos questionnements et nos relances.

De tout ce préambule, il découle que j'ai envie de m'y entraîner au calme, lentement et aussi sans enjeu personnel, je veux dire par là sans que l'analyse de l'entretien ne soit utilisée et importante pour mon domaine de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

D'où l'envie de tester l'outil sur l'entretien que nous a donné Armelle dans *Expliciter* n° 54, reprenant par là l'analyse esquissée par Pierre au séminaire de mars (Pierre a écrit l'analyse des trois premières répliques de l'entretien et vient de me l'envoyer, voir le texte dans ce même numéro d'*Expliciter*).

Je soumets donc à votre critique l'analyse suivante.

Les données

Pour tester l'outil, je prends l'entretien proposé par Armelle dans son article (*Expliciter* n° 54, page 5) et les répliques (D15 ; S16 ; D17).

Les répliques

D15 Qu'est-ce qui vous plaisait dans ce travail ?

S16 Le contact avec la clientèle / et le fait d'avoir plein de choses à faire, / mais surtout les clients.

D17 S'ils vous proposaient un autre contrat, vous y retourneriez ?

Analyse inférentielle de la relance D 15

D15 Qu'est-ce qui vous plaisait dans ce travail ?

Induction attentionnelle

Le thème attentionnel proposé dans cette relance est un état interne passé (le plaisir dans le travail chez Mac Do), l'intervieweuse reprend son observation de S12 " vos yeux pétillent " et ce qu'elle en a elle-même interprété en D13 " Ça vous plaisait beaucoup ? ". Le début de la réplique S14 " Oh oui, j'ai adoré ! " valide l'interprétation et autorise le choix de ce thème. Il faudrait réécrire la relance D15 pour y intégrer les traductions de " plaisait " et de " ce " afin de rendre son indépendance à D15 : *Qu'est-ce que vous avez adoré dans le travail chez Mac Do, à la caisse et en cuisine ?*

La fin de la réplique S14 s'écarte de ce thème. La relance D15 de l'intervieweuse propose de revenir au thème induit en D13 et oriente l'interviewée vers une recherche des causes de ce plaisir.

La direction d'attention oriente S vers le passé délimité par le temps d'occupation de ce poste de travail.

Nous pouvons inférer que l'objet attentionnel induit par la relance D15 est en fait un ensemble (ou une nébuleuse) d'objets constitué par les tâches qui composaient le travail visé et par les motifs du plaisir de S dans ces activités.

Mon commentaire : Il y a deux questions en une 1/ : Qu'est-ce que vous faisiez ? 2/ Qu'est-ce qui vous plaisait quand vous le faisiez ? . La question 1/ a été peu documentée par la réponse précédente dans S12 " à la caisse et en cuisine " et aurait appelé une relance de fragmentation.

Thème : le plaisir dans le travail chez Mac Do.
Direction : passé délimité par le temps d'occupation de ce poste de travail.

Objet : ensemble constitué par les tâches et les raisons du plaisir dans ces tâches.

Induction d'acte

L'intervieweuse incite l'interviewée à choisir et à énumérer ce qui permet de documenter le plaisir éprouvé dans le travail en question.

Acte d'évaluation : choisir ce qui lui plaisait dans ce travail.

Acte de verbalisation : énoncer ce qui lui plaisait dans ce travail.

Acte de remémoration : il n'y a pas d'accompagnement visible dans la relance.

Mon commentaire : L'intervieweuse agit comme si la réponse attendue était déjà disponible sous forme verbalisée, donc déjà portée à la conscience réfléchie et mise en mots, ce dont nous ne pouvons être certains.

Induction d'état

Je ne trouve rien à partir de la transcription écrite. Il y a peut-être du non verbal, mais nous ne le savons pas.

Analyse inférentielle de la réplique S 16

S16 Le contact avec la clientèle / et le fait d'avoir plein de choses à faire, / mais surtout les clients.

Induction attentionnelle

S continue à respecter la consigne donnée par D en D11 (décrire) et répond à la sollicitation de D par une verbalisation descriptive : elle énumère trois éléments de plaisir, trois éléments dans le thème et la direction induite par la relance.

Induction d'acte

S verbalise sa réponse, elle a donc, d'une façon sur laquelle nous n'avons pas d'information, répondu là aussi à la sollicitation de D.

Nous n'avons pas d'élément pour documenter comment elle s'y prend pour le faire.

Induction d'état

S répond à la demande de D en citant des choses qui lui plaisaient dans ce travail. La réponse semble venir facilement en réponse à la relance D15. Nous pouvons donc en inférer un état interne d'accord et de consentement mais nous n'en savons pas plus.

L'incitation de D est reçue et satisfaite, la réponse de S est adéquate à la relance de D, nous pouvons dire que S l'a prise en compte. Ce qui est obtenu entre dans les attentes possibles des effets de la relance D15.

Analyse inférentielle de la relance D 17

D17 S'ils vous proposaient un autre contrat, vous y retourneriez ?

Induction attentionnelle

Cette relance propose une modification de la *direction attentionnelle*, du passé vers le futur, et une modification de *thème* par rapport à D15 ; il ne s'agit plus du plaisir à travailler chez Mac Do, mais d'un futur retour éventuel à ce poste de travail. L'*objet attentionnel* suggéré est la réponse à une proposition d'emploi.

Induction d'acte

La relance D17 invite S à un acte d'évaluation et de jugement à propos d'une offre d'embauche, donc d'un choix professionnel

Induction d'état

Comme en S16, nous n'avons pas d'information sur ce point. Nous pouvons faire l'hypothèse que les formulations de D et son accompagnement non verbal conserve le mode relationnel induit au début de l'entretien : D fait des propositions et obtient des réponses.

Thème : futur professionnel.

Direction : futur.

Objet : réponse à une éventuelle offre d'embauche.

Synthèse sur l'effet de S15 et l'articulation S15/S17.

A – B

Bonne adéquation, la réponse documente la relance, la direction est acceptée, le thème est conservé, les actes demandés sont faits (même si nous ne savons pas comment). Ceci permet d'inférer un état interne de consentement et d'accord.

A – C

Changement de visée attentionnelle, la direction passe du passé au futur, le thème passe d'un poste de travail passé à une hypothèse d'offre d'embauche, les actes sollicités ne sont plus choisis, décrire et énumérer mais évaluer.

La transcription ne permet pas de dire quelque chose à propos de l'induction d'état interne. En élargissant la fenêtre au-delà de ces trois répliques, l'enchaînement des répliques et les réponses données permettent d'inférer un état interne d'accord et de consentement.

Mon commentaire : La relance D17 demande à S de lâcher les objets attentionnels de S16 (éléments de plaisir dans un poste occupé dans le passé chez Mac Do) pour aller sur un autre thème, dans une autre direction, vers un autre objet ; ce lâcher et cette nouvelle saisie ne sont pas accompagnés.

Remarque 1 : Pour évaluer l'entretien et les effets qu'il produit, nous aurions besoin de connaître le contexte de cet entretien et les buts que lui avait assignés D.

Il me semble y avoir une différence entre ce qu'on peut méthodiquement tirer de l'analyse et ce qu'on en retiendra en prenant en compte les éléments pertinents du contexte (cf. travail de Pierre dans *Expliciter* n° 49), le type de l'entretien (en particulier le fait que ce soit un *ede* ou pas) et bien d'autres choses qui interviennent dans la complexité d'une situation de communication entre deux personnes.

Remarque 2 : Il est intéressant de regarder d'autres triplets du même entretien pour tenter de répondre aux questions suivantes : Quel est le fil conducteur de D quand elle mène son entretien avec S ?

Presque toutes les relances amènent des changements de visée attentionnelle avec, très souvent aussi, des changements de direction. Si nous faisons l'hypothèse que cet entretien est plutôt un entretien semi-directif, nous pouvons aussi émettre l'hypothèse que ce qui guide D, c'est la recherche d'informations sur les valeurs de S, sur la relation qu'elle entretient avec son (ses) métiers(s), D relance sur le rapport de S au travail, aux autres, sur ses états internes, mais elle ne relance pas sur l'action ; elle reformule en induisant des interprétations (cf. exemple D13/D15, vos yeux pétillent, qu'est-ce qui vous plaisait ...) et il est probable qu'une analyse fine de tout l'entretien montrerait que beaucoup de ses questions sont fermées. Mais cette analyse nous permettrait de trouver les compétences de S et sa cohérence pour sortir des impressions un peu négatives d'une lecture, même attentive, de cet entretien. Pour résumer, il serait intéressant de faire l'analyse d'un plus grand nombre de relances (est-il nécessaire de les analyser toutes ?) et de

voir si cela permet de répondre aux questions suivantes :

Sur quoi elle relance ?

Sur quoi elle ne relance pas ?

Qu'est-ce qui se conserve tout au long de l'entretien et qu'est-ce qui ne se conserve pas ? (sachant que les visées attentionnelles et les directions de ces visées ne sont pas conservées d'une relance à l'autre, nous pouvons le vérifier rapidement)

Pouvons-nous en inférer les buts de S pendant l'entretien ? Pouvons-nous trouver ainsi son fil directeur ?

L'intérêt d'une analyse fine de tout ou partie d'un entretien me semble résider dans :

1/ la possibilité d'étayer par des arguments rigoureux, les sentiments éprouvés à la lecture de cet entretien,

2/ la possibilité de comparer des entretiens en dégagant les caractéristiques de chacun d'eux.

Après coup ...

Que dire de ce travail quelques jours après l'avoir fait ?

Après avoir fait le travail de réflexion et de relecture signalé dans le premier paragraphe de ce texte, après avoir choisi de travailler sur l'entretien d'Armelle, je me suis mise au travail.

Quel triplet de répliques choisir ? J'ai pensé à lire tout l'entretien et à choisir un triplet intéressant à exploiter. Mais je me suis arrêtée aussitôt comme si " ce n'était pas du jeu " de choisir ce qui me plaisait. Pour m'entraîner et tester la méthode d'analyse des relances, je pensais qu'il valait mieux me soumettre à la contrainte de prendre n'importe quel triplet. Alors pourquoi pas la suite de ce que venait de m'envoyer Pierre ? Et la suite, pour avoir (intervieweur ; interviewée ; intervieweur), sans reprendre D13 et S14, c'était nécessairement (D15 ; S16 ; D17).

Je commence à chercher comment je vais remplir mes petites cases avec ce matériel, ce n'est pas du tout facile, je rencontre une première difficulté, je ne peux pas traiter ce triplet sans remonter aux répliques qui le précèdent ; pour documenter la rubrique induction attentionnelle, même si je n'arrive pas encore à séparer thème et objet, je suis obligée de me référer aux deux répliques qui précèdent (S12 et D13). Je pense alors à changer de triplet. Je réfléchis, un entretien est ce qu'il est, je veux tester la méthode sur un entretien quelconque ; mais est-ce qu'un entretien quelconque est aussi difficile à trouver en psychophéno-

logie qu'un triangle quelconque à construire en géométrie ? Je songerai à cette question plus tard, je reviens à l'analyse, je décide de continuer sur ce triplet, je retrousses mes manches psychophénoménologiques et ... pour vous décrire la suite, il me faudrait une explicitation car, à ce moment-là, j'ai plongé dans la tâche d'analyse et je n'étais plus présente à mes actes d'analyseuse (qui restent encore préréfléchis au moment où j'écris). Toute mon attention s'est focalisée sur le contenu des trois répliques pour produire (à peu de choses près) l'analyse que vous venez de lire. J'ai quand même dû faire beaucoup d'aller-retours entre la définition des mots et le texte des répliques pour questionner ce texte : les trois rubriques, induction attentionnelle, induction d'acte, induction d'état, je les avais, conceptuellement et expérimentalement, c'est-à-dire que je pouvais leur attribuer un remplissement à la fois significatif et intuitif ; donc je pouvais chercher dans les trois répliques de quoi remplir ces trois boîtes, mais déplier l'attention en thème, acte, objet, ça je ne l'avais encore jamais fait moi-même, toute seule, et c'est ce qui m'a donné le plus de mal. Acte, ça va, Il reste à distinguer le thème de l'objet ? Et comment trouver dans D15 l'objet attentionnel ? Objet, je reviens à l'étymologie, c'est ce que je vise, si je sais quel objet je vise, j'ai la direction, mais alors le thème, c'est quoi ?

Cela m'a pris environ deux heures (qui ont passées très vite) mais je pense y avoir commencé à apprendre à repérer ces catégories dans des échanges oraux. C'est le but, non ? Il me reste à confronter ces résultats avec les vôtres pour ouvrir des échanges et une bonne discussion au prochain séminaire.

Et si cela vous dit de continuer, en choisissant votre triplet dans cet entretien, nous pourrions commencer à documenter les questions de la fin de la remarque 2.



Expliciter n°65 juin 2006

Les fonctions des questions

Pierre Vermersch

CNRS, GREX

Dans le cadre strict de l'entretien d'explicitation, nous avons beaucoup travaillé dans le cadre du GREX pour distinguer des formats de questions à proscrire (par exemple : les questions fermées, les questions qui commencent en "est-ce que", celles en forme de demande d'explication comme les "pourquoi", "explique moi", etc.) ; des formats de questions prescrites, facilitant l'évocation de l'action, que ce soit au niveau des prises d'informations ou de la réalisation des actions élémentaires. Nous avons aussi pris soin de repérer les directions d'attention que ces questions induisaient de manière à nous centrer sur la description du vécu de l'action, plutôt que sur le seul contexte, ou des commentaires (les informations satellites de l'action, cf. (Vermersch 1994, 2003). Nous avons analysé plus finement les effets des relances (Vermersch 2003, Vermersch 2003, Maurel 2004, Vermersch 2004), et commencé à développer un cadre théorique pour l'étude des effets perlocutoires (conséquences de la parole, effets produit par le fait de dire, (Vermersch 2006).

Ce faisant, nous avons privilégié une fonction des questions parmi d'autres, celle de *s'informer* : en d'autres termes, nous avons étudié les questions dont la réponse attendue nous apportera des informations que nous ne possédons pas encore et que seul celui à qui nous nous adressons peut nous donner, s'il y consent. Ce constat est en cohérence avec l'esprit et l'usage restreint de l'entretien d'explicitation, que lui confère son but principal : s'informer auprès de la personne qui a vécu ce

que l'on essaie d'expliquer, produire des verbalisations descriptives de vécus passés spécifiés. La réflexion actuelle sur les effets perlocutoires possibles de la parole, des occasions d'échanges avec des praticiens et des chercheurs poursuivant d'autres buts que l'explicitation des vécus, me conduisent à essayer de préciser les différentes fonctions des questions, au-delà de la seule fonction de "s'informer". Cela permettra, je l'espère, de mieux cerner l'originalité de l'entretien d'explicitation, mais aussi de mieux le situer parmi tous les usages possibles des techniques d'entretien.

Je vais donc décrire les différentes fonctions que je distingue dans les questions, et montrer que dans l'usage de ce type de relance, l'aspect crucial n'est peut-être pas le seul format de l'énonciation, mais plutôt l'adéquation entre la formulation de la question et le but poursuivi : il n'y a pas de "mauvaise" formulation en soi, mais il peut en revanche exister une inadéquation entre la formulation et l'intention.

Je dois ajouter que je suis étonné de ne pas avoir trouvé de bibliographie sur ce thème des différentes fonctions des questions.

Six fonctions des questions : esquisse.

1/ S'informer

La première fonction que j'ai distinguée est celle de "s'informer". Dans l'entretien d'explicitation, c'est celle qui nous est la plus familière. A première vue, c'est à cela que servent les questions : demander une information que je ne possède pas encore. Au-delà de l'évidence, l'idée que l'expert, dans de nombreux domaines, qu'il soit enseignant, formateur ou

ergonome, ait réellement besoin de s'informer auprès de celui qu'il accompagne ou étudie, a posé de nombreux problèmes. Nombre d'enseignants ont en effet pensé qu'ils n'avaient rien à apprendre de l'élève, puisqu'ils étaient là pour l'enseigner ; des pratiques comme l'analyse des erreurs ou les dispositifs de remédiation ne semblaient pas correspondre au métier auquel ils s'étaient préparés ; cela leur paraissait relever d'un autre métier qu'ils n'envisageaient pas sereinement d'apprendre et d'exercer. S'informer correspond donc au besoin de découvrir par la verbalisation descriptive, comment l'élève s'y est pris pour commettre telle erreur, comment tel stagiaire a vécu son stage en entreprise, comment tel professionnel a réalisé l'opération qu'il sait si bien faire etc. S'informer, est donc synonyme d'acquérir auprès de l'interviewé autant d'informations descriptives que nécessaire pour que sa conduite me devienne intelligible.

2/ Engager l'autre

Une autre fonction des questions que je souhaite distinguer de la précédente, est plus concise, elle vise à obtenir un engagement ("engager") : c'est la fonction de toute question qui demande à l'autre faire un choix, de prendre une décision, de se positionner. Par exemple, les questions exigeant une prise de décision ("Est-ce que vous l'achetez ?", "Plaidez vous coupable ou non coupable ?", "On va à la plage ?"), un engagement "Vous êtes d'accord pour vous en occuper ?". C'est la fonction du contrat de communication, dans l'entretien d'explicitation, que de demander "s'il en est d'accord ?", "s'il veut bien ?", et la réponse est un engagement dans une direction de consentement ou non.

En un sens, ces questions me servent à m'informer auprès de la personne, et peut-être pourrait-on la fondre avec la précédente. Cependant, plusieurs différences sensibles me semblent imposer une nouvelle catégorie. Dans la fonction "s'informer", le contenu détaillé de l'information est important ; ce qui est recherché est essentiellement constitué de descriptions, alors que dans la fonction d'"engager" l'autre, je cherche seulement à recueillir une information dont l'énonciation est simple, fermée : oui ou non. Et ce qui est recherché n'est pas seulement la réponse, mais l'engagement affirmé publiquement. L'effet perlocutoire de ma question ne vise pas seulement l'obtention d'une réponse, mais l'accomplissement de l'acte par lequel cette réponse engage la personne.

On pourrait objecter que toute réponse engage la personne qui l'exprime ; peut être que dans la demande d'un choix il y a un double engagement, à la fois engagement par le fait de répondre et engagement par le contenu de la réponse qui aura des conséquences sur l'avenir.

3/ Evaluer

La troisième fonction des questions est celle qui est mobilisée principalement dans la formation et dans l'enseignement. Dans ces domaines, on utilise souvent des questions pour "évaluer" si l'élève ou le formé connaît la réponse. Par exemple : Quelle est la règle de l'accord des participes passés ? Quelles sont les questions à proscrire dans un entretien d'explicitation ? etc. En un sens, le pédagogue s'informe encore, mais non plus d'un contenu de réponse – puisqu'il la connaît déjà – mais du fait que l'autre connaît ce contenu, qu'il est capable de l'énoncer. En ce sens, la réponse ne l'informe pas directement mais indirectement, dans la mesure où elle n'apparaît que si elle est comparée à la réponse attendue, qu'elle est jugée en référence à des critères qui permettent d'en apprécier la valeur. Ce qui fait l'objet de l'évaluation par questionnement peut être un savoir, la production d'un raisonnement, une justification. Dans l'entretien critique piagétien, (Bresson and de Montmollin 1966) par exemple, les questions en forme de contre propositions sont là pour tester la stabilité du schème en construction. La question a la forme d'une perturbation, d'une proposition contradictoire de façon à évaluer si l'enfant résiste ou non à cette perturbation et démontrer l'acquisition opératoire correspondante.

4/ Mobiliser

L'enseignant ou le formateur utilise encore une autre fonction des questions : celle de diriger l'attention de l'élève ou du stagiaire vers un point particulier qu'il doit approfondir, une direction de réflexion, un problème précis, tout cela pour le guider vers quelque chose qui n'est pas encore pris en compte, pas encore connu, et qui va devenir l'objet d'une activité intellectuelle nouvelle, supplémentaire, dans un but de formation et de perfectionnement. C'est par exemple, l'animateur, qui lors d'un feedback en grand groupe interrompt son questionnement, adressé à un des stagiaires, pour demander à tout le monde : "Qu'est-ce que je viens de faire ? ", "Quelles relances ais-je utiliser ?", ou encore : "Etait-il en évocation ?". C'est l'essence même du travail de tout pédagogue que d'utiliser des questions pour faire travailler ceux qu'il

forme. La fonction des questions est ici de "mobiliser" l'autre, de le "mettre au travail", "d'appeler son attention". Comme dans la fonction de l'évaluation, la fonction de mobilisation ne vise pas le contenu de la réponse, qui est connue de l'expert, mais le fait que le questionné manifeste par sa réponse qu'il a bien mobilisé l'activité sollicitée. Cependant, on peut imaginer des formes de questions mobilisantes plus tournées vers des réponses créatives et dont le pédagogue apprendra en même temps que l'élève a travaillé, qu'il a répondu à son appel, et la teneur de sa réponse. Qu'est-ce qu'un sujet de dissertation, sinon un moyen de mobiliser la pensée, la sensibilité, l'attention de l'autre : "Peut-on tout dire ? " demandait à ma fille sa première dissertation de philo. En ce sens, la réponse n'est pas nécessairement attendue de façon immédiate. Dans de nombreux cas, la réponse attendue n'est pas une énonciation en retour, mais le fait que celui qui est questionné se mette à l'œuvre, cherche dans la direction indiquée. Un des plus beaux exemples de ce type que je connaisse est la question de base "Dis moi qui tu es ? ", qui est utilisée plusieurs heures par jour dans les stages intensifs dit "Vers l'illumination" (Panafieu de 1979). Plus précisément, dans le cadre d'un face à face de deux partenaires qui font changer de rôle toutes les cinq minutes précisément, et changer de partenaires toutes les quarante minutes, l'un adresse cette question à l'autre, sans commentaire, sans manifestation non verbale, mais en lui donnant toute son attention. Celui qui reçoit la question, ne cherche pas à répondre, il est incité par les consignes à faire l'expérience de la réponse en lui, autrement dit d'accueillir et de prendre connaissance de l'effet que la question engendre. Puis, seulement après cet accueil intérieur, il est invité à formuler à haute voix ce qui s'est passé. On voit bien dans ce dispositif, comment la question (réitérée pendant des heures) est d'abord là pour mobiliser la personne, pas pour qu'il réponde au sens habituel du terme, mais pour qu'il fasse l'expérience de ce qui répond en lui en écho à cette question.

5/ Faire savoir

Cette fonction est paradoxale, puisqu'une question au lieu d'être une quête d'information, est une manière détournée, involontaire ou délibérée, de faire savoir que l'on sait. Elle a la forme interrogative, mais elle est une pseudo-question, elle est plus une affirmation déguisée qu'une question. Elle se décline suivant plu-

sieurs cas de figure, qui ne sont pas nécessairement exclusifs l'un de l'autre.

Un premier cas est celui où la formulation de ma question dévoile à l'autre ce que j'ignore, mon ignorance. Je rentre dans une salle de sport, et je demande où sont les vestiaires, par ma question, je fais savoir que je n'y suis jamais venu, et que je suis un nouveau. Beaucoup de romans policiers ou d'espionnage mettent en scène la pesée des questions qui risque de révéler à l'autre ce que l'on sait déjà et que de ce fait on ne lui demande pas, et ce que l'on ignore encore et qui apparaît par le choix des questions.

Un second cas est celui où la formulation de ma question souffle à mon insu la réponse attendue ou carrément suggère, induit, téléguide, la réponse souhaitée. Par exemple, les célèbres questions des journalistes directifs (pléonasme ?) : "Ne pensez-vous pas que c'est un scandale ? ". Mais nous avons tous connus les effets de la non moins célèbre devinette : "Quelle est couleur du cheval blanc d'Henri IV ?". L'exemple est extrême, mais tout étudiant qui a passé des oraux a appris à piocher dans la forme de la question des informations sur le contenu de la réponse attendue. Lors d'un travail de recherche mené il y a bien longtemps (avant l'explicitation) avec des enseignants en géographie, lorsqu'ils posaient des questions pour mettre à jour les procédures mentales des élèves, c'était souvent caricatural de constater à quel point ils avaient pris l'habitude "pédagogique" de souffler les réponses aux élèves.

Un troisième cas, est celui où ma question démontre à l'autre l'étendue de mon savoir, ou le fait que je l'ai lu, (quand on est à un jury de thèse), le fait que je connais moi-même le lieu ou la personne dont il parle. Récemment, je parle à mon fils d'être allé à Lisbonne, d'avoir pris le train pour aller à la plage, aussitôt il me demande si je suis allé à "Estoril", me faisant savoir qu'il connaît les plages de Lisbonne.

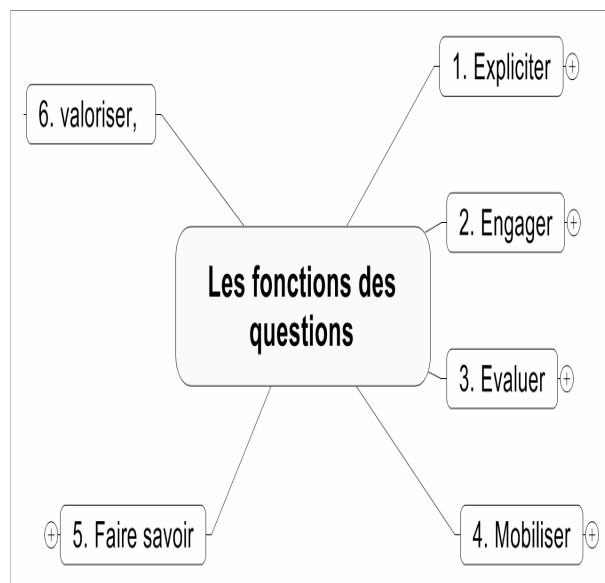
Un quatrième cas, révèle que je connais ce que l'autre croit secret, puisque pour pouvoir poser ma pseudo-question, il faut que je sache de quoi il s'agit. Dans les échanges sociaux, c'est une manière de révéler que l'on connaît un secret. Si l'un de mes amis passe un examen médical parce qu'il a des craintes secrètes, et que je l'ai appris d'une tierce personne, lui demander "si les résultats sont bons ?", c'est bien sûr le lui demander (s'informer), mais c'est aussi lui faire savoir que je sais qu'il a ces inquiétudes, qu'il a passé des examens, etc. Poser

une question de ce genre à un membre d'un groupe, c'est faire savoir à l'ensemble du groupe que l'on sait quelque chose.

6/ Valoriser

Une autre fonction indirecte des questions est de chercher de la gratification : de la reconnaissance, des compliments, des assurances, des apaisements etc. Que cette fonction soit d'abord orientée vers l'autre, comme lorsqu'on pose une question pour que l'autre puisse se mettre en valeur, prendre la parole, raconter enfin ce que je sais qu'il a à dire, manifester ses connaissances dans un domaine où je sais qu'il est expert ; ou qu'elle soit orientée vers moi, de telle manière que je crée l'occasion pour que l'autre me valorise, me complimente, me rassure. La question appelle chez l'autre qu'il formule de la considération, de l'estime, de l'amour, de l'affection, de l'intérêt, toutes choses qu'il est supposé me porter. "C'était bien ?" peut être une recherche d'information sur la prestation qui vient de se dérouler, mais aussi et surtout une demande de gratification, de réassurance. La question est alors une quête de caresses, à ne s'en tenir qu'aux scénarios positifs, et pas vraiment une recherche d'information, encore que la façon dont les renforcements seront apportés fera certainement l'objet d'une évaluation en temps réel. Bien sûr, ce genre de question peut contenir une demande réelle d'information (fonction s'informer) et/ou une demande d'évaluation (c'est moi qui me fait évaluer dans ce cas).

Le schéma ci-dessous récapitule ces différentes fonctions des questions :



Cette typologie me semble encore provisoire. Probablement évoluera-t-elle, au fur et à mesure que nous l'utiliserons et qu'elle deviendra un outil d'observation et d'échange. Par exemple, la liste de ces six fonctions n'est certainement pas exhaustive. Mais muni de cette première typologie, il sera facile de voir qu'une même question peut prendre une fonction complètement différente suivant l'intention qui la porte, les circonstances de son utilisation, la personne à qui elle s'adresse et la relation que questionneur et questionné entretiennent. Il est important de prendre conscience qu'il existe une pluralité de fonctions attachée aux questions, mais qu'il n'y a pas simple correspondance entre la formulation d'une question et sa fonction. Quand je choisis de formuler une question je dois la subordonner au but que je poursuis !

Une même question peut remplir plusieurs fonctions

Récemment, dans un stage de somato-psycho-pédagogie où je présentais ce schéma, nous avons exploré les effets d'une question qui était utilisée assez classiquement par les thérapeutes. Un traitement manuel avait été effectué peu de temps auparavant, auquel j'avais moi-même été soumis (avec plaisir). Je présentais l'idée qu'il était possible de goûter l'effet des questions sur soi, de prendre une information sensible sur la manière dont une question nous affectait, plutôt que de seulement en analyser l'énoncé suivant des critères syntaxiques, sémantiques, etc.

Le but de la proposition était donc de (re)connaître sur différents plans les effets ressentis suite à la question posée, et notamment de vérifier si cette question m'orientait clairement vers un acte de répondre ou engendrait au contraire de l'hésitation, si elle me donnait envie de répondre (valence positive) ou non (valence négative), si elle me proposait un objet d'attention vers lequel je pouvais facilement me tourner et produire des informations, ou une direction d'attention qui allait me mobiliser clairement ? etc.

La question était : "Est-ce que tu as vécu quelque chose de nouveau dans cette séance ?"

Examinons les fonctions possibles de cette question suivant le but du thérapeute/formateur.

1/ Le thérapeute s'informe

Si cette question est posée par le thérapeute pour s'informer, l'intention est claire : il veut savoir si "j'ai vécu quelque chose de nouveau dans la séance". Il donne une direction d'attention – "le vécu de cette séance particulière", un thème attentionnel – "quelque chose de nouveau", en revanche l'objet attentionnel est laissé ouvert, dans la mesure où la question ne précise pas un moment ou un événement particulier de la séance. C'est au patient de trouver un élément du vécu de la séance qui puisse être qualifié de "nouveau" par lui.

Quand j'ai reçu cette question, cela ne m'a pas donné envie d'y répondre immédiatement, je la trouve abrupte, difficile ; il faut que je repasse la séance de traitement dans mon esprit pour examiner ce qui s'est passé, et ce qui me vient spontanément ne me semble pas respecter le critère de "nouveau" avec certitude. Je suis dans l'embarras, il va me falloir du temps pour élaborer une réponse. Je suis un peu gêné aussi, parce que la question suggère que j'aurais peut-être dû vivre quelque chose de nouveau, et que si ce n'est pas le cas, ce n'est pas très bien. Peut-être ne suis-je pas un bon patient, puisque je ne sais pas immédiatement répondre à cette question qui a l'air importante pour le thérapeute ? Au total, si la question est posée pour que le thérapeute s'informe, sa formulation n'est pas très bonne. Elle a l'air bonne, parce qu'elle est porteuse d'une intention qui est pertinente pour le thérapeute, mais sa formulation n'est pas la meilleure qui soit. Son format fermé, le présupposé comme quoi il pourrait y avoir de nouvelles choses, me laisse peu désireux de répondre et un peu en difficulté tant la question paraît vaste et le critère de nouveauté difficile à cerner. On ne me demande pas ce que j'ai vécu, on exige que je réponde suivant des critères qui me sont encore extérieurs.

2/ Le thérapeute sollicite mon engagement.

Mais peut-être la question a-t-elle pour intention de me solliciter dans mon engagement thérapeutique : elle me demande de dire si oui ou non il y a du nouveau dans mon traitement, selon moi, si les choses bougent. Dans ce cas, la question est prise littéralement, dans son exigence de question fermée, engendrée presque mécaniquement par le début en "est-ce que

...?", et requérant seulement une décision, une affirmation ou une négation de ma part.

3/ Le formateur évalue.

Maintenant, changeons encore de point de vue : si je suis non plus un patient, mais un stagiaire, peut-être s'agit-il d'évaluer ma capacité à observer ce qui se passe dans un traitement, y compris quand c'est moi qui suis traité, et la réponse manifesterait mes compétences. La question est directe, fermée, sans négociation ou contrat de communication, elle est légitime dans le cadre de la formation. C'est bien une question qui a pour fonction d'évaluer, même si je préférerais ici une question plus ouverte, comme : "Je te propose de me décrire ce que tu as découvert dans ce traitement ?" qui ne présuppose pas la nouveauté de ce que je vais décrire.

4/ Le formateur/thérapeute me mobilise.

Dans une autre perspective encore, une telle question peut servir à orienter mon attention, à la mobiliser vers des aspects qu'il est important que j'apprenne à observer. Ainsi, si je suis un étudiant débutant, ou découvrant ce traitement particulier, peut-être la question vise-t-elle à orienter mon attention vers le déroulement du traitement, de façon à ce qu'il soit décrit, analysé. La question a alors pour fonction de me mobiliser, avec une injonction claire, puisqu'on me demande nommément de vérifier s'il y a du nouveau à percevoir dans ce qui s'est passé. Mais techniquement, il serait peut-être plus productif de demander d'abord une description de ce qui s'est passé, avant de s'enquérir si dans tout ce qui est ainsi nommé quelque chose m'apparaît comme "nouveau".

5/ Le thérapeute/formateur me fait savoir qu'il a perçu quelque chose de nouveau.

Le thérapeute expert a peut-être perçu sous ses mains qu'il se passait quelque chose de nouveau, et par sa question il me fait savoir que même sans parole prononcée au moment où cela se passait, il sait qu'il se passait quelque chose. Par sa question, il m'informe qu'il sait ce que pourtant je n'ai pas exprimé verbalement. Je prends conscience que par ses mains il me devine.

6/ Le thérapeute cherche à se faire valoir, demande des compliments

Peut-être enfin le thérapeute est-il très fier de son traitement et cherche-t-il auprès de moi la confirmation de sa réussite. Sa question vise ici à lui apporter une gratification, qui serait engendrée par des compliments ou des informations lui prouvant qu'il a raison d'être content puisque je perçois des choses nouvelles. L'intonation de la formulation de la question fera peut-être la différence entre s'informer et demander de la gratification. Notez que je ne dis rien sur la dimension éthique de la question.

Conclusion

Toutes les questions sont des demandes adressées à l'autre, c'est la fonction générique de l'interrogation. Cependant, toutes les interrogations ne recherchent pas la même information, ni le même niveau où elles peuvent se situer. Demander l'heure, cela peut être autant s'informer de l'heure que de savoir si l'autre sait lire l'heure, ou s'il a pris en compte l'heure qu'il est... à moins que ce ne soit une manière de me faire complimenter sur ma rapidité ou mon incomparable lenteur. Avec des questions, je peux chercher des informations bien différentes de celles qui semblent demandées explicitement par le format de ma question. Il me semble donc important que les intervieweurs, quelles que soient leurs fonctions (enseignant, ergonomiste, thérapeute, médecin, éducateur, informaticien etc.), soient formés à prendre cet aspect en compte.

Le dénominateur commun de toutes ces fonctions tient dans l'effet perlocutoire principal de toute question en tant qu'elle est une demande¹ : il met l'autre en demeure de répondre, il produit toujours une injonction, même si c'est sous de multiples formes plus ou moins atténuées : proposition, invite, suggestion, prière, ordre, commandement. Questionner relève bien de la dimension que Deleuze, repris par Lecercle nomme "agon"² (Deleuze and Guattari 1980,

¹ "Le maître d'école n'informe pas, il enseigne, c'est-à-dire il commande à l'élève, il lui commande de respecter la règle. Et ce commandement n'est pas ajouté à une information, n'en est pas la conséquence : il lui est consubstantiel. D'où cette formule célèbre : " une règle de grammaire est un marqueur de pouvoir, avant d'être un marqueur syntaxique." Nous avons déjà fait une expérience similaire avec la question la plus innocente, par exemple : quelle heure est-il ? : toute demande d'information est une assertion du droit à poser une question et une exigence de réponse." Lecercle, 2004 p 123.

² Dimension "agon", qui relève de la lutte, de la

Lecercle 2004, Butler 2004,1997), c'est-à-dire de la relation de forces présente dans toute relation, plutôt que de la dimension irénique³, qui décrirait volontiers le rôle de la parole comme étant d'abord de la communication ou de la mise en relation, comme s'il n'y avait que du doux, du positif, dans l'échange de paroles. Les effets perlocutoires des questions sont fondamentalement une obligation que je crée à l'autre de me répondre, c'est déjà une forme de "violence" (Lecercle 2004) exercée sur l'autre, et cela appelle pour être engagé une éthique, une déontologie, la demande d'accord préalable par un contrat de communication ou tout simplement de la délicatesse. On ne peut pas interdire les couteaux au motif qu'ils coupent et que de ce fait ils sont dangereux, puisque c'est précisément le fait qu'ils coupent qui les rendent utiles et même précieux ; mais il faut apprendre à les utiliser avec éthique, prudence, discernement et habileté, comme les questions

...

Références

- Bresson, F. and M. de Montmollin (1966). Psychologie et épistémologie génétiques thèmes piagétiens. Paris, Dunod.
- Butler, J. (2004,1997). Le pouvoir des mots. Politique et performatif. Paris, Editions Amsterdam.
- Deleuze, G. and F. Guattari (1980). Milles plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2. Paris, Les éditions de minuit.
- Lecercle, J.-J. (2004). Une philosophie marxiste du langage. Paris, PUF.
- Maurel, M. (2004). "Nouvel exemple d'analyse inférentielle des relances." Expliciter(55): 12-15.
- Panafieu de, J. (1979). L'illumination intensive. Paris, Retz.
- Vermersch, P. (1994, 2003). L'entretien d'explicitation. Paris, ESF.
- Vermersch, P. (2003). "Quelques exemples sur les effets des relances." Expliciter(51): 22-25.
- Vermersch, P. (2004). "Exemple d'utilisation du schéma d'analyse des effets des relances (actes, attention, état interne)." Expliciter(55): 27-30.
- Vermersch, P. (2006). "Analyse des effets perlocutoires : schémas pour un exposé." Expliciter **63**: 8-9.
- Vermersch, P., N. Faingold, C. Martinez, C. Marty, M. Maurel, (2003). "Etude de l'effet des relances en situation d'entretien." Expliciter(49): 1-30.

compétition, dans l'antiquité l'agoniste était le combattant, le lutteur.

³ Qui relève de la paix, à l'origine l'irénisme était l'attitude de compréhension adoptée entre chrétien de confession différente.

Expliciter n° 71 octobre 2007

Approche des effets perlocutoires :

1/ Différentes causalités perlocutoires : demander, convaincre, induire.

Pierre Vermersch,
CNRS, GREX

Introduction

Depuis Austin (Austin 1970), on sait que « dire, c'est faire », même si d'autres y avaient pensé avant lui. On sait donc que toute parole a une dimension performative. C'est-à-dire que parler, c'est exécuter un acte. Donc, comme pour tout acte, parler c'est produire des effets ou des conséquences, mais aussi viser un but, rechercher l'obtention d'un résultat. Austin a distingué les effets produits en disant (illocutoires) et ceux produits par le fait de dire (perlocutoires). On peut voir que toutes les pratiques sociales sont fondées sur la recherche d'effets produits par la parole, que ce soit dans l'éducation, dans le conseil, la psychothérapie, l'entraînement ou la politique etc. Dans toutes ces pratiques, un praticien plus ou moins "expert" cherche à produire des effets, essentiellement par le biais de ce qu'il dit à l'autre et de ce qu'il dit en réponse à ce que l'autre lui répond. Pourtant l'actualité de savoir si "le chat est sur le paillason" demeure encore largement dominante dans les écrits des spécialistes de la parole, et une pragmatique des effets perlocutoires ne s'est guère développée depuis Austin.

Cet article rassemble un ensemble de réflexions et d'observations qui s'origine d'abord dans un apprentissage, puis une pratique des effets perlocutoires avant même que le concept d'effet perlocutoire ne soit connu de l'auteur.

En effet, après avoir été –comme tout le monde- le patient plus ou moins consentant d'innombrables effets perlocutoires tout au long de mon éducation familiale, amicale, scolaire, sportive et j'en passe, j'ai appris systématiquement un certains nombres de techniques perlocutoires lors de ma formation de psychologue puis surtout, de manière beaucoup plus conscientisée et délibérée, lors de ma formation comme psychothérapeute, toujours dans la plus totale absence du concept de "perlocutoire". J'ai ainsi appris à exercer ces effets perlocutoires particuliers, et découvert l'étonnante invention d'énonciations que les différentes techniques thérapeutiques ont mises au point depuis 60 ans : PNL, hypnose ericksonienne, recadrage, thérapie brève, rêve éveillé dirigé, imagination active, décréation des croyances etc. Techniques largement ignorées des chercheurs et en tous les cas, absentes des publications linguistiques.

Depuis de nombreuses années (Vermersch 1991; Vermersch 1994, 2003; Vermersch and Maurel 1997), je mets au point une technique originale d'entretien: "l'entretien d'explicitation", qui a pour but d'aider à la verbalisation descriptive du vécu des actions passées. Pour ce faire, il est nécessaire de

créer un certains nombre de conditions, dans la mesure où elles sont nécessaires à l'application de la technique et qu'elles ne sont pas spontanément remplies par l'interviewé. Par exemple, la verbalisation va porter sur une situation passée singulière, qui est la condition pour que la personne parle de son vécu, et non pas d'une classe de vécu. Si elle parle d'une classe de vécu, alors elle va probablement fournir une verbalisation généralisante, et plutôt que de décrire ce qu'elle fait vraiment, elle va énoncer ce qu'elle pense qu'elle fait, ou ce qu'elle croit qu'elle fait, ou sa théorie sur ce qu'elle fait et qui doit être fait. Et, ce faisant, ni elle, ni nous, ne serons informés de ce qu'elle a effectivement fait. Il faut donc que l'intervieweur guide l'autre, avec son consentement, vers une parole qui se rapporte à un moment spécifié. Autre exemple de condition, on va chercher à guider la personne vers la mise en œuvre d'un type de mémoire particulier, la mémoire auto-biographique en mode d'évocation, ce qui suppose un geste de rappel, qui est de laisser venir et non pas d'aller chercher. D'autres facettes de ce guidage pourraient être encore abordées qui sont enseignées dans les stages de formation à l'entretien d'explicitation, mais le point que je cherche à souligner est que ces exigences créent les conditions idéales pour étudier les effets perlocutoires puisque précisément, ces effets sont délibérément recherchés par l'intervieweur de façon ciblée et volontaire. Une des conséquences majeures est que les conditions sont réunies pour recueillir aisément les informations sur le type d'effet perlocutoire recherché, les degrés de son obtention, et donc de sa réussite.

J'insiste : de tels effets ont été mis en œuvre et ont été délibérément recherchés, alors même que les théories sur les actes de langage, les concepts de performativité, d'illocutoire, de perlocutoire m'étaient à peu près inconnus. Ce qui ne fait qu'illustrer la loi générale suivant laquelle la pratique est toujours très en avance sur la théorie qui peut-être l'éclairera un jour. Avec le groupe de co-chercheurs qui s'est constitué autour de moi dans le cadre du GREX (Groupe de Recherche sur l'EXplicitation, www.expliciter.fr), nous avons beaucoup travaillé sur la mise au point des formats de relance, sur des formulations de questions visant à éviter des résultats indésirables et/ou cherchant à solliciter des réponses sources d'informations adaptées aux buts de l'entretien. Ces essais, ces mises au point, nous ont permis de produire une technique d'entretien efficace, cohérente entre ses moyens et ses buts. Restait à mieux comprendre, au plan de la recherche et non plus de la seule pratique, la nature et les mécanismes des effets des relances (Vermersch 1994, 2003; Vermersch 2003; Vermersch 2003; Maurel 2004; Vermersch 2004), ce qui a été esquissés dans les travaux cités. Ces premiers résultats ont permis de préciser une méthodologie de recherche pour mettre en évidence les effets des relances, en intégrant non seulement les observables (verbal et non verbal) mais aussi ce qui n'est pas public, qui n'est pas observable et qui est accessible a posteriori (qui peut être explicité) par chaque personne, comme les intentions qui motivent son énonciation, ses dispositions et attentes. L'élaboration de sa compréhension de ce que dit l'autre, autant de facteurs qui vont moduler sa réponse. Je présenterai ces options méthodologiques fondées sur une perspective de recherche en première personne. Mais surtout, au plan théorique, ce premier travail a été l'occasion de mettre en relation la phénoménologie de l'attention (Vermersch 1998; Vermersch 1999; Vermersch 2000; Vermersch 2001; Vermersch 2002; Vermersch 2002; Vermersch 2002; Vermersch 2004; Vermersch 2004) et les effets perlocutoires subjectifs (propres à la sphère de la conscience, du cognitif, des valences, des croyances) de manière à disposer d'un cadre théorique pour distinguer les différents types d'effets perlocutoires. C'est en ce sens que je pourrais intituler cet article "Psychophénoménologie des effets perlocutoires".

Restait encore à comprendre pourquoi, dans ce programme de recherche, je ne trouvais que peu d'appui dans la pragmatique, dans les analyses conversationnelles et autres théories de l'énonciation ou de l'argumentation. Pour répondre à cette question, je présenterai d'abord quelques repères théoriques sur l'utilisation que je fais de la notion "d'effet perlocutoire" plutôt que "acte perlocutoire", puis j'évoquerai les trois ruptures méthodologiques qu'il faut accomplir pour étudier ces effets :

- prendre en compte l'extra linguistique pour connaître les effets des actes de parole, c'est à dire arrêter de ne traiter que le verbatim, mais apprendre à traiter d'autres types de données que celles proprement linguistiques, et donc être présent pour observer et recueillir des échanges réels, dont on peut *constater* les effets et non pas seulement les imaginer ;
- donc, aller sur le terrain et recueillir des données d'observation et des verbalisations pour documenter ces aspects extra-linguistiques, ce qui suppose d'abandonner la seule pratique des exemples inventés pour passer aux exemples tirés d'interactions finalisées ;

- enfin, recueillir des données privées non observables pour documenter les aspects subjectifs et ainsi réintroduire l'introspection, la dimension phénoménologique, c'est-à-dire les points de vue en première/seconde personne.

J'essaierai ensuite de mettre en place une typologie des effets perlocutoires possibles. Tout d'abord en repérant les différents types de causalité mis en œuvre par les différentes classes d'effets perlocutoires. J'en distinguerai trois, sur la base de trois types de causalité : demander, convaincre, induire. Ensuite, je présenterai une grille de repérage et de lecture de ces effets subjectifs : comme les effets sur l'attention (orientation, objets, actes attentionnels), sur les actes, sur les états internes ; enfin je reprendrai une discussion méthodologique de ce qu'il serait souhaitable de documenter pour pouvoir analyser finement ces différents types d'effets perlocutoires. Cet article ne peut cependant qu'être une esquisse d'un programme de recherche de très grande ampleur.



1/ La notion "d'effet perlocutoire".

Notre point de départ est la reconnaissance de la dimension performative du discours : c'est-à-dire le fait que s'exprimer soit un acte, un acte du corps et de l'esprit. Cette reconnaissance est attribuée au philosophe anglais Austin (Austin 1970), mais on la trouve clairement formulée antérieurement aussi bien, par exemple, chez James que chez Peirce (Chauviré 1995), ou plus proche de nous chez G. Guillaume (Valette 2006) ; et les publications récentes sur le Moyen Age ont montré toute la conscience que cette époque avait du fait que dire c'était faire (par exemple (Rosier 1994).

Après avoir tenté de distinguer entre le constatif et le performatif, Austin a bien perçu qu'il n'existait pas de constatif pur, simple assertion dénuée de toute conséquence, de tout effet, sinon dans les manuels de grammaire ou de logique, et encore ! Deleuze soutient que c'est dès l'enseignement des règles de grammaire que le langage agit comme ordre imposé ! Austin passa donc à une distinction en termes de types d'acte. La première catégorie est celle des actes locutoires, c'est-à-dire les actes accomplis par le seul fait tenir un discours linguistiquement correct. La motivation de cette première distinction est de s'opposer à toutes les expressions qui ne seraient pas locutoires (locutoire au sens d'une parole bien formée, grammaticale correcte et porteuse de sens). Dans les faits, cette distinction se heurte aux expressions comme les interjections, les onomatopées signifiantes, les jurons, etc. cf.

(Rosier 1994) qui sont porteuses de sens et donc d'effets, sans pour autant être bien formées. Plus loin, il va distinguer les actes illocutoires, c'est-à-dire les actes effectués en disant quelque chose. Ces actes apparemment évidents, comme "je déclare la séance ouverte", "je vous baptise" etc. semblent reposer essentiellement sur les conventions sociales qui leur donnent le pouvoir d'accomplir de tels actes en disant. Le troisième type d'acte distingué est l'acte perlocutoire, c'est-à-dire l'acte de discours considéré dans les conséquences ou les effets qu'il produit. Par exemple, l'acte de discours "fermez la porte" produit l'effet que quelqu'un se lève pour fermer la porte, s'il est réussi.

Ces trois distinctions paraissent claires en un premier temps. Mais déjà les actes illocutoires et perlocutoires sont toujours des actes locutoires. Cette dernière catégorie n'a donc d'intérêt que dans la dimension locutoire/non locutoire qui ne concerne pas directement la fonction performative (quoique, cf. l'exemple "Oh magister" dans Rosier 1994), laissons de côté. Reste la distinction entre illocutoire et perlocutoire, Austin tente de trouver des tests pour classer les actes suivant l'une ou l'autre rubrique (par les questions "en faisant" ou "par le fait"). Tentatives insatisfaisantes, qui reflètent le présupposé qu'il serait possible de classer les énoncés a priori de manière exclusive (soit c'est l'une, soit l'autre, il n'y a pas de mixte) et non ambiguë. D'innombrables travaux ont porté sur les actes illocutoires, sur leur classification (classifications nombreuses et différentes d'ailleurs), un gros travail de formalisation a été réalisé, l'analyse des composantes de la force illocutoire a été extrêmement détaillée. Dans le même temps, l'analyse des actes perlocutoires a intéressé peu de chercheurs.

En lisant les exemples d'analyse des actes illocutoires, il m'est apparu qu'il y avait plusieurs points faisant problème. En premier lieu, les actes illocutoires sont caractérisés par leur succès alors que les actes perlocutoires le sont par leur satisfaction. Mais le succès est défini non pas par des critères de succès, qui permettraient de s'informer sur le fait qu'il y a eu effectivement succès ou non (la séance a-t-elle été ouverte ou non ? la condamnation a-t-elle été exécutée ?), mais par des conditions de succès. Ces conditions sont en amont de l'effectuation de l'acte ou dans le présent de l'acte, elles déterminent s'il est possible que l'acte soit "réussissable", mais pas s'il a été réussi. Or entre la possibilité qu'il soit réussi et le fait qu'il l'a été, il y a toute la distance entre l'accomplissement de l'acte et de la production avérée de ses effets. Pour savoir si c'est le cas qu'il y eu échec ou succès, il faut avoir des informations extra linguistiques, sur les circonstances, sur les titres, les compétences de la personne qui baptise ou qui condamne, mais aussi des données d'observation qui confirmeront la réussite de l'acte. Certains actes illocutoires comme les promissifs (faire une promesse) ne seront réussis que si la promesse a été tenue, pour cela il faut quitter le plan du discours pour s'informer du monde et des changements qui s'y opèrent suite à l'énonciation de ce promissif. En second lieu, cette distinction de type d'acte semble reposer sur le présupposé selon lequel chaque acte de discours ne relève que d'une seule catégorie, et donc que ces catégories sont mutuellement exclusives. Or même l'exemple le plus simple, remis dans un contexte approprié me semble inévitablement comporter des aspects illocutoires et perlocutoires à des degrés divers.

Exemple imaginaire, sur la base de souvenirs d'expériences vécues personnellement.

Quand je demande "quelle heure est-il ?" (célèbre exemple !)

/ Je fais un acte qui est locutoire au motif qu'il est une énonciation,

/ Je fais un acte illocutoire en tant qu'il est un "directif",

/ Et je fais un acte perlocutoire en tant qu'il exerce des effets multiples :

a - des effets sur moi : par exemple, j'ai osé rompre le silence et entamer une conversation avec une inconnue, et le fait d'énoncer cette demande m'émeut profondément,

b - des effets sur l'autre : car cela va entretenir ou modifier :

1/ ses valences relationnelles : cela le dérange "ah il m'embête", cela fait lever de l'espoir " enfin, il me parle", cela le met en position de méfiance "je lui répondrai mais pas plus" etc.

2/ cela modifie sa visée attentionnelle peu ou prou, j'étais en train de regarder la télévision et pour répondre je tourne mon attention vers la recherche de l'heure, abandonnant pendant un instant ce qui était mon focus attentionnel,

3/ cela modifie ses actes cognitifs, j'étais en train d'écrire un texte difficile tout occupé à réfléchir et à traduire en phrase mes idées, et la demande requiert que je donne la priorité à un acte perceptif de saisie de l'heure, peut-être cela m'oblige à une saisie de la souris et à un appui de touche pour faire apparaître l'heure à l'écran, cette demande m'a conduit à modifier

mes activités cognitives/motrices pour pouvoir y répondre.

4/ cela modifie ses croyances, sur ses valeurs, son identité : le fait que cette demande me soit adressée, à moi, me fait croire que je ne suis pas estimé à ma vraie valeur, que l'on peut me déranger à tout instant, que mon travail n'est pas apprécié, finalement je me mets à croire que je ne suis pas apprécié.

5/ cela modifie son corps, pour me répondre il va falloir lever les yeux ou pencher la tête vers la montre, ou monter le bras à la hauteur des yeux etc.

Tout cela montre que les effets perlocutoires peuvent être nombreux, et que la moindre énonciation affecte le monde du locuteur et celui du destinataire. Au final, j'en viens à l'idée qu'il ne s'agit pas tant de deux actes différents, que deux effets¹ différents. Et qu'il est dès lors beaucoup plus cohérent de chercher dans chaque acte de discours quels sont les effets illocutoires et perlocutoires, en partant du présumé selon lequel dans tout acte de discours il y a simultanément des effets illocutoires et perlocutoires. On peut penser qu'ils seront probablement en proportion différente suivant les cas de figures et que, de ce fait, ils auront une force graduelle plutôt que par tout ou rien.

Je ne me propose pas de faire ici une analyse détaillée de cette gradualité, ni de la diversité des formes de cette coprésence permanente. Mais par exemple, il est inconcevable que celui qui prononce "Je déclare cette séance ouverte" ne produise qu'un effet illocutoire, celui d'ouvrir la séance par le seul fait de le formuler. Ce faisant, de nombreuses conséquences sont produites dans le monde, aussi bien chez les autres humains présents ou non, que sur celui-là même qui les prononce. De la même manière que poser une question produit bien l'effet perlocutoire d'appeler une réponse, tout en s'appuyant sur un effet illocutoire en tant que poser une question est un directif. Cette analyse me paraît nécessaire, mais représente un programme de recherche à soi seul qui n'est pas l'objectif de ce texte. En revanche, je vais poursuivre l'analyse des effets perlocutoires, comme partie la moins étudiée du mélange de ces deux effets, et conserver la focalisation sur les pratiques d'entretien.

Qui, quoi, est visé par les effets perlocutoires ?

A priori, on pourrait penser que les effets perlocutoires désignent les effets de mon discours sur un autre humain que moi, puisqu'un tel effet ne peut être produit que s'il y a une personne qui comprend ce que j'énonce. Ce qui tendrait à exclure ceux qui ne parlent pas ma langue, ceux qui ne sont pas en capacité de m'entendre (surdité, coma, sommeil), ou ceux trop jeunes, trop âgés, trop fatigués ou trop malades pour me comprendre. Cependant peut-être que cela n'exclut que les effets perlocutoires directs, car si l'on prend en compte toute la dimension non verbale des actes de discours, la délimitation des effets perlocutoires induits par l'intonation, la posture, la mimique, devrait appeler à plus de nuances.

Mais, une telle définition semblerait encore exclure des effets perlocutoires le locuteur lui-même, comme s'il ne s'affectait pas lui-même par sa propre énonciation², y compris dans des situations sans interlocuteur. Mais aussi bien pour Guillaume (" la construction du discours procède, en tout état de cause, d'une intention d'agir par la parole, sur autrui – autrui pouvant être soi-même, ...") que pour Austin ("Dire quelque chose provoquera souvent – le plus souvent- certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore".) l'énonciateur est aussi affecté par son propre discours, que ce soit une parole intérieure ou proférée. Il sera donc important de toujours inclure les effets sur le locuteur et pas seulement sur l'interlocuteur dans l'analyse des effets perlocutoires.

De plus, d'un point de vue anthropologique, les destinataires de ces effets peuvent être envisagés de manière beaucoup plus large que les seuls êtres humains. Par exemple, certains envisagent les effets

¹ J'ai relevé le terme "d'effet perlocutoire" sous la plume de Berrendonner, A. (1981). Eléments de pragmatique linguistique. Paris, Les éditions de Minuit. p 18.

² Pourtant Berrendonner 1981 se gausse de la possibilité de "se demander" p 170, invoquant un comportement digne du seul Raymond Devos. Comme s'il était inconcevable de s'adresser à soi-même, de s'affecter soi-même par un acte de discours prononcé en l'absence d'interlocuteur ! Bien au contraire, nous avons montré la nécessité dans la pratique de l'auto explicitation d'apprendre à "se demander" de telle manière que nous nous créons l'obligation de nous répondre cf. Vermersch, P. (2006). "Les fonctions des questions." Expliciter(65): 1-6. et obtenons des réponses.

perlocutoires sur les animaux, sur les arbres, les objets, les aspects de la nature, le divin, les esprits etc. Je ne vais pas traiter ici de ces aspects, mais il est nécessaire de rappeler que si l'on dépasse le cadre notre culture, et même seulement la partie dominante de notre culture, il est des gens qui soutiennent très sérieusement et qui pratiquent le fait qu'il est nécessaire de parler aux plantes pour qu'elles poussent mieux. Sans compter les bénédictions de bateaux, les cérémonies rituelles précédant un voyage, une union etc. que ce soit dans notre époque, dans notre culture ou dans le passé où chaque lieu, chaque source, avait son gardien qu'il fallait honorer pour en user. De nombreux travaux ont rappelé les interrogations des époques plus anciennes sur l'efficacité (donc sur les effets perlocutoires) des actes sacramentels ou magiques cf. (Danblon 2005).

2 Différents effets perlocutoires.

Une relation de cause à effet ?

Parler « d'effets » perlocutoires oblige de clarifier la relation de cause à effet que cela implique. S'il y a un effet, c'est au minimum qu'il y a un antécédent, une origine, et plus fortement qu'il y a une cause qui l'a produit, et pour rendre intelligible cette cause il nous faudrait idéalement documenter plusieurs points : la nature de la cause, une description du mécanisme selon lequel elle agit, et une loi qui en précise le fonctionnement. A ce programme plein de bon sens s'oppose immédiatement une objection : de personne à personne, par le biais du discours il n'y a pas de causalité matérielle et donc réfléchir sur la causalité devient immédiatement problématique. De plus, nous ne sommes pas dans un pur domaine logique, et l'implication ne paraît pas plus une explication satisfaisante.

Les effets illocutoires sont immatériels (mais réels). La formule « je vous marie » par exemple, a bien pour effet de prononcer le mariage. (Si toutes les conditions situationnelles et conventionnelles sont réunies. C'est bien un officier de l'état civil qui le prononce, les conditions de la définition du mariage sont réunies etc.). En revanche, l'effet perlocutoire produit par la formulation du commandement "en joue, feu !", n'est pas produit par le seul fait de l'énoncer. On ne tue pas directement quelqu'un du seul fait de son énonciation, sinon il serait impossible de le jouer ou de le mimer sans exécuter quelqu'un. Mais il produit un effet perlocutoire aux conséquences matérielles, s'il est compris par les soldats, s'ils n'ont la capacité matérielle de le faire et qu'ils obéissent au commandement de le faire. Il y a ici une causalité matérielle directe entre le fait d'appuyer sur la gâchette, qui produit la propulsion de la balle via le percuteur, l'amorce etc., pour enfin produire un impact sur le corps. Dans les deux exemples, un espace, une séparation, sont franchis et produisent un effet à distance, le second est sans mystère ; la projection des balles réalise des dommages corporels entraînant la mort, le premier en revanche, derrière sa banalité apparente est plus étrange : comment un commandement affecte-t-il le destinataire, jusqu'à lui faire exécuter un acte ? L'effet perlocutoire est issu d'une cause qui semble reposer essentiellement sur le consentement du destinataire, s'il comprend le sens et en a les moyens, donc sur une cause immatérielle. On ne saurait dire laquelle des trois conditions est la plus importante puisqu'elles sont toutes trois nécessaires. Si l'on étudie les effets perlocutoires par une centration sur l'énonciateur, le sens est certainement le plus évident des facteurs, puisque ce qu'il énonce doit pouvoir être compris. En revanche, vu du côté du destinataire, l'appréhension du sens crée la condition d'un refus ou d'un consentement. Mais le consentement ne peut avoir de conséquence que s'il s'accompagne de la maîtrise des moyens et des compétences nécessaires à la réalisation du « résultat » perlocutoire.

Les effets liés à la matérialité de l'énonciation.

Physiquement, l'énonciation ne produit qu'une onde sonore engendrée par l'appareil phonatoire, ou une trace écrite, encre ou pixel. Sous l'angle du signifiant, la dimension sensorielle et expressive, c'est-à-dire pour la voix, le son, son intensité, son timbre, sa hauteur, son rythme, son mode (cri, parole, chant) peuvent produire des effets. L'intensité de la voix peut casser un verre de cristal, puisque le son est un phénomène physique, une force qui se propage à distance en modulant l'air qui le transporte ; mais le timbre ou le rythme n'auront pas d'effets physiques (à la rigueur des effets de résonance avec des instruments à cordes par sympathie -au sens acoustique du terme), alors qu'ils pourront susciter des effets empathiques importants. Je n'ai pas besoin de comprendre le sens d'une chanson pour être touché. La voix par elle-même peut avoir un effet sans même qu'elle énonce quoi que ce soit, par

son timbre, l'intonation, sa force ou sa douceur. Et un pas plus loin, si l'on enlève la voix, pour ne garder que le son, la musique, la musicalité d'une voix nous affecte sans pour autant être "locutoire", mais tous les sons de la nature peuvent aussi nous affecter. Dans ce travail je ne prendrai en compte principalement que les effets portés par le sens, sans nier l'importance que la maîtrise de la voix peut donner en efficacité. Je m'intéresse principalement aux effets « locutoires », liés au discours, même si de nombreux effets sont présents, qu'ils soient liés à la situation, aux circonstances, et tout particulièrement à la relation. Bref, je n'essaie pas d'aborder toutes les facettes qui déterminent la réussite d'un effet perlocutoire, mais essentiellement la part qui est déterminée par le sens, même si ce n'est pas totalement tenable jusqu'au bout dans le domaine des effets "induits".

Intersubjectivité et effets perlocutoire du sens.

En revanche, le sens exprimé par le locuteur ne peut avoir de causalité matérielle sur l'autre, ni sur lui. Le sens ne peut avoir des effets que de manière médiée : par la compréhension que le destinataire en a et par la disposition (consentement, refus, indifférence) qu'il manifeste à suivre ce qu'il comprend. Cette médiation est clairement illustrée par exemple, par la distinction basique entre enseigner et apprendre. Le premier acte est celui du maître, mais il ne produit pas le second, il n'en crée que les conditions favorisantes. Le second, l'acte d'apprendre, est l'affaire de l'apprenant. L'acte d'enseigner ne produit une activité d'apprentissage qu'à la mesure de l'activité de l'élève qui n'est que suscitée par les paroles du maître. Là encore, les effets perlocutoires produits par le discours du maître, passent par la compréhension que l'élève en a, par la capacité qu'il a à mobiliser ce qui lui est demandé, mais aussi par son consentement à répondre aux propositions faites.

Les effets perlocutoires sont donc dominés par des phénomènes subjectifs. La chaîne causale nécessairement présente pour qu'il y ait "effet", passe par un premier intermédiaire non matériel : l'influence que l'énonciateur exerce par son statut, le sens de son discours, la manière dont ce discours est modulé et sa réception. Il n'y aura effet perlocutoire que pour autant que ce qui est dit est compris par celui à qui cela s'adresse. On peut donc dire qu'un effet perlocutoire ne sera jamais assuré au même degré que celui qui résulte d'une cause mécanique. De fait, il ne sera jamais totalement assuré puisqu'il n'est pas le produit d'une causalité mécanique directe, qu'il ne peut contrôler ni la compréhension du destinataire, ni sa capacité à répondre, ni son consentement. Pour autant, il y a bien cependant des effets perlocutoires ; dans le cas courant la compréhension est basée sur la communauté culturelle, sur le fait que la majeure partie des demandes correspondent à ce qu'un autre en général est capable de faire, et que le consentement est présupposé acquit du fait de nombreux déterminants culturels.

Etudier les effets perlocutoires, choix d'une méthode : effets constatés et effets recherchés.

Dans la suite de ce texte, je souhaite explorer différents cas de figures de la chaîne causale qui part de l'énonciation pour aboutir à l'effet perlocutoire recherché. Mon projet est donc de recenser les différents modes d'action du discours sous l'angle des effets perlocutoires, la seconde partie de cet article sera plus focalisée et privilégiera un de ces modes liés à la pratique du questionnement en situation d'entretien.

Cependant avant même de conduire cette exploration, ce recensement peut s'opérer en suivant plusieurs logiques de recherche. J'en aperçois clairement deux et je vais privilégier la seconde.

1/ Une première voie : recenser les effets constatés.

La première méthode pourrait suivre une démarche classique de recueil d'exemples de conversation. Elle chercherait à repérer des effets constatables, provoqués par le simple fait d'échanger, de converser. En reconnaître la présence ne préjuge pas qu'ils aient été voulus délibérément, même si dans un échange, il y a toujours une intention de communication qui préside aux tours de paroles. De ces matériaux d'enquête factuels, il serait possible d'inférer les effets perlocutoires à partir de l'analyse des discours. On pourra le compléter d'un questionnement des interlocuteurs sur leur vécu pour tenter de saisir ce que chaque réplique a eu comme effet, comment elle a été reçue, comprise, comment elle a modulé l'intention du tour de parole suivant, et comment cela s'est traduit dans l'énonciation, la mimique, le silence. A l'issue d'une telle démarche, on peut espérer avoir une liste des effets, repérer des invariants, constituer une typologie. Cette démarche devra être accomplie tôt ou tard, elle

permettra de repérer dans tout échange les types d'effets perlocutoires produits.

2/ Seconde voie : recenser les buts professionnels et donc les effets recherchés intentionnellement.

Cependant, je préfère suivre une seconde méthode : celle qui part des pratiques professionnelles, et qui s'appuie sur le recensement des buts clairement énoncés par des professionnels qui ont développé des techniques pour chercher à provoquer délibérément tels ou tels effets perlocutoires : professeurs, formateurs, entraîneurs, psychothérapeutes, ergonomes, rééducateurs, instructeurs, politiques, policiers, publicitaires, prêtres ou conseillers spirituels ou pas, vendeurs, démonstrateurs, escrocs, etc.

Outre que j'ai eu moi-même l'occasion de me former à quelques-unes de ces pratiques et, de ce fait, au moins pour une part, qu'elles me sont familières, j'ai de plus développé une technique d'entretien : l'entretien d'explicitation qui vise à produire et contrôler de tels effets par le format des relances et des questions. Mais ces justifications personnelles de mon intérêt pour cette démarche ne pourraient être que contingentes, alors que ce qui est en cause est un principe méthodologique que je soutiens fermement : c'est parce que ces effets sont voulus que l'on pourra d'autant mieux voir s'ils se produisent ou non, puisqu'ils sont attendus ; et, pour la même raison, cela permet plus facilement de voir les propriétés des moyens mis en œuvre, c'est-à-dire le format du discours du professionnel quand il réussit ou échoue à provoquer les effets perlocutoires qu'il vise à créer.

On aura donc l'attention plus directement tournée vers la réussite ou l'échec de l'effet recherché par la relance puisqu'elle est volontairement produite pour cela, alors que dans la première méthode il faut aussi vérifier s'il y a une intention perlocutoire et laquelle. Et on accèdera plus directement à la possibilité d'analyser les causes de l'effet parce qu'elles auront été produites intentionnellement.

3 Esquisse de trois modes de production des effets perlocutoires : demander, convaincre, induire.

Le point de vue que je vais développer m'est devenu tellement évident que j'en oublierai presque de l'introduire. En effet, au fur et à mesure de l'avancée de ma réflexion, je me suis rendu compte que la catégorie des effets perlocutoires n'était pas un tout homogène. Que l'on pouvait en organiser la diversité par l'analyse des différents modes de production, mobilisant des types de causalité différents. Je commencerai par donner un résumé de ces trois modes, avant de les reprendre plus en détail et de développer les complications qui apparaissent alors. Dans ces résumés, je ne préjuge pas que chacun de ces modes soit totalement indépendant des deux autres, pas plus que je ne préjuge du fait que chacun de ces modes soit « pur », c'est-à-dire qu'il ne comporte pas lui-même des différenciations importantes. Je reviendrai sur tous ces points dans la présentation plus détaillée qui suivra, commençons par l'essentiel.

Demander

Il semble que ce soit la structure causale la plus simple : une demande directe est faite, « combien font 8 fois 6 ? », « passez-moi le sel », « dites : je le jure », etc.

Le thème de ce qui est demandé est explicitement formulé.

Cependant pour être exécutée, il faut déjà qu'elle soit comprise et, dans le cas habituel (hors spécialité professionnelle ou de loisir), cela ne nécessite qu'un terrain culturel commun (langue, habitus, connaissances contextuelles usuelles) ; ensuite, il faut que le destinataire ait la capacité et les moyens adéquats pour répondre à cette demande ; enfin, il faut que le destinataire donne son consentement à y répondre, ce qui suppose qu'il croit au fait qu'il doit y obéir, ce qui relève aussi du mode de la persuasion.

Cette structure causale semble reposer sur un mécanisme simple dont l'ordre est le prototype. Ces effets visent la catégorie des actes, qu'ils soient corporels ou mentaux, puisqu'un ordre (une injonction, une proposition, une demande, une suggestion etc.) suppose pour être obéi que le destinataire ait lui-même une prise volontaire sur son exécution. Ordonner, sollicite donc fondamentalement la volonté de l'autre, sa volonté à réaliser les actes que je lui demande. Mais en amont de cette volonté, il y a l'obéissance à ce qui est demandé, obéissance qui suppose un consentement. De plus, nous verrons que toute demande directe contient par force de nombreuses demandes indirectes pour en permettre la réalisation, demandes indirectes qui peuvent être la vraie intention de la demande directe. Enfin,

certaines formes de demande ne se présentent pas comme telles au niveau de l'énonciation et supposent d'être décodées comme telles par le destinataire.

Convaincre

En revanche, je ne peux pas simplement demander ou ordonner³ à l'autre de croire à quelque chose. Ou plutôt, si, je peux toujours l'ordonner, mais cela ne produira d'effet que si cela suffit à persuader le destinataire et que se faisant il donne alors son assentiment parce qu'il est (suffisamment) convaincu.

Ce qui domine donc ici, c'est la manière dont je vais persuader, convaincre l'autre, jusqu'à ce qu'il donne son assentiment, et pour cela il me faut satisfaire un critère chez le destinataire de telle façon qu'il adhère à ce que je lui dis et que cela crée une nouvelle croyance ou modifie une croyance déjà présente.

L'effet perlocutoire de type "croyance" ne peut être produit par une demande directe comme dans la structure causale précédente, mais doit obtenir l'assentiment du destinataire. Et cet assentiment ne peut être ni ordonné, ni imposé. On a donc là un mécanisme causal qui passe par la persuasion.

Ce qui est donc visé par ce mécanisme est de l'ordre non de la volonté mais de la croyance. On peut dire encore que ce que l'on cherche à réaliser de manière juste ou fallacieuse c'est la satisfaction d'un critère qui entraîne l'adhésion, et ce, quelque soit le caractère du critère qui est à satisfaire ; qu'il soit objectif, véridique, intuitif, affectif, esthétique, moral, etc. au bout du compte, ce sera toujours une appréciation subjective qui doit être satisfaite, parce que c'est une personne qu'il faut convaincre. Au bout de la chaîne qui opère, quelque chose doit être satisfait pour que l'autre donne son assentiment et change ou modifie sa croyance.

Induire

Je peux encore moins demander ou ordonner à l'autre d'être joyeux s'il ne l'est pas, ou si je ne lui donne pas de raison de l'être, ou de se sentir bien, de ne pas avoir peur etc. quand ce n'est pas le cas. C'est-à-dire, que je ne peux pas demander à l'autre (ni à moi, d'ailleurs) de changer d'état interne à la commande puisque un tel changement ne relève pas d'une décision volontaire que je peux appliquer ou non. Il me semble que ce n'est pas non plus possible par persuasion, je n'ai pas la possibilité de convaincre l'autre qu'il doit être détendu ou qu'il l'est déjà, ou joyeux. Rien ne m'empêche d'exprimer à l'autre une telle demande ou d'argumenter pour le convaincre, mais changer l'état interne de l'autre ou de soi est rarement à notre discrétion, comme si je pouvais changer d'humeur, de sentiment par simple décision. Je peux agir sur le fait de me retenir de l'exprimer, je peux ne pas l'encourager ou éviter de m'y complaire, mais modifier directement un état interne à la demande est pour le moins incertain. Même au niveau corporel, je peux bander mes muscles à la demande. Je peux à l'inverse facilement détendre la musculature volontaire, la musculature des actes physiques, mais pour atteindre certains groupes musculaires (détendre les épaules par exemple) ou entrer dans un état de relaxation profonde, il faut que je m'y prenne autrement qu'en l'ordonnant ou en me convaincant qu'il serait judicieux qu'il en soit ainsi. C'est encore plus vrai pour l'entrée dans un état de transe hypnotique par exemple.

En revanche ces états peuvent être produits (déclenchés, suscités, appelés) parce qu'ils peuvent être induits, en particulier grâce au discours d'un professionnel qui a appris à le faire.

On a là un mode de causalité différent des deux précédents : l'induction. Elle repose sur un effet de résonance entre ce qu'exprime le locuteur et ce que cela évoque (sollicite, appelle, suscite, éveille, touche), chez le destinataire. Je ne parle pas là seulement d'une compréhension au sens d'une intelligibilité cognitive mais, plus largement, de toutes les formes d'écho à ce qui est exprimé. Ce

³ Je ne peux chercher à avoir une action directe sur l'autre que pour autant qu'il ait lui-même prise sur l'acte que je lui demande d'opérer. Autrement dit je peux demander la réalisation d'une action comme : "fermez la fenêtre", "regarde à droite", "combien font dix fois douze", "retiens ta respiration", parce que le destinataire peut le produire de manière volontaire. C'est évidemment le cas pour tout ce qui concerne le contrôle de la cognition ou du corps pour une part. En revanche je ne peux demander directement un changement de croyance, « Croyez moi ! », ni un changement d'état ("Détendez-vous !" n'est pas réputé être très efficace !), ni un changement émotionnel ("Soyez joyeux !"). Par contre, de manière indirecte mes paroles peuvent guider vers un changement de croyance, un changement d'état du corps, un changement de tonalité émotionnelle.

mode concerne essentiellement la sollicitation de ce qui est involontaire, de ce qui relève des états internes, qu'ils soient corporels, énergétiques, affectifs, motivationnels. Il est à noter qu'en plus des techniques d'inductions délibérées, développées dans des pratiques professionnelles (relaxation, transe hypnotique, aide à la motivation etc.), toute communication aura des effets inductifs non intentionnels par résonance sur le ou les interlocuteurs présents.

* * *

Tableau 1 : Récapitulatif des trois types d'effets perlocutoires (lignes), repérés en colonne : a/ par leur type causal ; b/ par ce qu'ils sollicitent de manière principale ; c/ ce qu'ils visent principalement dans le fonctionnement de la personne ; d/ le statut volontaire ou involontaire de ce qui est visé.

	Type causal	Sollicitation	Cibles	Statuts
1/ Demander	Ordre	Volonté	Actes	Volontaires
2/ Convaincre	Persuasion	Satisfaction	Croyances	Involontaires
3/ Induire	Induction	Résonance	Etats internes	Involontaires

Ai-je ainsi couvert tous les types de causalité perlocutoire ? Pourrais-je ranger la totalité des effets constatés sous une de ces trois rubriques ? Je ne sais pas répondre dans l'état actuel de ma réflexion. Tout au plus, je crois qu'immanquablement dans ce type de travail, quand on propose un premier état des lieux (je n'en connais pas de précédent, et aimerais les découvrir, s'il y en a que j'ignore), le chercheur est limité aux exemples qui lui sont familiers, qu'il a vécus, auxquels il songe donc en priorité. Il est impossible qu'il n'y en ait pas d'autres, donc ce dossier ne se referme pas avec cette contribution.

Reprenons plus en détail ces trois types de causalité :

Demander

Ce cas-là paraît familier et évident au premier abord : d'une manière ou d'une autre je tiens un discours qui demande à l'autre d'agir, de produire une action matérielle et/ou mentale, quelque chose qu'il est en son pouvoir –s'il le veut bien- de produire délibérément.

Plusieurs conditions de base doivent être satisfaites pour réussir une demande : compréhension de la demande, possibilité de l'exécuter, consentement à l'accomplir.

a - demande directe : un tel acte de discours nomme ce qui est attendu de l'autre, ce qui ne préjuge pas de la force de la demande (l'ordre, l'injonction, le commandement, la sollicitation, la suggestion, la prière, la proposition), du type d'autorité dont elle peut sembler émaner légitimement (le parent, l'aîné, le chef, l'instituteur, le directeur etc.), du cadre social et relationnel qui lui donne son sens et sa possibilité. Dans tous les cas, une demande directe sollicite explicitement une réponse de l'autre relativement à un point qui habituellement ne demande pas d'inférence, d'exégèse, de décryptage pour être compris.

Si je le schématise, on a les étapes suivantes :

- un destinataire m'est accessible, il peut m'entendre et/ou me lire, ou encore me voir pour la langue des signes. (Un premier écart est possible par défaut du destinataire. Ecart de destinataire).

- j'ai demandé la réalisation de x par l'autre. Ce qui suppose que mon expression désigne correctement x, en accord avec mon intention. (On a là un écart possible entre ce que j'exprime et ce que je veux. Ecart expressif.)

- le destinataire comprend ma demande x. (Autre écart possible : que va comprendre le destinataire de mon discours ? L'utilisation de mode d'emplois, de notices techniques, de manuels, le fait de diriger à la voix ce que doit faire quelqu'un comme en gymnastique, comme lors des leçons de conduite automobile, comme dans toutes les pratiques collectives où un animateur dicte les étapes d'une exécution manuelle etc., tous ces exemples montrent clairement qu'obtenir la compréhension de "faire x" est loin d'être évident, et exige une véritable qualification pour s'y essayer. Ecart d'intelligibilité).

- il consent à répondre à ma demande x, autrement dit il obéit à ma demande (Nouvel écart possible dans la mesure où le consentement n'est jamais totalement assuré, et qu'il s'agit de l'obtenir pour que

l'effet se produise. Ecart d'obéissance).

- il exécute les actes qui répondent à ma demande x. (Dans cette exécution, une difficulté potentielle importante peut apparaître liée à la transposition du verbal à l'agir. Réaliser un geste adéquat, demande de traduire correctement le sens de ce qui est exprimé en organisation spatiale, en posture conforme. Le verbal et l'agir ne sont pas homogènes l'un à l'autre. Par exemple, réaliser les changements de direction proposés par un moniteur d'auto-école. Ecart de réalisation.)

- il réussit ou non à exécuter les actes, ce qui détermine que ma demande x soit satisfaite. (Ecart de réussite finale.)

Dans ce schéma tout semble manifeste, patent : la demande est énoncée explicitement, l'effet est possible du fait que l'autre comprend ce que je lui demande. Bien sûr, à chaque étape des écarts de réalisation sont possibles, ce qui rend normalement incertain la réussite des effets perlocutoires. Cependant le schéma se complexifie du fait des effets perlocutoires indirects.

En effet, une demande directe aura toujours des effets directs et des effets indirects impliqués par le seul fait de répondre à la demande directe: car tout acte, toute réponse, en sollicite d'autres pour pouvoir être réalisés.

Ces effets indirects peuvent avoir différents statuts. Je peux simplement les constater comme inévitables et allant de soi. Mais, je peux aussi me servir délibérément de cette propriété, pour solliciter de l'autre des actes que je ne nomme pas, que je ne demande pas explicitement, mais qui ne peuvent pas ne pas être accomplis si la personne accepte de répondre à ma demande explicite. Cela peut être fait avec une intention négative pour manipuler l'autre, mais cela peut être fait de manière positive pour déclencher par exemple des actes moteurs ou des postures dont la demande directe ne produirait précisément pas le résultat souhaité et même plutôt le résultat inverse. Tout simplement parce que le fait d'attirer l'attention de la personne sur le résultat postural souhaité, visé, produirait une posture inadéquate dans la mesure où elle ne peut être correctement apprise/atteinte qu'en mobilisant indirectement la spontanéité. L'effet perlocutoire indirect peut s'avérer être le moyen privilégié et même le seul moyen pour obtenir de l'autre qu'il fasse ce que je veux qu'il apprenne à faire, qu'il le fasse de la manière adéquate.

Par exemple, je peux demander explicitement à une personne de porter son attention sur sa respiration, de ne pas la lâcher, d'y revenir, en ayant l'intention de lui faire apprendre le maintien d'une attention focalisée. Je ne peux pas pour cela, simplement demander à l'autre de faire attention continûment, ou plutôt c'est moins efficace, parce que la personne va distraire une partie de son attention à se demander si elle fait bien attention. Alors que la demande de suivre la respiration crée un but qui engendre la continuité de l'attention de surplus.

Demander à des étudiants de regarder un match de foot en évitant de suivre le ballon, crée la suspension de la manière de regarder habituelle (crée une réduction, au sens phénoménologique du terme (Vermersch 2003)), alors que demander de suspendre sa manière habituelle laisse dans le désarroi de savoir ce qu'il faut faire.

Je peux donc faire une demande directe, pour obtenir l'accomplissement d'actes que je ne demande pas, mais qui sont ceux que je souhaite vraiment que l'autre accomplisse. C'est-à-dire que le destinataire ne peut pas consentir à ce qui lui est demandé sans accomplir en même temps quelque chose qui ne lui est pas explicitement demandé.

Ainsi, le fait de poser une question semble produire essentiellement la réponse au contenu de la question. "Quelle heure est-il ?", me demande thématiquement de donner l'heure. Mais pour cela, il faut que je me renseigne sur l'heure, cela implique que je cesse ce que je suis en train de faire, de regarder, de penser, pour acquérir l'information afin de la donner. Mais encore plus fondamentalement, le fait même que ce soit une question me fait changer de statut, me demande d'assumer un rôle que je n'ai pas nécessairement demandé, m'oblige à entrer dans une activité nouvelle, autre que celle que j'accomplissais auparavant, l'activité de répondre. Certains auteurs ont bien vu là qu'une question relève déjà d'un point de vue agoniste, d'un rapport de force, et même d'une violence faite à l'autre qui le met en demeure de répondre (Vermersch 2006). Une question aussi simple sollicite la réorientation des activités cognitives de celui qui la reçoit.

Au-delà des effets indirects, d'autres demandes existent,

- fausse demande directe (commande enrobée) ce cas de figure est celui où on offre un choix apparent, alors que la décision est déjà présumée par la demande : "Vous préférez partir maintenant ou tout de suite ?", présume que l'autre ait déjà accepté de partir. Le but de ma demande est d'obtenir l'accord implicite qui repose sur le fait de répondre à la demande directe.

- demande masquée, supposant la réalisation d'une inférence, demandant de saisir un sous-entendu, un présumé, pour être entendue comme une demande ; comme : "Vous ne trouvez pas qu'il fait froid ?"

au lieu de "fermez la fenêtre" ou "prends moi dans tes bras". En plus de comprendre le discours, il faut que je saisisse ce qu'il pourrait impliquer, et que je découvre qu'une action de ma part est sollicitée en réponse.

Convaincre

Pour pouvoir étudier les effets perlocutoires de type persuasion, supposant de convaincre l'autre, effets qui touchent donc au "croire", il me faut en tout premier lieu clarifier ce qu'est croire et ce qu'est une croyance, de façon à comprendre ce qui permet que le discours puisse créer, modifier ce qui est cru. Le détour que je propose au lecteur est assez considérable, à la mesure du fait que je n'ai pas trouvé de réponses unanimes et toutes prêtes à ces questions, et qu'il m'a fallu faire un travail de recherche bibliographique et une élaboration en partie originale et relativement neuve pour moi. Le séminaire de recherche du GREX, qui s'est déroulé au mois d'août 2007 à Saint Eble, a été consacré pendant les quatre jours au thème du "croire". Il a contribué notablement à clarifier mes conceptions naissantes et à les fixer dans la forme présentée plus loin. Je suis très reconnaissant aux participants pour l'intérêt et la qualité de travail qu'ils y ont manifestés et les remercie de l'aide qu'ils m'ont ainsi apportée. J'espère que les discussions à venir suite à la publication de ce texte dans *Expliciter*, me permettront d'aller plus loin et d'ouvrir plus largement à la variation ce que j'ai commencé à entrevoir.

Dans un premier temps je vais essayer de donner une définition du croire et de la croyance, avant d'aborder les effets perlocutoires visant à "persuader"⁴.

1 - Clarification de "croire" et "croyance"

1.1 Deux conceptions du "croire"

Le terme "croire" peut désigner deux acceptions distinctes et très contrastées qui, si elles ne sont pas distinguées dès l'abord, engendrent sans cesse des contradictions et des débats mal fondés. Je vais présenter successivement ces deux options, tout en sachant que j'ai choisi d'adopter la seconde qui me paraît la plus fonctionnelle, celle qui possède le plus fort pouvoir de généralisation, et la moins ambiguë, mais qui sera peut-être pour vous la plus déroutante par rapport aux conceptions habituelles. Pour le dire tout d'abord brièvement :

La première conception utilise les mots "croire" et "croyance" avec un préjugé sur leur valeur, ce qui entraîne une très grande complexité dans la mesure où, pour la même croyance, cette valeur peut être soit très péjorative (C'est ce qu'il croit ! Ce n'est qu'une croyance !), soit très laudative (Croire est essentiel ! Sans croyance l'homme n'est rien ! Vous ne croyez plus à rien !). Et les défenseurs de l'une ou l'autre appréciation sont facilement extrêmement fâchés (et même pire) si l'on ne souscrit pas à leur point de vue.

La seconde conçoit le fait de croire comme désignant la nature d'un rapport subjectif à ce qui est cru, et le terme de croyance comme désignant la propriété d'un contenu d'être cru (contenu = connaissance, opinions, valeurs, dogmes, représentations, et tout ce qui est de nature subjective). Cette seconde conception ne préjuge pas d'une quelconque valeur attaché a priori au fait de croire ou au fait qu'un contenu soit cru et qui en fait une croyance. Cette position n'implique aucun relativisme, amoralisme, nihilisme, subjectivisme et autre psychologisme, j'y viendrai plus tard.

Reprenons ces deux conceptions plus en détail.

1/ Croire comme qualification péjorative ou laudative de la valeur épistémique d'un contenu (connaissance, foi, opinions).

Dans cette acception, la qualification la plus habituelle de "croire" est péjorative a priori, en particulier parce qu'elle s'oppose à "savoir" dans la mesure où le fait de croire serait alors considéré a priori comme de moindre valeur pour la connaissance que le savoir (sous-entendu : savoir scientifiquement établi), et la croyance est ce qui est de moindre valeur que la connaissance (scientifique). De moindre valeur parce qu'elle ne produit pas de certitude, parce qu'elle n'est pas fondée sur des preuves scientifiques, expérimentales ou logiques. On a donc une première opposition forte entre croire/savoir, ou croyance/connaissance. Cependant ce point de vue ne fait pas l'unanimité, et il ne manque pas

⁴ Je n'utilise pas le terme persuader dans un sens péjoratif, mais dans le sens générique de produire un effet sur les croyances de l'autre.

d'auteurs pour défendre l'idée que le savoir scientifique n'est qu'une croyance parmi d'autres, et pour la considérer comme surestimée, ou traiter les scientifiques de positivistes ou de scientifiques ignorants totalement la dimension humaine, sociale et subjective, y compris dans la conduite de leur propres recherches. De nombreux philosophes, historiens des sciences, sociologues ont montré dans le détail comment les programmes de recherche étaient orientés par des considérations idéologiques, politiques, partisans, sans compter les erreurs historiques, les falsifications, et autres nombreux dérapages de la "Science". Bref, quand on creuse un peu, l'opposition entre croire et savoir ne produit pas l'unanimité sauf chez les convaincus de l'un ou l'autre camp et au comptoir du café du Commerce.

Quand la qualification du "croire" est laudative (c'est bien de croire) a priori, elle s'oppose à incroyant, mécréant, infidèle, agnostique, c'est-à-dire que le fait d'avoir la foi (celle-là et pas une autre, d'ailleurs) est beaucoup plus valorisé que de ne pas l'avoir. Y compris dans l'idée non religieuse "qu'il faut avoir des convictions", "qu'un homme doit croire en quelque chose". La croyance est le contenu de la foi, celui qui n'a pas la foi est un athée, ou un ennemi objectif, là aussi, soit critiqué, soit valorisé selon les micros mondes de référence. On sait que la démolition en règle de toute croyance religieuse (Dieu est mort) est une des caractéristiques de notre culture, comme un certain nihilisme qui prétend ne plus croire en rien (sinon à cette croyance, bien sûr). Paradoxalement le renouveau religieux et sa force de lobbying n'ont jamais été aussi forts (cf. la vigoureuse analyse de (Bouveresse 2007)).

Il me semble que le point de vue qui qualifie a priori la valeur épistémique d'un contenu est toujours lui-même fondé sur des présupposés de valorisation qui reflètent eux-mêmes des croyances a priori, croyances qui sont tenues pour n'en être pas, puisque les tenir pour telles serait les dévaloriser.

Dans cette conception on a donc toutes les possibilités et leurs contraires, sur fond de disputes permanentes des tenants de chaque camp, quand on ne s'en tient qu'à ce niveau de conflit et que l'on n'en fait pas une guerre au sens fort du terme. Pourtant cette conception du "croire" comme valorisation a priori est celle qui est la plus généralement partagée, elle fait partie des "prêt à penser" de notre culture. Cela se conçoit, puisqu'elle porte -sans recul réflexif par définition- la charge d'adhésion ou de rejet relativement à telle ou telle croyance, et donc ce à quoi l'on tient personnellement et qui soutient notre identité et nos engagements ou retraits.

Ma réflexion sur "le croire" m'a progressivement conduit à considérer cette première conception comme radicalement inutilisable, si ce n'est pour documenter d'un point de vue anthropologique l'attitude habituelle.

La seconde acception du croire que je vais présenter dérange immédiatement notre position habituelle dans la mesure où elle ne se fonde pas sur une valorisation a priori. Au croire, n'est pas associé a priori un jugement. Le croire est alors vu comme une dimension incontournable et omniprésente de la vie subjective.

2/ Je propose donc une seconde approche du "croire" qui me semble plus cohérente que la première et sans préjugés a priori quant à la valeur de ce qui est cru.

Dans cette approche, "croire" désigne un type de rapport subjectif à un contenu (le contenu est ce qui est cru), ou encore : le mode d'adhésion à un contenu (certitude, doute, conviction, évidence).

CROIRE --- rapport à ce qui est cru ---→ CROYANCE = propriété d'un contenu d'être cru (contenu de la croyance = tous les objets de la subjectivité, perceptifs, personnels, connaissances, jugements, mémoire, etc.)

Sachant que quel que soit le contenu dont nous avons conscience, cette conscience est toujours modulée par un croire qui précise le type de relation que nous entretenons en terme d'adhésion/rejet au contenu de notre conscience. Dans ce cas, le terme de "croyance" désignera la propriété générique que peut avoir un contenu d'être cru, et non plus quelque chose qui a moins de valeur que le savoir ou plus de valeur que d'être non-croyant. "Croyance" ne désigne pas la teneur de sens de ce qui est cru, mais le fait que ce sens-là soit cru. Alors qu'habituellement le mot croyance est pris comme synonyme de ce qui est cru⁵.

⁵ Comme me le signale C. Marty, on a bien deux acceptions du terme "croyance", une croyance-s, la plus habituelle, qui confond le contenu et le fait qu'il est cru, et une croyance-p, qui désigne simplement le fait qu'un contenu est cru. En même temps, tous les types de contenus, font l'objet d'une modalité du croire, ils sont donc tous "croyance" suivant une modalité du croire.

Paradoxalement, puisqu'il n'y a rien de moins neutre qu'un croire, je neutralise et spécialise les mots "croire" et "croyance" pour les ramener à la fonction subjective qu'ils désignent : l'adhésion / rejet de la personne par rapport à ses objets de conscience. A côté ou en liaison avec les dimensions proprement émotionnelles, le croire donne un relief subjectif aux contenus de la conscience. Ma conception est qu'il n'est pas de contenu subjectif qui ne soit affecté par une qualité du croire, et de ce fait c'est une dimension essentielle à la fois de mon identité, de mon engagement. Le croire désigne de façon générique le mode selon lequel un contenu vaut pour moi.

Si l'on va plus loin et si l'on accepte cette position, apparaît un autre résultat surprenant : le fait pour un contenu d'être cru, le fait que l'on adhère subjectivement à une idée, une conception, une représentation ne rajoute rien à la "valeur objective" de ce contenu ; pour autant que ce terme "d'objectif" puisse prendre un sens. Il nous faut donc distinguer "la valeur pour moi", "selon moi", et la "valeur objective", "la valeur pour les autres".

Le fait qu'une connaissance, par exemple, soit tenue par moi pour vraie, entraîne que je la croie vraie, que j'adhère au fait que je la tiens pour vraie. Mais l'inverse n'en découle pas : c'est-à-dire que le fait que je tiens quelque chose pour vrai, n'entraîne pas que cette chose soit vraie.

Le fait d'être cru, ne fonde pas la valeur de vérité d'une connaissance, ou tout autre critère.

La vérité d'une connaissance s'établit par un processus intersubjectif et intergénérationnel, qui est au-delà de l'appréciation d'un seul individu⁶. Ce qui fonde la valeur de vérité, repose sur un processus d'élaboration dont l'individu n'est qu'un élément. Certes, un individu peut par son activité établir la valeur de vérité d'un raisonnement, d'un résultat, mais ce faisant il s'appuie nécessairement sur toute la culture qui a créé, validée, les procédés qu'il utilise. C'est ce qui fait que le psychologisme est une doctrine myope, trop étroite, dans la mesure où elle fonde la connaissance sur l'activité d'un seul individu au motif qu'elle est toujours élaborée par la conscience d'un sujet. Le fait d'être cru ne fonde pas la valeur objective de ce qui est cru, mais fonde l'adhésion personnelle que j'entretiens au fait que je tiens cette connaissance pour fausse, vraie, évidente ou douteuse.

Quand on se situe dans la première conception de valorisation a priori du croire, on a envie de distinguer ce qui ne peut être que de l'ordre du cru dans la mesure où il n'existe pas d'autre critère d'appréciation que celui que je lui attribue. Il en est ainsi dans le domaine personnel, relativement à ce que je crois sur mon identité, mes valeurs, ce que j'aime ou n'aime pas. En revanche, cette conception est troublante si on l'applique à la connaissance, l'expérience vécue, le contenu de ce que je perçois, et plus encore pour les connaissances établies de manière scientifique ou tout au moins réglées, autrement dit pour tout ce qui me paraît certain, bien établi, digne de confiance, fondé sur le fait que je l'ai moi-même vécu, vu. Si l'on tenait la position selon laquelle la vérité d'une connaissance serait à la mesure de ce que je crois, cela reviendrait à fonder la vérité sur la subjectivité, c'est-à-dire transformer la vérité, y compris scientifique en vérité relative, et de là ouvrir la porte à un relativisme généralisé (puisque l'on ne peut compter sur aucune vérité absolue, qu'on ne peut tabler sur rien de sûr), voire à un nihilisme (puisque l'on si l'on ne peut faire confiance à rien, que tout est relatif, alors tout se vaut ou rien ne vaut, et pour certains la vie ne vaut plus la peine d'être vécu).

Le fait de croire précise donc la valeur subjective que j'attribue à un objet de conscience, mais ne fonde pas la valeur objective de cet objet de conscience. Réciproquement, tout objet de conscience, serait-il le mieux établi, ne peut jamais simplement être connu, mais fait toujours l'objet d'un croire qui en donne la valeur pour moi et fonde mes actes, mon engagement, mon identité, voire ma santé mentale. La fonction du croire me semble immense et incontournable pour saisir la subjectivité.

1.2/ Croire est-il un acte ? Un état ? Une disposition ?

Je rappelle d'abord la distinction entre "le fait de croire" et ce à quoi ce croire se rapporte, c'est-à-dire ce qui est cru. Plus fondamentalement, le fait de croire pose le problème de son statut exact : est-ce un acte ? Sinon quoi ? Un état ? Autre chose ? Une potentialité ? Une disposition ? Ricoeur d'un trait de plume sans commentaire (Ricoeur 2006) parle de "l'acte de croire", comme si c'était évident. En revanche dans une de ses premières œuvres (Ricoeur 1950), dans le magnifique passage sur la description du "consentement", il hésite sur le caractère de ce qui parachève l'acte de volonté, qui ne

⁶ Pour autant, je ne défends pas l'idée que la vérité est obtenue par l'intersubjectivité, mais que le rôle de la multiplicité de chercheurs indépendants, des programmes de recherche poursuivis pendant plusieurs générations, joue un rôle qui dépasse l'individu et sa seule psychologie.

semble pas si clairement relever d'un acte.

- Quels seraient les arguments pour et contre le fait que "croire" soit un acte ?

Pour : C'est un acte, parce qu'il y a une dynamique qui se déroule vers la production d'un changement, il y a une évolution, il y a la possibilité de dire "je crois" ou "je ne crois pas". Donc la possibilité d'affirmer ce que je crois. C'est un acte, parce qu'il manifeste "un assentiment", une adhésion, et donner son assentiment est un acte. Mais est-ce que croire, n'est pas ce qui fonde l'assentiment ? N'y a-t-il pas deux choses, l'assentiment et le fait de croire ? L'assentiment ne serait alors que la phase finale, manifeste, du fait que ma croyance est arrivée à un état stable ? Les arguments pour me paraissent faibles.

Contre : Ce n'est pas un acte dans la mesure où je ne peux pas le contrôler, je ne peux pas l'accomplir volontairement, ni le lancer avec une intention de résultat comme dans les exemples du sentiment intellectuel (Vermersch 1998). Présupposé implicite : ne serait un acte que ce qui est volontaire, ou qui peut être recherché délibérément ? Puis-je vouloir croire ? Oui, dans l'intention (j'aimerais bien y croire), mais pas dans le résultat. Puis-je croire à quelque chose que je ne croie pas vraiment ?

Mais nous savons que tous les actes ne sont pas contrôlés. Ou plutôt, les discussions sur le "sentiment intellectuel", nous ont montré que l'on pouvait lancer l'intention d'un acte cognitif par exemple et voir apparaître le résultat (cf. l'exemple "amarante" (Vermersch 1998) vécu par Pierre-André Dupuis) sans avoir eu l'impression de contrôler le processus qui allait de l'intention à sa résultante. Ce qui est volontaire, c'est l'acte de lancer l'intention. Puis-je de même lancer l'intention de croire quelque chose, et y arriver sans savoir pour autant comment j'ai procédé ? Je ne vois pas d'exemple où cela me soit arrivé⁷. Je peux décider d'adhérer à une démarche, à un travail, mais il me semble que ce qui le sous-tend c'est le fait que cela me paraît juste, ou intéressant, que c'est préférable ou que c'est un bon compromis etc. c'est-à-dire que cela satisfait en moi un critère de telle façon cela fonde ma décision. La satisfaction de ce critère me paraît une résultante, pas un acte, encore moins un acte voulu.

- Envisageons maintenant le fait que croire soit un état.

Dans la mesure où croire n'est pas un acte, il ne peut être qu'un état ? Et pas plus qu'une émotion n'est un acte, une croyance n'en est pas un non plus⁸. Le croire, ne serait alors qu'une cristallisation, une résultante, de l'ensemble des éléments qui concourent à produire un jugement particulier.

Oui, mais précisément, le jugement est lui-même un acte, si croire x est le produit final d'un jugement, alors croire ne serait-il pas un acte ? A moins qu'il ne faille distinguer entre la phase d'appréciation, d'évaluation, de constitution du jugement, et l'effet du jugement. Quand je juge que c'est "juste" est-ce équivalent à croire que c'est juste, ou bien n'est-ce que le résultat final d'un processus qui n'est pas de l'ordre de la croyance, mais qui abouti à former en moi une croyance ? Retombe-t-on sur la dispute qui existe dans les théories de l'émotion entre les tenants de la séquence : appréciation, puis en conséquence : émotion, c'est-à-dire du cognitif à l'émotionnel, ou à la séquence inverse ? Il faudrait encore distinguer le processus d'appréciation / évaluation, du résultat. Alors que le processus est une activité le moment de conclusion d'aboutissement en même temps qu'il s'affirme, structure, fige, cristallise un état de la croyance ? La croyance serait elle alors comme une valence émotionnelle, quoique non émotionnelle, je veux dire serait elle quelque chose qui se situe avec plus ou moins d'intensité "du plus au moins" en passant par l'indifférence ?

L'avantage à considérer le "fait de croire" comme un état est qu'il paraît plus facile à moduler, qu'il est plus versatile, plus graduel qu'un acte, qui lui s'accomplit ou ne s'accomplit pas. Il ne s'agit plus de faire faire quelque chose, d'opérer sur la volonté, mais de changer un état, plus ou moins stable, plus ou moins défendu. Par ailleurs, le fait que ce soit un état, permet de penser qu'il est influençable, au sens d'accessible, parce que relevant d'une forme de passivité, dans la mesure où il semble le produit d'une résultante de facteurs. On le voit bien aussi par le fait qu'il y a possibilité de contrefaçon, possibilité de fraude, de raisonnement fallacieux, d'inauthenticité, de travestissement, de mensonge cohérent, il y a au total place pour toutes les facettes de la nature humaine.

⁷ J'arrive ici à la limite de la démarche théorique/réflexive que j'adopte dans ce texte, il faudrait maintenant passer à une posture de recherche en première/seconde personne afin de recueillir des exemples vécus qui permettraient d'établir la possibilité ou non du "vouloir croire".

⁸ A noter que ce point fait l'objet de débats philosophiques, et que l'ambiguïté demeure sur le caractère intentionnel d'une émotion. Si une émotion a un objet alors elle est intentionnelle, mais de nombreuses émotions n'apparaissent pas liées à un objet.

- Ni acte, ni état ? Une disposition ? Un potentiel ? Une puissance ?

Pour autant, concevoir le fait de croire comme un état, ne signifie pas qu'une croyance soit passive ou statique. Une croyance a une intensité, une force, une dynamique, elle peut évoluer et involuer. De ce fait considérer le "croire" comme un état est relativement insatisfaisant, dans la mesure où la connotation des propriétés statique et passive lui est attachée d'office. Le croire devient, puis persiste, produit des effets, a une dynamique qui peut être très forte, voir vitale. Le croire appartient plus à la famille des notions comme "pulsion", "tendance", "potentiel", "désir", "besoins", "envie", qui font apparaître l'existence d'une force latente, d'une dynamique présente même si elle n'est pas manifestée. On aurait envie d'aller vers une désignation comme "potentiel", comme "puissance" (dans l'opposition classique de la puissance à l'acte), peut être comme "disposition" qui est très proche de "tendance". Je ne vois pas de terme générique pour ce type d'objets intellectuels qui permettrait d'échapper à la dichotomie acte/état.

Le travail expérientiel de l'été 2007 nous a largement conforté dans le fait de qualifier le croire « d'état », mais avec une connotation de potentiel. Manifestement l'élaboration conceptuelle de ce point n'est pas terminée.

1.3/ Croyances et modalités de la croyance.

Dans le fait de croire, il nous faut distinguer ses modalités, depuis le doute, la méfiance, le possible, le vraisemblable, jusqu'à la certitude, l'évidence, voir même comme le dit Husserl "l'évidence apodictique". Chacune de ces modalités, outre la manière dont elle pose ce qui est cru, le fait avec des degrés d'engagement variables : le doute peut être total, ou simplement vaguement présent, et dans tous les cas s'opposant à toute certitude (cf. la notion de "doute raisonnable" dans la justice américaine, comme croyance de doute à la fois présent mais sans certitude.)

1.4/ Croyances, jugements, critères, satisfaction.

Le modèle dans lequel je réfléchis au "croire", me conduit à concevoir que toute la vie subjective (par opposition à organique, ou à mécanique) est imprégnée au final par des croyances. Que ce soit la vie cognitive, affective, agie, énergétique, sensible et toute autre dimension qui vous apparaît pertinente pour étudier la subjectivité.

Quelques croyances sont tenues -dans notre civilisation- pour plus certaines que d'autres, voire même échappant à la dimension de la croyance (c'est le propre des certitudes fortes que de ne pas se considérer comme des croyances). Elles semblent même échapper au fait qu'elles ne sont certaines pour moi que parce que je crois qu'elles le sont. Et je le crois parce qu'elles satisfont des critères qui à mes yeux sont indubitables (hors de tout doute, hors de toute contestation). Mes certitudes les plus absolues reposent sur des critères qui me semblent indubitables et me font penser qu'il ne s'agit plus d'une croyance, mais d'une vérité, d'une certitude indéniable.

Il semblerait par exemple que ce qui relève d'une démonstration mathématique bien construite, d'un calcul opéré dans les règles, échappe à la notion de croyance pour passer dans la région du savoir, de la science, de la connaissance vraie. Que l'on peut opposer à juste titre le fait de croire et celui de savoir. Le premier n'étant qu'une opinion, le second une certitude, un tenir-pour-vrai assuré.

Pour moi, arguer du fait qu'il s'agit encore d'une croyance, n'est pas une manière de dévaloriser ce type de croyance, mais souligner le fait qu'elles ne sont empreintes de certitudes que parce qu'elles satisfont de manière particulièrement forte des critères, auxquels d'ailleurs je crois. La plupart du temps, connaissance et certitude vont de pair, mais j'ai vu dans certains cas de résolution de problèmes, qu'aux yeux d'une personne, une démonstration impeccable dont chaque pas était validé, aboutissait à une conclusion subjectivement inacceptable à laquelle la personne ne pouvait pas adhérer, à laquelle elle ne croyait pas ! C'est le problème du scepticisme, qu'aucun argument rationnel ne peut convaincre, car ce qu'il faut d'abord faire évoluer, c'est la croyance que ce n'est pas possible.

L'idée que je défends donc est que toute notre vie subjective est fondée en dernière analyse sur des croyances qui donnent un sens, une valeur, une fonction à mes décisions, mes appréciations. Ce qui fait que tout se ramène à ce qui détermine la nature et l'état de la croyance.

Dans tous les cas, je pense que l'on peut ramener cela au fait qu'un critère soit satisfait (le singulier est ici une commodité).

(Rappel : Attention à ne pas faire de cet énoncé une implication réciproque. Le fait qu'un critère soit satisfaisant pour moi fait que je crois. Mais le fait que je crois, le fait qu'un critère qui m'importe me paraisse satisfait,

n'implique pas qu'il soit fondé par ma satisfaction ou par le fait que j'y croie ! Ce qui fonde la valeur objective d'un critère, c'est la manière dont il a été établi.)

Donc deux concepts sont fondamentaux pour cerner le croire et la constitution d'une croyance : critère, satisfaction.

Un critère est ce qui est observable, ce que j'apprends et que je prends en compte. Fonctionnellement c'est ce qui sous-tend un jugement. Quand un jugement est énoncé, se pose toujours la question de savoir sur quoi il est fondé, sur quel critère. La valeur d'un critère ne repose donc pas sur l'individu directement, mais sur les moyens qu'il met en œuvre pour établir ce critère, et/ou sur la connaissance de la valeur des moyens mis en œuvre par d'autres pour établir la connaissance crue. Le fait que j'adhère au fait que je croie qu'un théorème est démontré ne repose pas sur mon goût ou mes préférences, mais sur le fait que j'ai suivi, ou que je vérifie qu'un autre que moi ait suivi toutes les règles d'une démonstration bien menée. De nombreuses connaissances que je croie vraies, le sont par la valeur que j'attribue aux conclusions de personnes que je considère comme faisant autorité.

Le sens du jugement est déterminé par la satisfaction, par le fait que quelque chose qui m'importe soit présent, soit rempli. L'idée de satisfaction ne préjuge pas de la nature de ce qui est satisfaisant, en particulier cela ne préjuge pas que ce soit "la vérité" qui soit seule à donner satisfaction. (Alors que dans la littérature philosophique, c'est le thème de la vérité qui est devenu dominant). Si c'est un critère de vérité, il faut que les preuves apportées, que l'argumentation ou la démonstration soit satisfaisante selon les critères de la communauté. Mais l'importance historique du critère de vérité, pour la philosophie, puis pour l'épistémologie a complètement occulté le fait que de nombreuses croyances sont basées sur la satisfaction de critères autres que purement analytiquement cognitif, qui n'est vraiment le propre, idéalement, que pour le tenir-pour-vrai.

Il paraît évident et légitime que le fait de croire à la vérité d'un raisonnement, d'une démonstration, d'une conclusion argumentée, n'a a priori rien à faire avec le fait que cela nous plaise ou pas, que nous trouvions la démonstration élégante ou pas, que nous pensions que c'est important comme résultat. En revanche, le critère de justesse par exemple ne relève pas de la vérité, mais de l'adéquation à une norme subjective. Est juste selon moi, ce que j'apprécie comme l'étant, ce qui ne veut pas dire que ce sera juste pour les autres. Ainsi l'accordage d'un instrument à corde, ne relève pas de l'établissement de la vérité, mais de la recherche d'une finesse d'adéquation qui rend la hauteur des notes produites par les cordes dans un rapport satisfaisant à l'oreille (d'ailleurs l'accordage avec un instrument électronique de mesure de la hauteur, ne produit que des résultats grossiers, insuffisant à l'oreille d'un musicien ou d'un accordeur). De nombreux aspects du jugement perceptif ne relève pas de la vérité, mais de la justesse. Est-ce la même teinte ou pas ? Est-ce que ces deux couleurs vont bien ensemble ? Est-ce que le drapé de se vêtement tombe bien ? Est-ce que ce geste est lent d'être volontairement ralenti ou lent de la plénitude de l'attention qui l'accompagne ? A un moment donné je crois que c'est juste, ou que ça ne l'est pas, à moins que je reste dans l'hésitation. Subjectivement, ce à quoi j'abouti fonde une croyance. Certes je pourrai toujours paraphraser et dire "je crois que c'est vrai que c'est juste", mais le critère de vérité n'a ici rien de pertinent. Cependant le critère de justesse est très large, on peut parler d'un ton juste dans la manière de répondre, ou d'un acte juste. Par là on peut passer du critère de justesse à celui de justice. Mais on peut aussi aborder bien d'autres critères que nous cherchons à satisfaire par des actes qui n'ont rien d'analytiques dans leur appréciation : la beauté, l'amour, l'urgence, la priorité, l'amitié, ...

Du coup la croyance, n'est pas seulement un "penser que", un "comprendre que", mais aussi "un sentir que", un "s'engager dans", un "aimer ça", un "être touché par " etc. Une croyance établie peut être la source d'une motivation, la base d'un engagement, la "raison" d'une passion ...

Le point visé ici n'est évidemment pas de développer une théorie complète de ce sur quoi se fondent les croyances possibles, mais d'ouvrir suffisamment à la variété des cas pour faire apparaître l'ampleur des moyens langagiers permettant de produire des effets perlocutoires qui appartiennent à l'ordre du persuader, et donc à l'effet sur les croyances.

Pour comprendre les effets perlocutoires qui visent à modifier un croire, nous débouchons sur une idée très générale, apparemment commune à toutes les situations de croire : modifier une croyance c'est modifier l'appréciation du critère sur lequel elle se fonde, le rendre insatisfaisant, ou en renforcer la valeur, pour autant qu'un discours permette de le faire.

2 – Les effets perlocutoires du convaincre.

Après ce travail définitoire du croire, revenons à la dimension du perlocutoire, aux effets qu'un discours peut avoir sur le croire d'un autre.

Quelques remarques

- Il ne faut pas voir les effets perlocutoires de persuasion à l'échelle d'un mot, mais à l'échelle d'un discours, d'une argumentation, d'un cheminement par lequel la parole du locuteur conduit l'attention de l'autre pour lui faire considérer des éléments que de lui-même il n'aurait peut être pas évoqué. Le fait de convaincre doit être considéré comme un processus, un cheminement, des étapes, un début, un final qui a pour but d'emporter la conviction et provoquer l'assentiment de l'autre.

- Si le croire est fondé sur la satisfaction d'un critère, alors il faut que le discours conduise à cette satisfaction, ou produise l'insatisfaction d'un autre critère, ou fasse découvrir un critère qui produise plus de satisfaction que le précédent. Mais dans tous les cas il s'agit de tenir un discours qui produise la satisfaction du critère.

- Chaque famille de critère va appeler des moyens de validation différents, et donc des logiques de discours différentes.

- Tous les critères ne seront pas satisfaisables par un discours. Le discours devra plus ou moins bien servir de substitution (exemple : la validation des acquits d'expériences, c'est au pied du mur que l'on voit le maçon, la charité n'est la charité que si elle est pratique de la charité).

- Tous les critères peuvent être subvertis par un discours fallacieux, trompeur, mensonger, inauthentique. Tous les traités de rhétorique abondent en détails sur tous les procédés fallacieux recensés depuis que l'écriture existe ! (Par exemple, parmi beaucoup d'autres, (Woods 1992; Robrieux 1993).

Il n'est pas possible dans cet article de couvrir le champ de tous les types de critères, puisque cela couvre la totalité des activités humaines, mais j'essaierai d'en repérer quelques uns suffisamment différenciés pour ouvrir à la variété.

Choisissons trois cas de figure différenciés pour explorer ce type d'effet : argumenter, recadrer, témoigner.

Argumenter

Ce cas est le plus évident et le mieux connu depuis l'antiquité. Argumenter, c'est construire un discours dont les étapes, sont validées au fur et à mesure par les règles de la logique, de la rationalité, la congruence avec les pratiques propres à chaque discipline scientifique et technique. L'exemple qui vient le plus immédiatement est celui de la démonstration mathématique, de l'établissement des faits et des lois dans les sciences expérimentales. Mais argumenter vaut aussi pour le tribunal dans le cadre juridique, pour établir la valeur des preuves, en s'écartant progressivement de la rigueur scientifique, la pratique juridique est déjà plus facilement source de controverses. Si l'on continue dans ce sens là, l'argumentation d'un vendeur, d'un publiciste, d'un politique deviennent autant d'exemple où le discours est bien argumentatif, mais il est de plus en plus ouvert à la possibilité non moins connues depuis, toujours des sophismes, des paralogismes, des procédés rhétoriques de toutes sortes. Autrement dit d'argumentation qui ne respectent que l'apparence de la logique, de façon à produire des raisonnements qui semblent convaincants, mais qui examinés en détail et à tête reposée, ne sont en réalité pas fondés.

Le propre de ces exemples est de reposer sur la virtuosité du discours, depuis le respect le plus strict des règles, jusqu'aux raisonnements les plus fallacieux ou mensongers qui prennent l'allure d'une argumentation stricte. La compétence de l'orateur, sa capacité à capter l'attention, de se construire un public, son expressivité, deviennent progressivement de plus en plus importants.

Recadrer

Ce second cas relève plutôt de la pratique de la psychothérapie, il a été merveilleusement développé par exemple par Erickson, Bateson, Satir, Watzlawick, et amplifié par les techniques d'aide au changement de la PNL. Opérer un cadrage c'est apporter une information à l'autre, ou le questionner pour lui faire découvrir des informations auxquelles il n'était pas présent, de telles façon qu'il voie une même réalité, à propos de laquelle il avait des croyances limitantes, négatives sous un nouveau jour qui lui fasse apparaître des aspects lui permettant de transformer ses croyances. (On trouvera de nombreux exemples dans les ouvrages d'Erickson, de Dilts, de Watzlawick).

Un des exemples de Watzlawick, permet de comprendre ce qu'est un recadrage, même s'il est non verbal. C'est celui de la citadelle assiégée qui jette par-dessus ses remparts un bœuf entier et de nombreuses autres provisions. Les assiégeants avaient la croyance qu'ils avaient devant eux une ville épuisée, affamée, prête à se rendre, ce geste leur fait voir une place forte suffisamment riche en nourriture pour la gaspiller en la jetant. Ils lèvent le camp, dégoutés par toutes ces semaines de siège inutiles. Les assiégés ont fait en sorte de modifier la perception de la situation, leur geste a modifié le critère d'appréciation de la situation, et ce faisant ce que croient les assiégeants s'est transformé jusqu'à la croyance contraire à la précédente.

Autre exemple, celui de cette mère de famille qui ne supporte plus le désordre et les traces laissés dans les escaliers par son fils adolescent. Le psychothérapeute, l'accompagne dans la prise en considération, que bientôt ce fils ne sera plus là, qu'il partira à l'université, et que ces traces et ce désordre sont les signes de sa présence dans la maison et non plus seulement des inconvénients qu'ils engendrent.

Le principe magnifique du recadrage, est de conduire pas à pas (même s'il peut n'y en avoir qu'un seul) l'attention du destinataire vers la prise en compte d'éléments, de points de vue, vers lesquels il ne se dirige pas spontanément et qui une fois considérés modifient sa perception de la réalité, et change ses critères et donc ce qu'il croit à propos de la même réalité objective.

Le recadrage n'est pas un discours argumentatif, il ne demande pas au destinataire que chaque parole soit pesée, évaluée, à l'aune de la logique ou de la rationalité, il ne repose pas sur l'expertise discursive de l'argumentation comme c'était le cas dans le premier cas. Il est une promenade mentale guidée, qui habilement certes, fait découvrir de nouveaux paysages, qui par leur simple découverte modifie la perception du monde de l'autre, et le conduit jusqu'à un nouveau point de vue basé sur de nouveaux critères. Le professionnel qui mobilise les techniques de recadrage ne cherche pas à convaincre l'autre par la valeur de ses arguments, par l'habileté de son raisonnement, de sa rationalité, mais il déplace le destinataire dans son propre monde. Il sait qu'il cherche à obtenir de l'autre une transformation d'une croyance limitante, qui l'handicape dans son évolution, mais il ne cherche pas à suggérer une solution, il cherche à faire en sortes que le patient découvrent la réalité autrement que la manière dont il se la représente, qu'il change ses critères.

La côte ouest des USA, a produit depuis les années 50 la plus stupéfiante et créative source d'invention d'effets perlocutoires que je connaisse. Et même, si un linguiste de métier y a contribué (Grinder), je ne connais pas de travaux de linguistique, de pragmatique qui prennent en compte ces inventions.

Témoigner

Cette étiquette est un peu ambiguë, mais je n'en ai pas trouvé d'autres pour le moment. Témoigner peut rentrer dans le premier cas s'il est considéré sous son sens juridique et a pour vocation d'établir une preuve. Je pense à une autre acception, celle où ce qui est dit est porté par l'authenticité de ce celui qui l'exprime et qui cherche par sa sincérité à se faire croire. Quand on cherche à se faire croire, par exemple quand on formule une déclaration "je t'aime", "moi j'y croie", ce que l'on essaie de faire passer c'est une force de conviction, de manière directe par sa propre sincérité. A cet endroit, une argumentation échouerait à convaincre, puisqu'elle serait une contradiction performative avec ce que l'on veut faire passer au destinataire : imaginez quelqu'un qui vous dirait "je t'aime pour toute une série de raisons que je vais t'exposer en détail et point par point pour en établir la valeur" ! (Enfin ? Pourquoi pas ? Si ça marche ?)

L'idée centrale de ce troisième cas est qu'on n'est plus du tout dans un type d'effet perlocutoire dépendant d'une virtuosité discursive, mais de ce qui porte la parole de celui qui s'exprime. Le sens est nécessaire, car s'il n'était pas formulé de façon intelligible il manquerait une composante essentielle (dont l'absence a cependant permis d'écrire de nombreux romans), mais la dimension expressive, et surtout la dimension d'engagement personnel qui fait sentir à l'autre la sincérité est tout aussi importante. Mais comme tout effet perlocutoire, il peut être travesti par un mensonge efficace, une sincérité déguisée. Le propre du discursif est de pouvoir assez facilement être un travestissement de ce qu'il énonce.

Le monde des effets perlocutoires cherchant à modifier le croire de l'autre me paraît immense et extraordinairement varié. Rien que dans les variétés de modes argumentatifs utilisés pour démontrer, prouver, convertir, prêcher, vendre, promettre, etc. les procédés sont très différents, la manière de faire appel à la raison ou aux sentiments, voire aux pulsions, aux valeurs positives ou au contraire aux valeurs les plus basses, à la peur, à la haine, etc. dessinent une variétés que je ne chercherai pas à explorer plus loin dans le cadre de cet article.

Induire.

La première idée qui m'est venue pour rendre compte des effets inductifs, était de mobiliser le concept "d'empathie". Evoquer une causalité qui serait de l'ordre de l'empathie, comme une manière vague de décrire le fait que ce que dit quelqu'un influe, modifie, l'état de quelqu'un d'autre, ou que je suis sensible, influencé, ouvert à la manière dont l'autre se manifeste à moi. En y réfléchissant, il me semble que ce que je comprends de l'empathie, comme capacité à se représenter ce que vit un autre, comme capacité à s'y associer, est causalement trop mystérieuse. Je sais bien qu'il y a eu depuis, la découverte des "neurones miroirs", des neurones qui s'allument en correspondance à ce que fait un congénère, et lui permette d'apprendre par reproduction mimétique, mais nous ne sommes pas dans l'ordre de l'imitation du faire, plutôt dans le fait d'être influencé par ce que dit l'autre, à la fois par le sens et par l'expressivité de son discours.

L'idée que je suivrais maintenant sera donc plus liée à l'action du discours : un "mot" prononcé (et la manière de le prononcer est importante, je ne l'oublie pas), ou plus probablement une phrase, un discours, une séquence d'accompagnement, va éveiller une résonance chez l'autre, va éveiller un effet, va induire un effet. Induire s'oppose à demander ou convaincre, quand j'induis un effet par mon énonciation, je ne demande rien directement, je n'essaie pas de persuader, mais je produis pourtant des effets.

- Partons de la base et pour cela restons sur le mot ; un mot par le fait qu'il est prononcé renvoie à son sens, à ce qu'il évoque, donc non seulement au sens strict à un référent, mais à tout ce qui lui est attaché dans toutes les formes de l'expérience du destinataire (littéraire, expérientielle, thérapeutique, professionnelle etc. Je cherche ici à ouvrir au fait que ce que connote l'expression utilisée peut trouver une correspondance de résonance dans un nombre indéfini d'univers d'expérience propre à l'histoire de chaque destinataire. Je ne voudrais justement pas rester enfermer ou le suggérer, dans une correspondance idéale entre un mot et un référent, comme le serait le modèle du nom). Dans le principe, le mot est là pour rendre présent à l'autre du sens, et ce sens met en résonance ce à quoi il réfère au sens large.

- Suivant la manière dont je l'accueille, en tant que destinataire je peux à mon tour évoquer ce référent. (Evoquer au sens fort du terme, c'est-à-dire qu'ici on retrouve la distinction entre mode intuitif et signitif, un mot peut n'avoir pour moi qu'un sens « encyclopédique » neutre, ou renvoyer à une représentation personnelle plus ou moins imagée, plus ou moins sensorielle, de plus comme on le verra, on peut délibérément utiliser un langage qui sollicite la dimension évocative comme dans l'induction hypnotique de type ericksonienne).

- Cette évocation du référent mobilise à son tour ma relation personnelle à ce référent et tout ce que cela me fait d'y porter mon attention.

Par exemple, dans la technique du « neurolangage » (Masters 1997), le simple fait de nommer de manière détaillée une partie du corps, son état, son ressenti, crée que la personne qui lit évoque la partie correspondante dans son propre corps, son état, son ressenti, et de le faire, modifie l'état de cette partie, parce qu'il est difficile de porter son attention focalisée sur une partie du corps sans que l'état de cette partie en soit modifiée, sans qu'en particulier des tensions lâchent.

Exemple partiel extrait d'une séquence de "neurolangage" p 58 :

"Nous allons maintenant parler en détail de votre main gauche. Elle commence au poignet ; des os la traversent jusqu'à la base de vos doigts. La paume de votre main gauche comporte de nombreuses terminaisons nerveuses qui lui confèrent une grande sensibilité. Le dessus de votre main gauche est moins sensible au toucher. Une sensibilité égale à celle de la paume n'est pas indispensable puisque le dessus de votre main n'est pas appelé à exercer le toucher, que ce soit pour découvrir votre environnement ou procurer des sensations à un autre être. De la même manière, la partie charnue des doigts de votre main gauche est plus sensible que leur partie supérieure. Les côtés des doigts de votre main gauche sont plus sensibles que le dessus, mais moins que le dessous des doigts. Naturellement, votre main gauche comporte cinq doigts ; ou, si vous préférez, quatre doigts et un pouce. Vous sentez sans doute que la circonférence de votre pouce gauche est supérieure à celle de vos autres doigts et, en particulier, à celle de votre auriculaire ..." etc.

Comme on peut peut-être déjà en prendre conscience à partir de ce bref extrait, ce qui est énoncé pour être lu attentivement et lentement, n'est en première lecture qu'un tissu d'évidence. Le but n'est pas de commander quoi que ce soit, quoique pourtant cela guide l'attention, ou de convaincre par l'apport d'informations que le destinataire ne posséderait pas, quoique cela rendent présent à l'esprit des informations que le destinataire n'avait pas présent à la conscience, et donc ce qui opère est plutôt de faire en sorte que chaque partie nommée crée une attention sur la partie équivalente chez le lecteur.

Pour résister à cette sollicitation de l'attention, il faut quasiment ne pas vraiment lire, parcourir en diagonale, sans se laisser affecter, sinon ce qui est nommé –ici la main gauche, ma main gauche- est sollicité par mon attention, et cette sollicitation éveille cette partie, la rend présente, ne serait-ce qu'un tout petit peu plus présent que quand elle était absente ! (Vérifiez pour vous-même si cela produit cet effet pour vous.) Et cela modifie son état : une partie du corps qui est éveillée, et dont minutieusement chaque sous partie, chaque qualité qui lui est attaché est nommée, vers laquelle mon attention se dirige, se modifie dans sa tension, sa chaleur, sa présence. Le fait de déplacer l'attention vers chaque partie de l'unité de la main gauche, la rend toujours plus présente, l'éveille à ma conscience. Non pas que moi je veuille en prendre conscience, mais faire attention à la paume, aux doigts, au dos de la main, aux doigts, à leur forme, à leur taille respective, à la qualité différentielle entre la pulpe et le dos etc. me conduit à développer une conscience toujours plus fine et éveillée à ma main gauche. De plus, le fait que des qualités de cette partie soient nommées –ici le degré de sensibilité- me fait évoquer la sensibilité de la paume, du dos, des parties des doigts et m'en fait apprécier, vérifier, constater la sensibilité présente ou pas. On a là une source de modification complémentaire, qui ouvre à toute sorte de guidages attentionnels, permettant d'explorer et de modifier à peu près n'importe quels aspects de ma présence, corporelle ou plus.

- Mais le locuteur n'a pas dit au destinataire « évoquez votre main gauche », le fait de nommer sa propre sa propre main, fait que l'autre se tourne vers sa main, qu'il l'évoque et que même il la perçoit, sans que je le lui commande, ni que je le convainc.

J'appelle ce type d'effet, un effet de résonance, parler d'une chose me met en contact avec le sens de cette chose, et cette mise en contact opère un effet en éveillant ce que cela me fait, ce que je me représente, ce que je ressens en liaison avec cette chose.

Les mots, le discours créent une résonance par le fait même qu'ils sont porteurs de sens et que je ne peux assimiler ce sens sans en être affecté par tout ce qu'il sollicite en moi.

Cette résonance ne joue pas de manière volontaire, il n'y a pas de commandement « d'être affecté », si cela était possible, mais la résonance joue par le fait de la présentification du sens par le destinataire.

Il y a donc deux facteurs (au moins) qui vont jouer sur l'efficacité de l'effet perlocutoire par induction.

- Le premier porte sur le type de discours que tient le locuteur du point de vue de la plus ou moins grande possibilité que ce discours ait un pouvoir affectant. Que ce soit relativement au type de contenu, plus ou moins subjectif, plus ou moins personnel, formulé de manière plus ou moins sensorielle, plus ou moins émotionnelle. C'est le propre des techniques professionnelles que de maîtriser avec soin ces paramètres, d'en faire un objet d'enseignement et d'exercice.

- L'autre facteur repose sur le type de réception que le destinataire opère, l'ampleur avec laquelle son écoute fait place à l'accueil de l'effet que cela lui fait de suivre le sens du discours du locuteur. Il y a la place pour une gradualité de qualité d'écoute, plus ou moins sensible, plus ou moins distanciée, plus ou moins investie de l'attention portée à l'effet que cela produit. Car non seulement les mots de l'autre peuvent résonner en moi, mais je peux encore tourner mon attention sur cet effet de résonance et l'amplifier, l'intensifier par le seul fait d'y rester ouvert, de continuer à écouter au-delà de ce qui a été dit. C'est le cas en particulier dans les situations « professionnelles » où la personne est là pour se relaxer, pour se prêter à une séance d'hypnose, pour rejoindre un état déterminé dans une pratique de développement personnel.

Au-delà de ces effets programmés, on a là aussi une ouverture pour comprendre les effets perlocutoires induits par n'importe quel discours, dans n'importe quelle situation, à la mesure de la résonance induite chez l'autre. Et même si je me suis contenté de prendre un exemple qui touche au corporel, il est bien évident que les effets par induction concernent toute la palette des états internes, y compris tout le domaine émotionnel.

On a donc bien affaire à une forme de causalité perlocutoire originale par rapport aux deux premières, elle n'est pas fondée sur la demande d'un acte volontaire, car elle ne commande rien. Elle est par certains côtés de l'ordre de la persuasion, mais pas de l'argumentation. Pour une part, il faut que le destinataire soit disponible, consentant, à ce que l'autre lui tienne le langage inducteur, il y a là une forme de contrat qui fait qu'il y a acceptation. Mais de plus, il ne s'agit pas d'induire l'effet par l'argumentation ou le témoignage. S'il y a acte de convaincre, il porte plutôt sur l'acceptation du destinataire de se prêter à l'expérience.



4/.Décomposition des effets perlocutoires

4.1 Les effets attentionnels

Si nous opérons une suspension des effets évidents du discours portés par le sens, pour prendre en compte ce qui est en amont, il me semble que la toute première fonction de toute communication est d'attirer, de mobiliser, de capter l'attention d'un autre. Tous les effets perlocutoires résident d'abord en ceci que l'attention d'un autre est appelée par la présence du locuteur et par le discours qui le vise.

Ce qui veut dire que toute communication a pour premier effet perlocutoire de déplacer la visée attentionnelle du destinataire, pour qu'il se tourne vers le locuteur et ce qu'il exprime.

Toute communication a donc pour effet fondamental d'agir sur l'attention de l'autre, et tous les effets perlocutoires vont utiliser cette possibilité de conduire l'attention de l'autre. Puisque ce faisant, il passe de ses préoccupations à celles qui lui sont apportées par le locuteur, de ses actes en cours à ceux sollicités par le discours. Certes, ce passage n'est pas mécanique, il est modulé par le consentement. Mais même un destinataire hostile, rebelle ou indifférent doit gérer l'attraction attentionnelle auquel il est soumis, et ce faisant tourner une partie au moins de son attention vers ce qu'il se refuse de prendre en compte, si c'est le cas.

Demander l'heure, c'est d'abord faire en sorte que l'autre tourne son attention vers ce que je lui demande, et ensuite qu'il vise la lecture de sa montre ou de tout autre moyen propre à répondre. Donner l'heure, c'est abandonner momentanément ce à quoi on prêtait attention pour tourner sa propre attention vers ce qui permet de répondre et l'exécution des actes correspondants.

Chercher à convaincre quelqu'un, c'est d'abord obtenir qu'il tourne son attention vers moi, vers ce que je dis, et ensuite, ce qui est dit guide l'attention de l'autre vers la prise en compte, la découverte, d'informations qui peuvent modifier son point de vue, modifier ses critères attachés à un point de vue précédent. Argumenter, recadrer, témoigner sont autant de moyen d'orienter l'attention de l'autre.

Si l'on cherche à induire un effet de transe hypnotique, à la manière de M. Erickson, il faut d'abord qu'un autre m'écoute, c'est-à-dire que son attention soit tournée vers moi, et quand c'est le cas, ce qui est dit conduit l'attention de l'autre vers des résonances qui vont avoir des effets sur son corps, ses états internes.

Si l'on veut comprendre les effets perlocutoires, si l'on veut analyser comment ils sont produits par un discours particulier, il faut d'abord saisir comment ce discours mobilise, oriente, modifie, le rayon attentionnel du destinataire.

A suivre

Bibliographie

- Arnheim, R. (1976). La pensée visuelle. Paris, Flammarion.
- Austin, J. (1970). Quand dire c'est faire. Paris, Le seuil.
- Berrendonner, A. (1981). Éléments de pragmatique linguistique. Paris, Les éditions de Minuit.
- Bouveresse, J. (2007). Peut-on ne pas croire ? Sur la vérité, la croyance et la foi. Marseille, Agone.
- Chauviré, C. (1995). Peirce et la signification. Introduction à la logique du vague. Paris, PUF.
- Danblon, E. (2005). La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : origine et actualité. Paris, Armand Colin.
- Desjardins, A. (1978). Le vedanta et l'inconscient. Paris, La table ronde.
- Masters, R. (1997). Le neurolangage transformez votre corps en lisant. Grand-Lancy, Editions Jouvence.
- Maurel, M. (2004). "Nouvel exemple d'analyse inférentielle des relances." Expliciter(55): 12-15.
- Ricoeur, P. (1950). Philosophie de la volonté 1 Le volontaire et l'involontaire. Paris, Aubier.
- Ricoeur, P. (2006). Croyance. Encyclopedia Universalis: 1-15.
- Robrieux, J.-J. (1993). Éléments de rhétorique et d'argumentation. Paris, Dunod.
- Rosier, I. (1994). La parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique du 13ème siècle. Paris, Vrin.
- Valette, M. (2006). Linguistiques énonciatives et cognitives françaises. Paris, Honoré Champion.
- Vermersch, P. (1991). "Questionner l'action : l'entretien d'explicitation." Psychologie Française 3(35): 227-235.
- Vermersch, P. (1994, 2003). L'entretien d'explicitation. Paris, ESF.
- Vermersch, P. (1998). "Husserl et l'attention 1/ analyse du paragraphe 92 des Idées directrices." Expliciter(24): 7-24.
- Vermersch, P. (1998). "Le sentiment intellectuel." Expliciter(27): 1-4.
- Vermersch, P. (1998). "Notes sur un exemple de sentiment intellectuel : amarante." Expliciter 27: 5-8.
- Vermersch, P. (1999). "Phénoménologie de l'attention selon Husserl : 2/ la dynamique de l'éveil de l'attention." Expliciter(29): 1-20.
- Vermersch, P. (2000). "Husserl et l'attention : 3/ Les différentes fonctions de l'attention." Expliciter(33): 1-17.
- Vermersch, P. (2001). "Dynamique attentionnelle et lecture-partition." Expliciter(41): 18-27.
- Vermersch, P. (2002). "Des effets individuels à l'analyse du collectif. Un exemple : les effets attentionnels des adresses interruptifs." Expliciter(45): 19-30.
- Vermersch, P. (2002). "Intérêt et thème attentionnel : discussion de l'interprétation du protocole de J-L Gouju." Expliciter(44): 9-13.
- Vermersch, P. (2002). "La prise en compte de la dynamique attentionnelle : éléments théoriques." Expliciter(43): 27-39.
- Vermersch, P. (2003). "Psychophénoménologie de la réduction." Alter(11): 1-19.
- Vermersch, P. (2003). "Quelques exemples sur les effets des relances." Expliciter(51): 22-25.
- Vermersch, P. (2004). "Exemple d'utilisation du schéma d'analyse des effets des relances (actes, attention, état interne)." Expliciter(55): 27-30.
- Vermersch, P. (2004). "L'attention entre phénoménologie et sciences expérimentales : éléments de rapprochement." Intellectica 38: 1-37.
- Vermersch, P. (2006). "Les fonctions des questions." Expliciter(65): 1-6.
- Vermersch, P. and Maurel, M., Eds. (1997). Pratiques de l'entretien d'explicitation. Paris, ESF.
- Vermersch, P., N. Faingold, C. Martinez, C. Marty, M. Maurel, (2003). "Etude de l'effet des relances en situation d'entretien." Expliciter(49): 1-30.
- Woods, J. W., D (1992). Critique de l'argumentation : logique des sophismes ordinaires. Paris, Kimé.